

Royaume du Maroc

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DU GRAND CASABLA

المملكة المغربية

المندوبية السامية للتخطيط

المديرية الجهوية لدار البيضاء الكبرى



MONOGRAPHIE DE LA REGION DU GRAND CASABLANCA



Juillet 2010



La tour de l'Horloge
et le Grand Socco,
1911.



AVANT PROPOS

Suite à la Volonté Royale d'instaurer un régime politico - économique des régions à travers le Maroc, et avec l'installation de la Commission Consultative qui se penche actuellement sur le devenir de la Région au Maroc, la Direction Régionale du Grand Casablanca, relevant du Haut Commissariat au Plan, de part ses prérogatives, et dans un souci d'accompagnement de ce grand chantier des réformes administratives, met à la disposition des décideurs des outils d'analyse et de prospection concernant la Région du Grand Casablanca.

Il est à rappeler que pour une répartition spatiale équilibrée du développement économique et social, le Maroc, depuis le début des années 1970, a mis en œuvre une politique de développement régional et de décentralisation progressive. Dans ce cadre, il y'a lieu de mentionner qu'en 1976 le Maroc était parmi les premiers Etats à mettre en œuvre une politique des collectivités locales « Charte Communale 1976 ». Pour consolider davantage les efforts déployés en matière de régionalisation permettant une meilleure participation de la population à l'œuvre du développement, la région est devenue une collectivité locale à part entière ⁽¹⁾.

A cet égard, et pour accompagner cette mise en oeuvre, la Direction Régionale du Plan du Grand Casablanca, relevant du Haut Commissariat au Plan, s'est engagée d'une façon régulière à l'élaboration d'une monographie régionale afin de mettre à la disposition des décideurs des statistiques fiables et actualisées.

L'actuelle monographie de 2010 se veut encore plus exhaustive touchant dans la mesure du possible tous les domaines de la vie publique. Elle met en évidence les potentialités, les atouts et éventuellement les contraintes entravant le développement de la région.

A côté de la monographie, la Direction Régionale du Plan du Grand Casablanca publie annuellement l'annuaire statistique.

La Direction Régionale du Plan du Grand Casablanca tient à remercier vivement tous les responsables ayant collaboré à la réalisation de cette monographie (administrations publiques, organismes privés.....).

(1) « dahir 2 Avril 1997 »

BREF HISTORIQUE

L'histoire de l'édification de la ville de Casablanca demeure peu connue. Cette cité qui portait avant le nom d'ANFA a été bâtie d'après certains historiens par les Zénètes d'origine berbère. En effet, plusieurs chroniqueurs et géographes ont révélé l'existence d'un comptoir appelé Anfa comme port où des bateaux venaient chercher de l'orge et du blé de la plaine de la Chaouia.

Détruite par les Portugais vers le milieu du 15^{ème} siècle, la cité est tombée dans l'oubli pendant près de trois siècles; et ce n'est que vers le 18^{ème} siècle que la ville est sortie de ses cendres sous le règne du Sultan Sidi Mohamed Ben Abdellah. Il construisit alors un rempart pour protéger la cité contre les invasions maritimes et baptisa la cité sous le nom de "Dar El Beida".

Depuis 1789, date de construction de son petit port, des relations commerciales avec l'Europe et l'Amérique prennent des proportions importantes faisant de la ville de Casablanca un comptoir privilégié sur l'océan atlantique.

Dès 1913, sous le régime du protectorat, une impulsion importante est donnée à la ville de Casablanca et ce par la construction de la nouvelle cité et une infrastructure de base : port, aéroport, réseau routier, voie ferrée ...etc.

Le premier plan d'aménagement urbain, élaboré en 1918 fait ressortir un développement rapide. Seulement, avec la très forte croissance démographique de l'entre deux guerres, les prévisions ont été dépassées.

L'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement s'avéra indispensable en 1952 avec comme objectif essentiel l'amélioration des conditions de l'habitat.

En l'espace de quelques années, Casablanca est devenu une grande concentration urbaine, ce qui a nécessité une maîtrise de son rythme de développement. Cela a été l'objet du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain élaboré en 1985.

L'édification de la mosquée Hassan II, donna à Casablanca une dimension spirituelle, religieuse et touristique.

Les grands chantiers lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu le glorifie, depuis son intronisation, vise à consolider davantage les efforts concernant l'amélioration des conditions de vie du citoyen casablançais.

Dans ce cadre, conformément aux Hautes Orientations Royales contenues dans le Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste du 18 Mai 2005, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain a été lancée. Il convient de rappeler que cette Initiative vise l'institution d'une dynamique en faveur du développement humain en s'appuyant sur une démarche déconcentrée qui respecte les principes de participation, de partenariat, de convergence des actions et de planification stratégique.

PREMIERE PARTIE

MILIEU NATUREL ET HUMAIN

1- MILIEU NATUREL

1-1- Situation géographique

La Région du Grand Casablanca est située sur la côte Atlantique, au Centre Ouest du Maroc. Elle est délimitée par:

- l'Océan Atlantique à l'ouest;
- La région de Chaouia - Ourdigha au nord, à l'est et au sud (Province de Settat à l'est et au sud et province de Ben Slimane au nord).

1-2- Superficie

La région du Grand Casablanca s'étend sur une superficie de 1 140,54 km². La superficie urbanisée est de 227,82 Km², soit 18,8%. Au début des années 1980, les surfaces urbanisées couvraient environ 100,0 Km².

1-3 – Relief

Il se compose de :

- Plaines et plateaux avec de petites collines éparpillées dans le territoire limitrophe de la ville de Casablanca;
- Une façade maritime de près de 98 km, prolongée par celle de Mansouria de 22 Km.

Le sol est diversifié: Tirs dans la majeure partie de l'espace rural et sableux dans la zone littorale.

Les cours d'eau qui drainent la région sont des rivières de faible importance quant au volume d'eau apporté. On y trouve Oued El Malleh qui se déverse près de la ville de Mohammedia, Oued N'fifikh à Mansouria et Oued Hassar dans la Commune Rurale d'Echchlalate.

La forêt couvre près de 4 000 ha dans la région du Grand Casablanca, soit moins de 4% du territoire et environ 10 m² par habitant. Les principaux boisement sont:

- Forêt de Bouskoura (3 000 ha);
- Forêt de l'oued N'fifikh (270 ha);
- Forêt de l'oued Maleh (340 ha);
- Forêt de Krouta (210ha).

Le reste des forêts est réparti sur les dunes côtières au niveau de :

- Dar Bouazza et tamaris (130 ha);
- Sidi Abderrahmane (50 ha).

1-4- Climat

Le climat de la région du Grand Casablanca est de type océanique: doux et pluvieux en hiver et humide et tempéré en été avec absence de gelée en hiver et forte humidité durant l'année. La température minimale est de 7 degrés et maximale de 27 degrés.

Quant à la pluviométrie, elle est variable d'une année à l'autre. Son évolution durant les dernières années était comme suit (en mm):

<i>Station Météorologique</i>	<i>2000-01</i>	<i>2001-02</i>	<i>2002-03</i>	<i>2003-04</i>	<i>2004-05</i>	<i>2005-06</i>	<i>2006-07</i>	<i>2007-08</i>
<i>Casablanca</i>	<i>337,5</i>	<i>368,2</i>	<i>484,8</i>	<i>485,1</i>	<i>248,6</i>	<i>432,5</i>	<i>307,2</i>	<i>274,1</i>
<i>Variation en %</i>	<i>+27,6</i>	<i>+9,1</i>	<i>+31,7</i>	<i>+0,06</i>	<i>-48,7</i>	<i>+73,9</i>	<i>-28,9</i>	<i>- 10,8</i>

Source: Service National de la Météorologie

2- DECOUPAGE ADMINISTRATIF

La région du Grand Casablanca a été créée par la loi n° 47-97 relative à l'organisation de la région (dahir n°1-97-84 du 2 Avril 1997 et décret n°2-97-246 du 17 août 1997) fixant le nombre des régions, leur compétence territoriale ainsi que le nombre de conseillers à élire pour le conseil régional.

La région du Grand Casablanca a connu plusieurs découpages administratifs au cours des années 1981, 1985, 1990, 1998 et 2003. Selon le dernier découpage de 2003, la région du Grand Casablanca se compose de :

- La préfecture de Casablanca;
- La préfecture de Mohammedia;
- La Province de Médiouna;
- La Province de Nouaceur.

La préfecture de Casablanca englobe 8 préfectures d'arrondissements et une municipalité :

- Préfecture d'arrondissement d'Ain Chock;
- Préfecture d'arrondissement de Hay Hassani;
- Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa;
- Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan;
- Préfecture des arrondissements de Ben M'Sick;
- Municipalité de Mechouar de Casablanca;
- Préfecture des arrondissements de Moulay Rachid;
- Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi;
- Préfecture des arrondissements d'Ain Sebaa–Hay Mohammadi.

Ces préfectures et provinces sont découpées en :

- 16 Arrondissements;
- 6 Municipalités;
- 10 Communes Rurales.

Découpage administratif de la région

<i>Préfectures ou Provinces</i>	<i>Arrondissements</i>	<i>Municipalités</i>	<i>Communes Rurales</i>
<i>Préfecture d'arrondissement d'Ain Chock</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture d'arrondissement de Hay Hassani</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements de Ben M'Sick</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Mechouar de Casablanca</i>	<i>-</i>	<i>1</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements de Moulay Rachid</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture des arrondissements d'Ain Sebaa-Hay Mohammadi</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Préfecture de Mohammedia</i>	<i>-</i>	<i>2</i>	<i>4</i>
<i>Province de Médiouna</i>	<i>-</i>	<i>2</i>	<i>3</i>
<i>Province de Nouaceur</i>	<i>-</i>	<i>1</i>	<i>3</i>
<i>Total</i>	<i>16</i>	<i>6</i>	<i>10</i>

Source : Annuaire Statistique de la Région du Grand Casablanca 2008

3- MILIEU HUMAIN

3-1- Population et ménages

3-1-1- La population

En 2008, la population du Grand Casablanca est estimée à 3 750 500⁽²⁾, soit 12,1 % de la population nationale. En 2004, année du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la région du Grand Casablanca comptait 3 631 061 habitants.

Entre 1960 et 2004, la population du Grand Casablanca a plus que triplé en passant respectivement de près de 1,1 millions à 3,6 millions de personnes.

La population du Grand Casablanca s'est accrue annuellement de 1,5% entre 1994 et 2004 enregistrant ainsi une augmentation de 504 276 personnes en dix ans.

L'évolution de la population de la Région du Grand Casablanca

<i>Année du recensement</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Taux d'accroissement annuel moyen en %</i>
1960	1 070 359	-
1971	1 718 921	4,4
1982	2 470 434	3,4
1994	3 126 785	2,4
2004	3 631 061	1,5
2008 ⁽²⁾	3 750 500	0,9

Source : RGPH 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004

Le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 4,4% entre 1960 et 1971 à 1,5% entre 1994 et 2004. Cette importante baisse est la résultante notamment de la chute des niveaux de la fécondité et la baisse des flux migratoires. Selon les projections du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, cette baisse se poursuivrait au delà de 2004. Ainsi, entre 2004 et 2012, l'accroissement annuel moyen de la population de la région du grand Casablanca est évalué à 0,9%.

3-1-2- Les ménages

En 2004, La région du Grand Casablanca comptait 762 242 ménages engendrant ainsi une taille moyenne de 4,76 personnes par ménage. Comparé à l'effectif obtenu au recensement précédant qui était de 571 711 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de 19 000 ménages.

En gardant cette même taille moyenne par ménage, le nombre de ménages de la région, estimé à près de 787 300 en 2008, passerait à près de 841 400 ménages en 2015.

⁽²⁾ Projections démographiques - C.E.R.E.D.

**Population du Grand Casablanca
par préfectures et provinces**

Année 2008

Préfectures et Provinces	Communes et arrondissements	Population ⁽³⁾	Ménages ⁽³⁾	Superficie ⁽⁴⁾ En km2	Densité hab./km2
<u>Préfectures des Arrondissements</u>					
Aïn Chock	Total	274 000	54 876	28,89	9 484
	Ain Chock	274 000	54 876	28,89	9 484
Hay Hassani	Total	328 000	71 687	25,91	12 659
	Hay Hassani	328 000	71 687	25,91	12 659
AL Fida Mers Sultan	Total	335 500	72 856	7,44	45 094
	Al Fida	188 336	39 269	3,79	49 693
	Mers sultan	147 164	33 587	3,65	40 319
Ben M'Sick	Total	292 000	57 242	10,27	28 432
	Ben M'Sick	166 543	32 626	3,11	53 551
Casablanca - Anfa	Sbata	125 457	24 616	7,16	17 522
	Total	497 000	120 431	37,5	13 253
	Anfa	95 954	22 517	15,26	6 288
	EL Maarif	181 177	44 239	12,4	14 611
Mechouar Casablanca (M)	Sidi Belyout	219 869	53 674	9,84	22 344
	Total	3 000	650	0,46	6 522
	Total	393 000	74 785	13,38	29 372
Moulay Rachid – Sidi Othmane	Moulay Rachid	212 155	40 090	7,07	30 008
	Sidi Othmane	180 845	34 695	6,31	28 660
	Total	469 000	94 497	38,59	12 153
Sidi Bernoussi	Sidi Bernoussi	170 569	34 627	12,3	13 867
	Sidi Moumen	298 431	59 870	26,29	11 352
	Total	420 000	86 956	26,7	15 730
Ain Sebaa –Hay Mohammadi	Ain Sebaa	156 871	30 790	15,32	10 240
	Assoukhour Assawda	105 237	23 249	7,18	14 657
	Hay Mohammadi	157 892	32 917	4,2	37 593
	Total	341 000	69 498	280,75	1 215
<u>Préfecture de Mohammedia</u>	Mohammedia	207 358	43 044	34,03	6 093
	Ain Harrouda	46 011	9 253	23,97	1 920
	Bni Yakhlef	29 655	5 961	54,25	547
	Ech-challalate	37 639	7 442	63,92	589
	Sidi Moussa Ben Ali CR	8 747	1 556	41,09	213
	Sidi Moussa Majdoub CR	11 589	2 336	63,49	183
	Total	142 000	28 363	223,67	635
<u>Province de Médiouna</u>	Médiouna (M)	17 770	3 573	3,01	5 904
	TIT Mellil (M)	14 144	2 826	9,44	1 498
	Al Majjatia oulad Taleb CR	25 140	5 078	92,67	271
	Lahraouyine CR	63 123	12 904	17,29	3 651
	Sidi Hajjaj Oued Hassar CR	21 823	4 013	101,26	216
	Total	256 000	54 790	446,98	573
<u>Province de Nouaceur</u>	Nouaceur (M)	16 776	3 104	58,99	284
	Bouskoura (CR)	107 634	22 994	127,55	844
	Dar Bouazza (CR)	115 741	25 590	127,57	907
	Oulad Salah (CR)	15 848	2 980	132,87	119
	Total	3 750 500	787 315	1140,54	3 288
Population Urbaine	/	3 445 900	724 178	227,82	15 126
Population Rurale	/	304 600	63 168	912,72	334

Source: (3) Projections démographiques - CERED

(4) Agence Urbaine de Casablanca

M : Municipalité

CR : Commune rurale

3-2- Distribution spatiale de la population

En 2008, La densité de la population au sein de la région du Grand Casablanca est estimée à 3 288 habitants par Km². Toutefois, cette répartition spatiale est inégale; les préfectures se retrouvant au cœur de la ville de Casablanca en l'occurrence les préfectures de Casa Anfa et Al Fida Mers Sultan sont les plus densément peuplées et concentrent près de 22,2% de la population totale bien qu'elles n'occupent que près de 4% de la superficie totale de la région.

La répartition de la population rurale connaît elle aussi une concentration, plus du tiers de cette population est localisé dans la commune de Dar Bouazza.

3-3- Evolution de la population des provinces et préfectures

L'évolution de la population à l'intérieur des préfectures a été marquée par des rythmes différents. Si certaines préfectures ont vu leur population se maintenir, cas de la préfecture Ain Sebaa- Hay Mohammadi ou décroître légèrement, cas de la préfecture Casa Anfa, d'autres voyaient leur population s'accroître à un rythme plus accéléré.

Ce sont les préfectures et les provinces situées à la périphérie de la région qui réalisent les taux de croissance les plus élevés. L'existence des réserves foncières sont les principales raisons de cet accroissement.

Evolution de la population par provinces et préfectures

Préfectures et provinces	1994		2004		2008 *	
	Effectif	%	Effectif	%	effectif	%
Ain Chock	188 118	6,0	253 600	7,0	274 000	7,3
Hay Hassani	235 134	7,5	323 944	8,9	328 000	8,7
Ain Sebaa – Hay Mohammadi	413 168	13,2	416 300	11,5	420 000	11,2
AL Fida Mers Sultan	386 700	12,4	332 682	9,1	335 500	8,9
Ben M'Sik	325 408	10,4	285 879	7,9	292 000	7,8
Casablanca- Anfa	525 722	16,8	494 851	13,6	497 000	13,3
Mechouar de Casablanca	3 956	0,1	3 365	0,1	3 000	0,1
Moulay Rachid	351 104	11,2	384 607	10,6	393 000	10,5
Sidi Bernoussi	287 815	9,2	454 577	12,5	469 000	12,5
Mohammedia	257 001	8,2	322 286	8,9	341 000	9,1
Médiouna	62 609	2	122 851	3,4	142 000	3,8
Nouaceur	90 050	2,9	236 119	6,5	256 000	6,8
Total Région	3 126 785	100	3 631 061	100	3 750 500	100

Sources : R.G.P.H. 1994 et R.G.P.H. 2004

(*) Projections démographiques –CERED

3-4- Caractéristiques démographiques

3-4-1- Population par milieu de résidence

La région du Grand Casablanca est à prédominance urbaine. En 2008, le taux d'urbanisme est de 91,9% contre 56,9% au niveau national.

Avec 3 445 900 habitants en milieu urbain, la région du Grand Casablanca concentre 19,4% de la population urbaine nationale.

Les communes rurales abritent 304 600 habitants, soit 8,1% de la population de la région et 2,3% par rapport au niveau national.

Répartition de la population par milieu de résidence

Année 2008

Préfectures et Provinces	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Ain Chock</i>	274 000	8,0	-	-	274 000	7,3
<i>Hay Hassani</i>	328 000	9,5	-	-	328 000	8,7
<i>AL Fida Mers Sultan</i>	335 500	9,7	-	-	335 000	8,9
<i>Ben M'Sick</i>	292 000	8,5	-	-	292 000	7,8
<i>Casa-Anfa</i>	497 000	14,4	-	-	497 000	13,3
<i>Mechouar de Casablanca</i>	3 000	0,1	-	-	3000	0,1
<i>Moulay Rachid</i>	393 000	11,4	-	-	393 000	10,5
<i>Sidi Bernoussi</i>	469 000	13,6	-	-	469 000	12,5
<i>Ain Sebaa –Hay Mohammadi</i>	420 000	12,2	-	-	420 000	11,2
<i>Mohammedia</i>	266 000	7,7	75 000	24,6	341 000	9,1
<i>Médiouna</i>	89 000	2,6	53 000	17,4	142 000	3,8
<i>Nouaceur</i>	79 400	2,3	176 600	58,0	256 000	6,8
Total Région	3 445 900	100	304 600	100	3 750 500	100

Source : Projections démographiques – CERED.

Le taux d'urbanisation a été marqué par une régression durant la dernière décennie, passant de 94,4% en 1994 à 91,9% en 2008 à cause du doublement de la population rurale. Ce phénomène mérite une attention particulière puisqu'il s'agit principalement d'un exode en sens inverse du milieu urbain vers le milieu rural.

Les causes essentielles de cet exode résident dans la crise du logement qu'a connue la ville de Casablanca, et qui s'est traduite par le développement de l'habitat non réglementaire dans les zones rurales proches de Casablanca, en particulier les communes rurales de Dar Bouazza, Bouskoura et Lahraouyine.

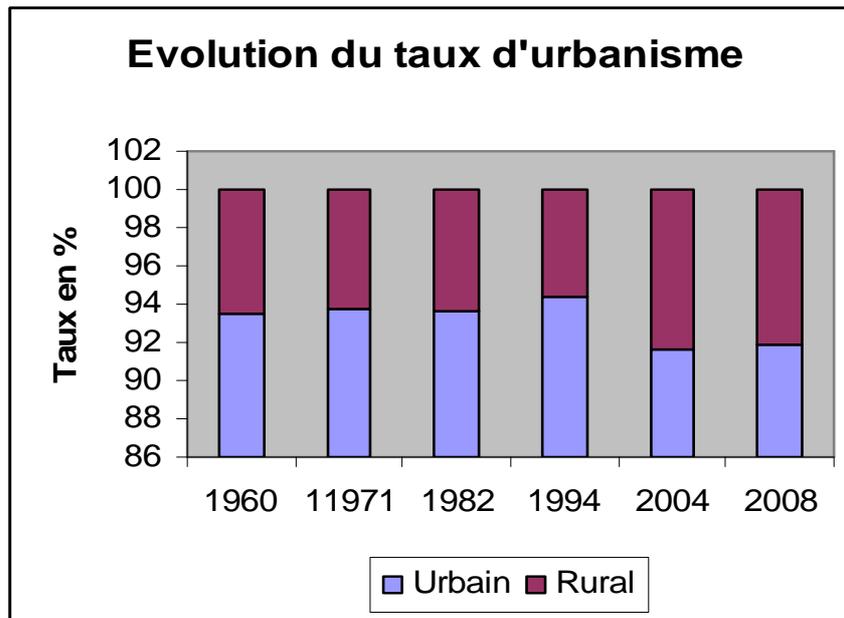
Evolution de la population par milieu de résidence de 1960 à 2008

Années	Urbain	Rural	Total	Taux d'urbanisation en %
1960	1 000 287	70 072	1 070 359	93,5
1971	1 612 459	106 462	1 718 921	93,8
1982	2 312 177	158 257	2 470 434	93,6
1994	2 953 224	173 561	3 126 785	94,4
2004	3 325 539	305 522	3 631 061	91,6
2008*	3 445 900	304 600	3 750 500	91,9

Sources : R.G.P.H. 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004

(*) Projections démographiques – CERED

Le tableau ci-dessus retrace l'évolution de la population du Grand Casablanca par milieu de résidence de 1960 à 2008 et met en évidence l'accroissement du taux d'urbanisation au cours de cette période.



3-4-2 - Population par sexe et âge

En 2004, la population du Grand Casablanca était composée de 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes.

C'est une population essentiellement jeune. En effet, le $\frac{1}{4}$ de la population ont moins de 15 ans et plus de la moitié ne dépasse pas les 30 ans.

Ces proportions ont baissé entre 1994 et 2004 suite à la baisse de la natalité et de la mortalité. Par contre, la proportion des personnes en âge d'activité (âgées de 15 à 59 ans) est passée de 63,6% en 1994 à 66,3% en 2004.

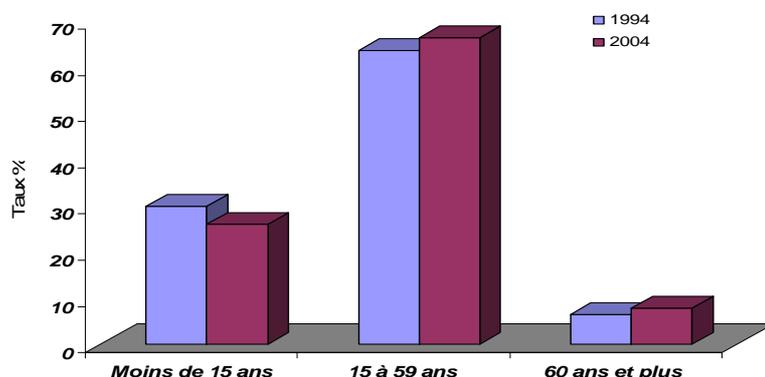
**Répartition de la population
par sexe et groupes d'âge (en%)**

Groupes d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	30,6	23,4	29,9	26,5	25,2	25,9
15 à 59 ans	63,4	63,8	63,6	66,2	66,4	66,3
60 ans et plus	6,3	6,8	6,5	7,3	8,4	7,8
Total	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Sources : R.G.P.H. 1994 et 2004

Parallèlement, on assiste à un vieillissement relatif de la population. La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus a connu une légère augmentation passant de 6,5% en 1994 à 7,8% en 2004.

**Répartition de la population selon les grands
Groupes d'âges (%)**



3-4-3 - Etat matrimonial et nuptialité

Sur 2,7 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, près de 49,8% de personnes se sont déclarés mariées en 2004 contre 48,0% en 1994. Parallèlement, le taux de célibat a été marqué par une tendance à la baisse durant la même période en passant de 44,1% à 42,2%.

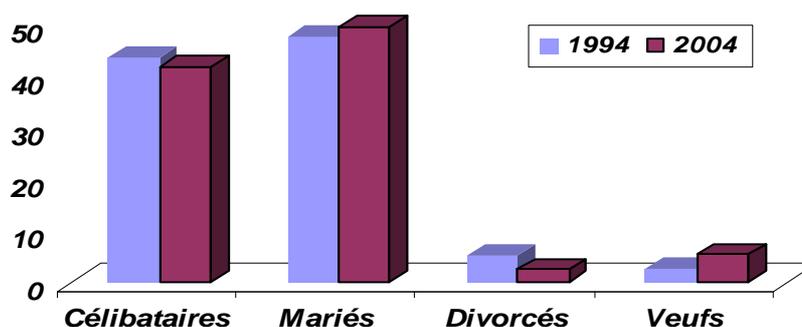
**Evolution de la population âgée de 15 ans et plus
Selon l'état matrimonial entre 1994 et 2004 (en %)**

Etat matrimonial	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataires	50,3	38,1	44,1	47,6	37,0	42,2
Mariés	48,1	47,9	48,0	50,7	49,0	49,8
Divorcés	0,7	9,8	5,3	1,0	3,9	2,5
Veufs	1,0	4,2	2,6	0,8	10,1	5,5

Sources : R.G.P.H. 1994 et 2004

L'effectif des divorcés a diminué de moitié et le nombre des veufs a plus que doublé. Le veuvage a concerné beaucoup plus les femmes que les hommes puisqu'une femme sur dix est déclarée veuve.

**Répartition de la population selon le statut
matrimonial (%)**



Par ailleurs, le taux du célibat définitif, considéré comme un état exceptionnel auparavant, est passé de 2,0% en 1994 à 4,7% en 2004. Chez les femmes, ce taux est passée de 0,9% en 1994 à 5,2% en 2004 contre respectivement 3,1% et 4,2% chez les hommes.

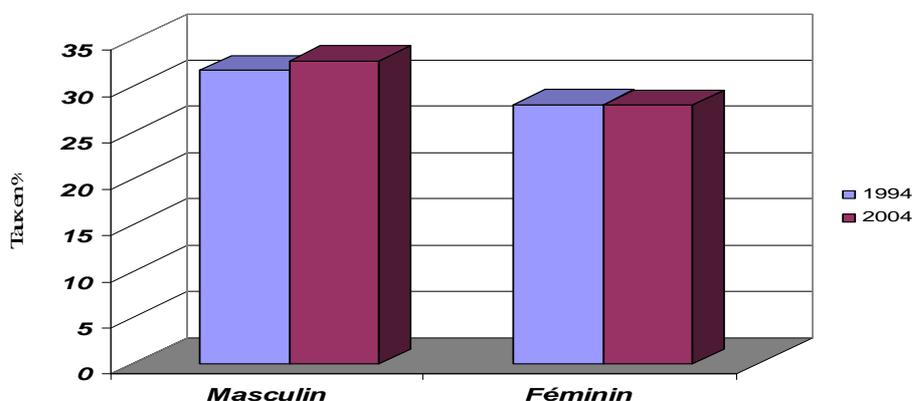
Répartition du taux de célibat à 55 ans par sexe et par Milieu de résidence (en%)

Année et Milieu	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3,2	1,8	3,1	4,3	2,6	4,2
Féminin	1,0	0,3	0,9	5,3	3,0	5,2
Total Région	2,0	1,1	2,0	4,8	2,8	4,7
Total National	1,8	1,2	1,5	3,7	1,9	3,0

Sources : R.G.P.H. 1994 et 2004

En outre, l'âge au premier mariage a franchi le cap de 30 ans en 2004. L'analyse par sexe révèle qu'entre les deux derniers recensements (1994 et 2004) l'âge au premier mariage pour les hommes a enregistré une augmentation d'un an contre un faible recul pour le sexe féminin.

Taux de célibat par sexe



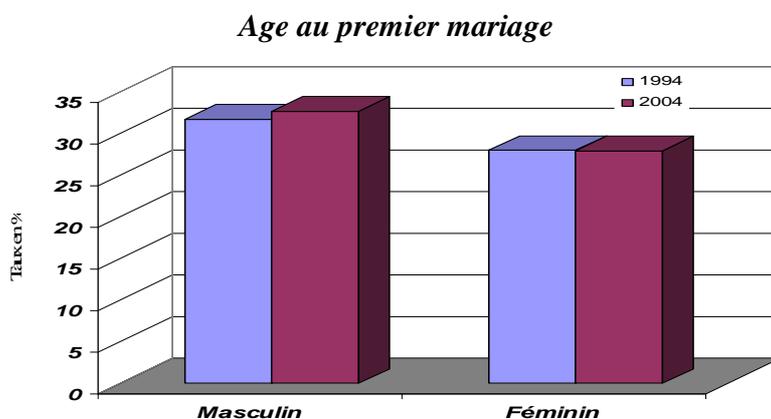
Les ruraux continuent de se marier relativement plus jeunes que les citadins. Les âges étaient respectivement de 26,9 et 30,7 ans en 2004 contre 26,6 ans et 29,8 en 1994.

Répartition de l'âge au premier mariage par sexe et par milieu de résidence entre 1994 et 2004

Année et Milieu	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	31,9	28,9	31,7	33,0	29,5	32,7
Féminin	28,1	24,3	28,0	28,3	24,2	27,9
Total	29,8	26,6	29,8	30,7	26,9	30,2

Sources : R.G.P.H. 1994 et 2004

Le graphique suivant retrace clairement l'évolution de l'âge au premier mariage par sexe entre 1994 et 2004 :



3-4-4- Fécondité

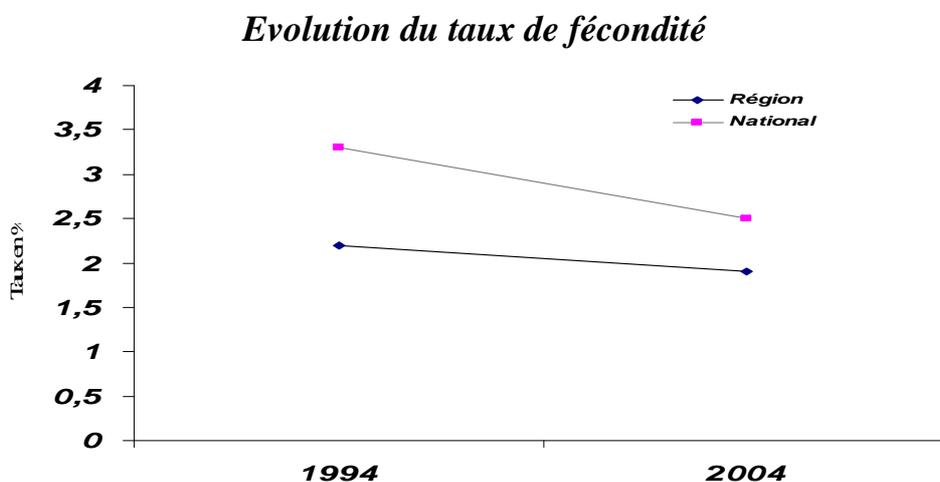
L'un des instruments de mesure de la fécondité et de son évolution est l'indice synthétique de fécondité. Il donne le nombre d'enfants par femme. Au niveau de la région du Grand Casablanca, cet indice a connu une légère régression durant la période 1994/ 2004 passant respectivement de 2,2 à 1,9 enfants.

La ventilation de cet indice par milieu de résidence entre 1994 et 2004 se présente comme suit :

Milieu	1994	2004
Urbain	2,2	1,8
Rural	3,3	3,0
Ensemble Région	2,2	1,9
Ensemble national	3,3	2,5

Sources : R.G.P.H. 1994 et 2004

En milieu urbain, le niveau de fécondité de la région reste inférieur à celui du national (2,1 enfants). Cependant, les femmes en milieu rural de la région procréent plus que leurs homologues en milieu urbain (3 contre 1,8 enfants).



3-4-5- Perspectives démographiques : le temps de doublement de la population

La Région du Grand Casablanca est caractérisée par une baisse continue du taux d'accroissement de la population. Ce taux est passé de 4,4% en 1971 à 1,5% en 2004 pour s'établir à 0,9% sur la période 2004 – 2015 selon les projections du Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (C.E..R.E.D.).

Cette baisse du taux d'accroissement est due principalement au recul de la fécondité à cause de plusieurs facteurs. Il s'agit notamment de l'éducation et l'emploi de la femme, le recul de l'âge au premier mariage, l'utilisation massive des moyens contraceptifs, et la crise du logement.

Avec un taux annuel d'accroissement démographique de 0,9% prévu par le C.E.R.E.D., la population de la Wilaya du Grand Casablanca serait doublée dans 75 ans, c'est à dire aux environs de 2083.

Projections de la population par provinces et préfectures de la région

Préfectures et provinces	2004		2008		2015	
	Population	%	Population	%	Population	%
Ain Chock	253 600	7,0	274 000	7,3	313 000	7,8
Hay Hassani	323 944	8,9	328 000	8,7	335 000	8,4
AL Fida Mers Sultan	332 682	9,1	335 500	8,9	341 000	8,5
Ben M'Sick	285 879	7,9	292 000	7,8	303 000	7,6
Casablanca Anfa	494 851	13,6	497 000	13,3	500 900	12,5
Mechouar de Casablanca	3 365	0,1	3 000	0,1	4 000	0,1
Moulay Rachid	384 607	10,6	393 000	10,5	408 000	10,2
Sidi Bernoussi	454 577	12,5	469 000	12,5	496 000	12,4
Ain Sebaa –Hay Mohammadi	416 300	11,5	420 000	11,2	428 000	10,7
Mohammedia	322 286	8,9	341 000	9,1	376 000	9,4
Médiouna	122 851	3,4	142 000	3,8	204 000	5,1
Nouaceur	236 119	6,5	256 000	6,8	299 000	7,5
Total Région	3 631 061	100	3 750 500	100	4 007 900,0	100

Sources : R.G.P.H. 2004

Projections Démographiques -CERED

3-5- Caractéristiques socio-économiques de la population

3-5-1- Alphabétisation et éducation

L'alphabétisation et la scolarisation peuvent être appréciées notamment à travers l'évolution du taux d'alphabétisation et des effectifs des élèves et des étudiants scolarisés dans les différents établissements d'enseignement et de formation.

En 2004, les trois quarts de la population âgée de 10 ans et plus savaient lire et écrire. Le taux d'alphabétisation est passé de 69,1% en 1994 à 75% en 2004.

Par sexe, ce taux est passé, entre les deux dates, de 58,9% à 66,4% chez les femmes, et de 79,8% à 83,9% chez les hommes.

**Taux d'alphabétisation selon le sexe
et le milieu de résidence en 1994 et 2004 (en %)**

Sexe Milieu	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	80,7	59,9	70,1	85,1	67,9	76,3
Rural	59,9	33,1	46,8	70,6	47,3	59,3
Ensemble	79,8	58,9	69,1	83,9	66,4	75,0

Sources : R.G.P.H. 1994 et R.G.P.H. 2004

On remarque que les écarts en matière d'alphabétisation persistent encore entre le milieu urbain et le milieu rural. En 2004, le taux d'alphabétisation en milieu urbain était de 76.3% contre 59.3% dans les zones rurales, soit un écart de 17 points.

**Taux d'alphabétisme selon les grands
groupes d'âges et le sexe (en %)**

Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10- 14 ans	96,1	96,6	97,3
15- 24 ans	93,3	85,7	89,5
25- 34 ans	89,2	76,1	82,5
35- 49 ans	81,6	60,3	70,6
50 ans et plus	61,0	24,5	42,2
Ensemble	83,9	66,4	75,0

Source: R.G.P.H 2004

3-5-2- Activité, emploi et chômage

3-5-2- 1- Population active

a – Volume et caractéristiques de la population active

La population active âgée de 15 ans et plus dans la région est estimée à plus de 1,4 millions de personnes en 2009, soit 12,5% de la population active nationale. Plus de 92% de cette population réside en milieu urbain et 24,3% sont des femmes.

**Population active âgée de 15 ans et plus
selon le milieu de résidence**

Année 2009

Milieu	Actifs occupés	Chômeurs	Total de la population active	%
Urbain	1 152 931	154 5 49	1 307 480	92,3
Rural	99 107	9 939	109 046	7,7
Total région	1 252 038	164 488	1 416 526	100

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi2009

Le taux d'activité est estimé à 47% (46,7% en milieu urbain et 50,9% en milieu rural).

Les actifs âgés de moins de 35 ans représentent 46% contre 27,4% pour ceux âgés de 45 ans et plus.

**Structure de la population active âgée
de 15 ans et plus**

Année 2009	
Age	%
15 - 24 ans	13,0
25 - 34	33,0
35 - 44	26,6
45 et plus	27,4
Total	100

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

b - Evolution du taux d'activité

Le taux d'activité enregistré en 2009 dans la région est estimé à 47% contre 47,7 une année auparavant, soit un léger recul de 0,7 points. Différenciée selon le milieu de résidence, la baisse est plus importante en milieu rural (-2,5 points) qu'en milieu urbain (-0,5 point). Selon le sexe et au cours de la même période, le taux d'activité est passé de 72,4% à 71,6% chez les hommes et de 23,5% à 22,7% chez les femmes.

**Evolution du taux d'activité de la population
âgée de 15 ans et plus selon le sexe (en %)**

Sexe	2006	2007	2008	2009
Masculin	73,4	73,1	72,4	71,6
Féminin	25,6	24,6	23,5	22,7
Total région	49,1	48,5	47,7	47,0
Total national	51,3	51,0	50,6	49,9

Source: Annuaires Statistiques du Maroc 2006, 2007 et 2008
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

Différencié selon l'âge, le niveau d'activité a subi une baisse significative chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

**Evolution du taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus
par groupes d'âge et par milieu de résidence (en %)**

groupes d'âge	2007			2008			2009		
	Milieu		Total	milieu		Total	Milieu		Total
	Urbain	Rural		Urbain	Rural		Urbain	Rural	
15 - 24	31,2	39,9	32,0	29,0	41,7	30,2	24,5	39,9	26,0
25 - 34	66,3	58,0	65,7	65,1	64,8	65,1	65,1	58,1	64,6
35 - 44	62,1	65,6	62,3	60,9	60,4	60,8	61,1	63,9	61,3
45 et plus	38,1	55,1	39,0	38,8	50,9	39,4	39,8	47,7	40,2
Total	48,1	53,3	48,5	47,2	53,4	47,7	46,7	50,9	47,0

Source: Annuaires Statistiques du Maroc 2008 et 2009
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

Le taux d'activité augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'améliore. Ce taux atteint 66,3% chez les actifs ayant un diplôme de niveau supérieur, contre 41,8% pour les sans diplômes.

**Evolution du taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus
par niveau de diplôme et par milieu de résidence (en %)**

Niveaux	2008			2009		
	Milieu		Total	milieu		Total
	Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Sans diplôme	41,9	55,1	43,3	40,6	52,3	41,8
Niveau moyen ⁽⁵⁾	44,7	49,5	45,0	44,3	46,9	44,5
Niveau supérieur ⁽⁶⁾	66,6	55,9	66,5	66,5	57,2	66,3
Total	47,2	53,4	47,7	46,7	50,9	47,0

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi 2008 et 2009

3-5-2- 2- Emploi

a - Caractéristiques démographiques et culturelles

Le volume de la population active occupée âgée de 15 ans et plus a atteint 1 252 038 personnes en 2009, soit une évolution globale de l'emploi de 1,8% par rapport à 2008. Cette évolution est le résultat d'un accroissement de l'emploi urbain de 2,2% (+24537 emplois) contre une régression de 2,4% (-2431 emplois) en milieu rural.

Différenciée selon le sexe, la création d'emploi a été enregistrée exclusivement chez les hommes contre une perte d'emplois enregistrée chez les femmes.

**Evolution de la population active occupée âgée de 15 ans et plus
selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	2 007			2008			2009		
	milieu		Total	milieu		Total	milieu		Total
	Urbain	Rural		Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Masculin	815 913	80 687	896 600	844 278	82 501	926 779	870 478	82 608	953 086
Féminin	286 111	17 327	303 438	284 116	19 037	303 153	282 453	16 499	298 952
Total	1 102 024	98 014	1 200 038	1 128 394	101 538	1 229 932	1 152 931	99 107	1 252 038

Source: Annuaire Statistiques du Maroc 2008 et 2009
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

Le taux de féminité de la population active occupée en 2009 est de 23,9%. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans sont présents sur le marché de l'emploi avec une part de 41,5% de l'emploi total de la région.

Le taux d'emploi atteint 41,6% en 2009 (41,2% en milieu urbain et 46,2% en milieu rural). Différencié selon le niveau de diplôme, ce taux varie entre 37,3% enregistré chez les personnes ayant un diplôme de niveau moyen et 58% chez celles possédant un diplôme de niveau supérieur.

⁽⁵⁾ Les diplômes de niveau moyen incluent : certificats de l'enseignement fondamental et diplômes de formation professionnelle (spécialisation et qualification).

⁽⁶⁾ Les diplômes de niveau supérieur incluent : baccalauréat, diplômes de techniciens et cadres moyens, et diplômes de formation supérieure (facultés et grandes écoles).

**Evolution du taux d'emploi de la population
âgée de 15 ans et plus (en %)**

Niveaux	2007			2008			2009		
	milieu		Total	milieu		Total	milieu		Total
	Urbain	Rural		Urbain	Rural		Urbain	Rural	
Sans diplôme	38,0	50,9	39,3	38,8	50,8	40,1	37,9	48,7	39,1
Niveau moyen	37,1	42,7	37,4	36,5	42,9	36,8	37,9	40,3	37,3
Niveau supérieur	58,0	32,1	57,6	58,3	36,9	58,0	58,2	51,8	58,0
Total	41,1	48,0	41,6	41,2	48,1	41,7	41,2	46,2	41,6

Source: *Annuaire Statistiques du Maroc 2008, et 2009*
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

b - Caractéristiques socio - professionnelles de l'emploi

Le secteur des services demeure le principal pourvoyeur d'emploi au niveau de la région du Grand Casablanca. Il emploie 61,3% des actifs occupés, suivi en second lieu par le secteur des industries avec 29,2%. Quant à la branche « Agriculture, forêt et pêche », celle-ci ne contribue qu'avec 1,8%.

**Structure de la population active occupée âgée de 15 ans et plus
selon les secteurs d'activité économique (en %)**

Secteur d'activité	2006	2007	2008	2009
Agriculture, forêt et pêche	2,1	2	2,3	1,8
Industrie	31,5	30,7	29,9	29,2
BTP	7,1	7,7	8,1	7,5
Services	59,2	59,4	59,5	61,3
Non classée	0,1	0,2	0,2	0,2
Total	100	100	100	100

Source: *Annuaire Statistiques du Maroc 2007, 2008, et 2009*
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

Selon le statut professionnel, la population active occupée se caractérise par la prédominance du salariat avec plus de 7 actifs sur dix (72.1%). Les travailleurs pour compte propre représentent 25,1%.

**Evolution de la population active occupée âgée de 15 ans et plus
selon le statut professionnel (en %)**

Profession	2006	2007	2008	2009
Salariés	73,15	74,6	71,56	72,12
Travailleurs pour compte propre	22,97	21,8	24,54	25,14
Emploi non rémunéré	3,83	3,6	3,89	2,73
Autre	0,05	-	0,01	0,01
Total	100	100	100	100

Source: *Annuaire Statistiques du Maroc 2007, 2008, et 2009*
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

3-5-2-3- Le chômage

a - Niveau et caractéristiques

Les structures économiques dans la région du Grand Casablanca, bien qu'elles soient importantes, n'arrivent pas à absorber tout l'effectif des personnes en âge d'activité à la recherche d'un travail.

En 2009, l'effectif des chômeurs dans la région du Grand Casablanca est estimé à 164 488 chômeurs contre 175238 enregistré en 2008, soit une baisse relative de 6,1%. Le taux de chômage dans la région a atteint 11,6% contre 9,1% enregistré à l'échelle national. Ce taux de chômage s'établit à 11,8% en milieu urbain et à 9,1% en milieu rural. Les femmes actives restent les plus vulnérables au chômage puisque leur taux de chômage est de 13,1% contre 11,1% pour les hommes.

L'effectif des chômeurs dans la région est composé essentiellement de jeunes puisque les personnes âgées de moins de 35 ans représentent 81,3% de cette population. L'intensité du chômage reste très accentuée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec un taux de chômage qui atteint 31,6% en 2009. Les personnes adultes sont plus épargnées puisque le taux de chômage chez les personnes âgées de 45 ans et plus n'est que de 2,3% au cours de la même année.

L'analyse du taux de chômage selon le niveau de diplôme permet de constater que les personnes dépourvues de diplômes restent les moins vulnérables avec un taux de chômage de 6,6% contre 16,1% et 12,5% enregistrés respectivement chez les personnes possédant un diplôme de niveau moyen et celles ayant un diplôme de niveau supérieur. Les personnes dépourvues de diplôme s'insèrent plus facilement dans le marché de l'emploi par rapport aux diplômés qui sont généralement plus exigeants en termes d'opportunités d'emplois offertes.

***Evolution du taux de chômage
selon le sexe et le milieu de résidence***

En %

Sexe	2008			2009		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<i>Masculin</i>	12,3	10,6	12,2	11,3	9,5	11,1
<i>Féminin</i>	13,8	7,1	13,4	13,4	7,0	13,1
<i>Total Région</i>	12,7	10,0	12,5	11,8	9,1	11,6
<i>Total National</i>	14,7	4,0	9,6	9,6

Source: *Annuaire Statistiques du Maroc 2009*
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

b- Evolution du taux de chômage : poursuite de la tendance à la baisse

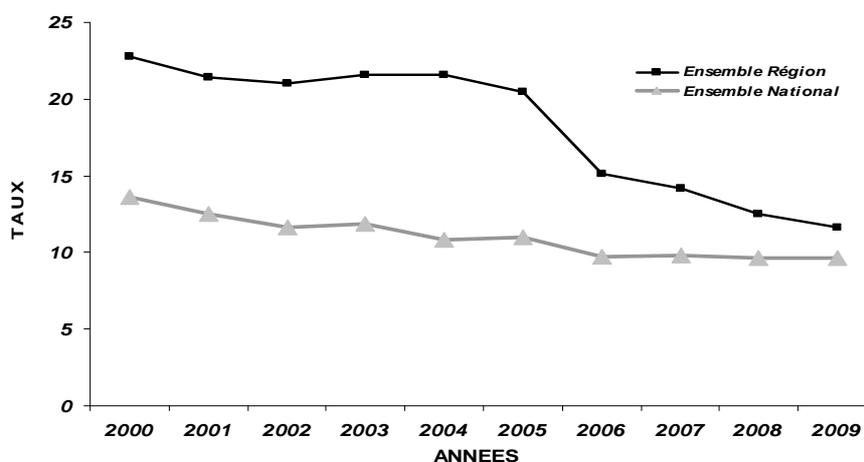
En termes d'évolution entre 2008 et 2009, le taux de chômage a enregistré une légère baisse en passant de 12,5% à 11,6%. Ce recul du taux de chômage vient confirmer la tendance à la baisse du niveau de chômage enregistrée au cours de ces dernières années, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national.

**Evolution du taux de chômage de la région
selon le sexe (en %)**

Années	En %			
	Masculin	Féminin	Ensemble Région	Ensemble National
2000	22,3	23,9	22,8	13,6
2001	20,8	22,8	21,4	12,5
2002	20,2	23,2	21	11,6
2003	21,7	21,3	21,6	11,9
2004	21,6	21,7	21,6	10,8
2005	19,5	23,2	20,5	11
2006	14,1	17,8	15,1	9,7
2007	13,6	15,8	14,2	9,8
2008	12,2	13,4	12,5	9,6
2009	11,1	13,1	11,6	9,6

Source : *Annuaire Statistiques du Maroc*
Enquête Nationale sur l'Emploi 2009

**Evolution du taux de chômage
(en %)**



3-5-3- Indice des prix à la consommation (ICP)

3-5-3- 1- Niveau de l'indice annuel moyen des prix à la consommation

Au terme de l'année 2009, le niveau de l'indice annuel moyen des prix à la consommation à Casablanca (base 100 en 2006) a atteint 108,0 contre 106,8 observé en 2008 accusant ainsi une hausse de 1,1%, contre 1,0 % au niveau national.

**Indice des prix à la consommation (base 100 en 2006)
Niveaux mensuels et annuels (2008-2009)**

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Indice moyen
2008	104,1	104,8	105,7	106,0	107,1	106,5	106,5	106,8	108,2	108,2	108,4	108,9	106,8
2009	108,1	108,2	108,9	109,3	107,9	106,6	106,7	107,9	109,4	108,9	107,3	107,3	108,0

Les consommateurs casablancais ont payé 1,1% de plus entre 2008 et 2009 pour les biens et les services, en raison notamment de la forte montée des prix des produits et services de l'enseignement (+ 8,3 %).

Dix des deux composantes principales de l'IPC ont enregistré une hausse des prix variant entre +0,3 % pour la division "Biens et services divers" et 8,3 % pour la division "Enseignement". Les divisions "Communications" (-4,8 %), ainsi que "Loisirs et culture" (-1,1 %) ont fait exception.

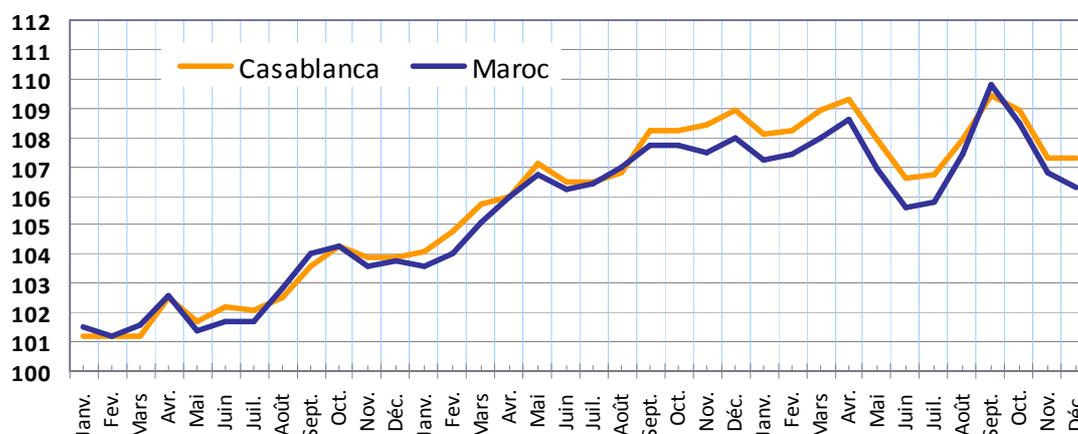
**Indices annuels moyens en 2008 et 2009
Niveau et évolution par division de produits à Casablanca**

Divisions de produits	Indice moyen		Évolution
	2008	2009	
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES	113,0	113,9	+0,8 %
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	104,8	108,7	+3,7 %
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	103,0	104,9	+1,8 %
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	105,1	106,7	+1,5 %
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	101,3	103,1	+1,8 %
SANTÉ	100,1	101,0	+0,9 %
TRANSPORT	104,0	104,9	+0,9 %
COMMUNICATIONS	95,4	90,8	-4,8 %
LOISIRS ET CULTURE	98,7	97,6	-1,1 %
ENSEIGNEMENT	104,8	113,5	+8,3 %
RESTAURANTS ET HÔTELS	104,5	107,4	+2,8 %
BIENS ET SERVICES DIVERS	101,0	101,3	+0,3 %
INDICE GENERAL	106,8	108,0	+1,1 %

**3-5-3- 2- Evolution de l'indice
a- Evolution de l'indice général**

Entre 2007 et 2009, le niveau de l'indice général moyen des prix à la consommation à Casablanca a évolué de 102,5 à 108,0 marquant ainsi une progression de 5,4 % sur les trois années, soit une hausse annuelle moyenne de 1,8%. Le taux d'accroissement au niveau national, durant la même période, s'est établi à 4,8 %, soit une hausse annuelle moyenne de 1,6 %.

**Evolution mensuelle de l'IPC entre 2007 et 2009
à Casablanca et au Maroc**



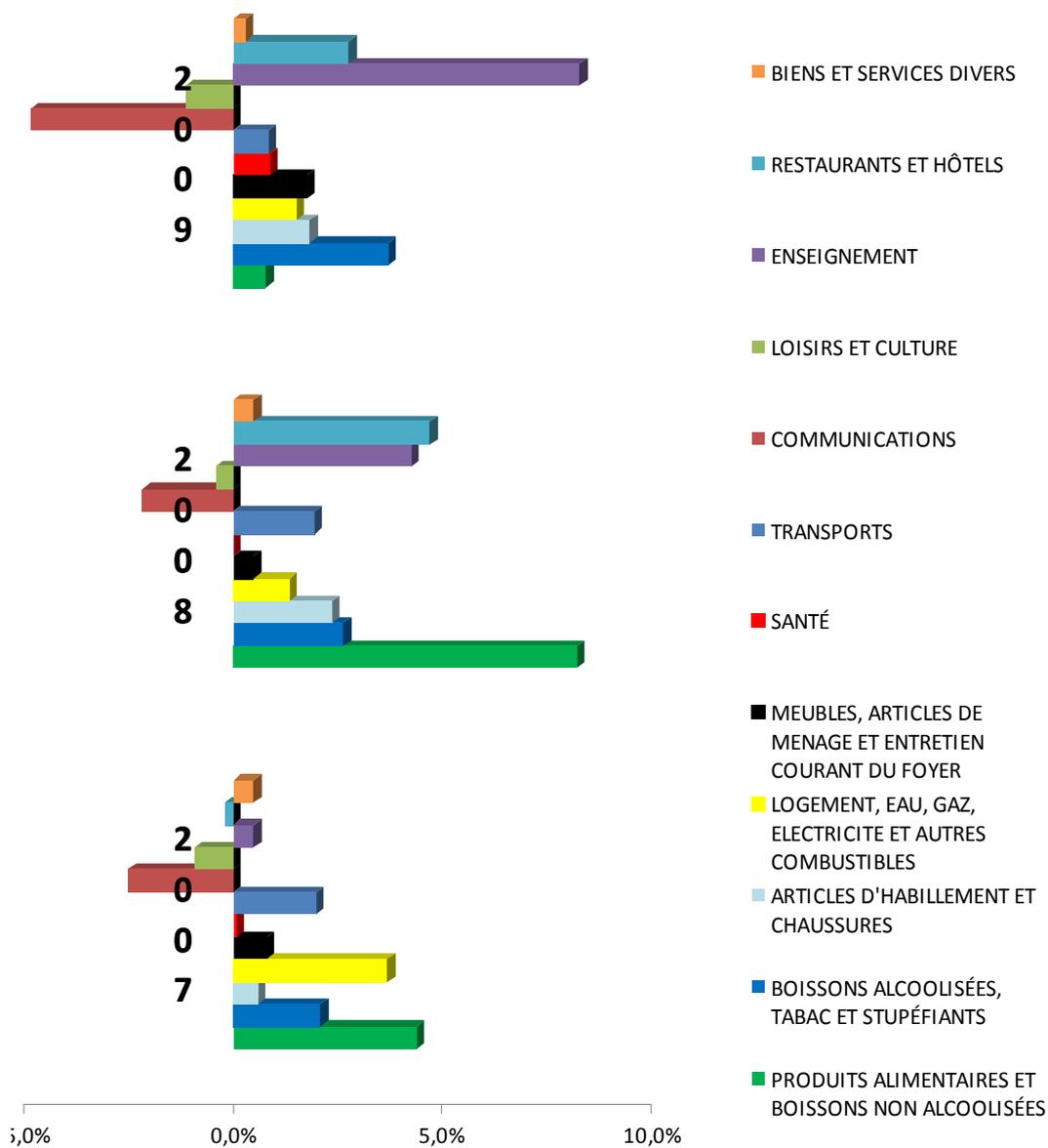
b) Evolution par divisions de produits

Durant la période 2007-2009, les divisions de produits les plus concernées par l'augmentation des prix sont :

- La division "ENSEIGNEMENT" (+12,9%);
- La division "RESTAURANTS ET HÔTELS" (+7,6%);
- La division "PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES" (+9,1%);
- La division "BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS" (+6,5%);
- La division "ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES" (+4,3%);
- La division "LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES" (+2,9%);
- La division "TRANSPORTS" (+2,8%);
- La division "MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER" (+2,3%);
- La division "SANTÉ" (+0,9%);

En revanche, les divisions "COMMUNICATIONS" (-6,9%) et "LOISIRS ET CULTURE" (-1,5%) ont exercé, durant cette période 2007-2009, un effet modérateur sur la hausse de l'indice général.

**Variation annuelle par division de produits à Casablanca
entre 2007 et 2009**



DEUXIEME PARTIE

SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

1 - AGRICULTURE

Bien que la région du Grand Casablanca est le grand centre industriel, commercial et financier du Royaume, l'agriculture reste un secteur non négligeable. La région bénéficie d'un climat favorable et d'une superficie agricole utilisée de près de 68 000 hectares sur les 114 000 hectares de terre de la région.

Le secteur agricole dans la région du grand Casablanca possède de grandes opportunités vue l'importance du marché de consommation, la concentration des unités de production agro alimentaire et l'existence d'importantes infrastructures stratégiques.

1-1- Statut foncier, taille des exploitations agricoles et utilisation des terres

Les types de sols, le statut foncier, la taille des exploitations agricoles et l'utilisation des terres constituent les facteurs essentiels de tout développement agricole.

1-1-1- Types de sols

La région du Grand Casablanca est caractérisée par la diversification du sol. Le tableau ci- dessous retrace les différents types de sols caractérisant la région :

*Superficies et types de sols
dans la région*

Types	Superficie (ha)	Superficie Agricole Utile (%)	Perméabilité	Drainage Interne
<i>Hamri</i>	19 853	29,2	<i>Faible</i>	<i>Moyen</i>
<i>Tirs</i>	16 833	24,8	<i>Faible</i>	<i>Mauvais</i>
<i>Rmel</i>	11 199	16,5	<i>Forte</i>	<i>Bon</i>
<i>Hrach</i>	4 548	6,7	<i>Moyenne</i>	<i>Bon</i>
<i>Biad</i>	6 278	9,3	<i>Forte</i>	<i>Bon</i>
<i>Autres</i>	9 163	13,5	<i>Moyenne</i>	<i>Bon</i>
<i>Total</i>	67 874	100	<i>///</i>	<i>///</i>

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca 2006-2007

1-1- 2- Statut foncier des terres

Un statut foncier anarchique et des tailles très réduites constituent un obstacle incontournable à toute utilisation rationnelle des facteurs susceptibles d'induire la croissance agricole.

Pour la région du grand Casablanca, le statut des terres est à concurrence de 90,1% melk et 8,5% du domaine privé de l'Etat (DPE).

*Superficies agricoles selon le statut
foncier des terres*

Statut foncier	Superficie en ha	%
Melk	61 177	90,1
Collectif	733	1,1
D.P.E.	5 740	8,5
Habous	224	0,3
Total	67 874	100

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca 2006-2007

1-1- 3- Taille des exploitations

Le problème majeur que connaît l'agriculture de la région est la taille assez réduite des exploitations. En effet, la taille moyenne des exploitations agricoles est estimée à 9,1 ha. Plus que la moitié des exploitations ont une taille de moins de 5 ha, et seulement 6,1% des exploitations ont 20 ha et plus.

*Répartition des exploitations agricoles
selon la taille*

Taille	Nombre d'exploitations	
	Nombre	%
moins de 5 ha	6011	54,1
5 - 10 ha	2447	22,0
10 - 20 ha	1976	17,8
20 - 50 ha	341	3,0
50 ha et plus	344	3,1
Total	11119	100,0

Source : Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca 2006-2007

1-1-4- Utilisation des terres

La superficie agricole utile dans la région est estimée à 66 470 ha, soit 58,3% de la superficie totale de la région, et de 0,7% de la superficie agricole utile nationale.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que la moitié de la superficie agricole utile de la région se trouve dans la province de Nouaceur.

*Répartition de la superficie agricole utile
Par préfecture et provinces de la région*

Année 2007-2008

Préfectures et Provinces	Superficie Agricole Utile (en ha)	Part en %
Casablanca	282	0,4
Mohammedia	17 342	26,1
Nouaceur	33 984	51,1
Médiouna	14 862	22,4
Total Région	66 470,5	100
Total National	8 959 800	/
Part Région/ National en %	0,74	/

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008
Annuaire Statistique du Maroc 2008

La superficie des terres ensemencées est estimée à 56 312 hectares durant la campagne agricole 2007-2008, environ 49,4% de la superficie totale de la région.

Les terres ensemencées et en jachères ont enregistré une régression respectivement de 2,4% et 4,3% par rapport à 2005-2006, en faveur notamment de la superficie des plantations fruitières avec une augmentation de plus de 4 fois en deux ans.

Par ailleurs, Il y a lieu de signaler que la part des terres de parcours et des terres incultivables était de 37,8% durant l'année 2007-2008.

**Evolution de l'utilisation des terres
dans la région**

Utilisation des terres	<i>En ha</i>		
	2005-2006	2007-2008	Variation en %
Terres ensemencées	57 718	56312	-2,4
Jachères	10 017	9 583	-4,3
Arbres fruitiers	139	575	313,7
Forêts	4 050	4 428	9,3
Parcours et Terres incultivables	42 130	43 156	2,4
Total	114 054	114 054	-

Source : Annuaire Régionaux du Grand Casablanca 2006 et 2008

Au titre de la campagne agricole 2007-2008, la superficie ensemencée en céréale a été de 40 530 ha soit 72,0% des terres arables.

Utilisation des terres ensemencées

Cultures	<i>Année 2007-2008</i>	
	Superficie en ha	Part en %
Céréales	40530	72,0
Légumineuse	760	1,4
Cultures maraîchères	4802	8,5
Cultures fourragères	9 645	17,1
Plantations fruitières	575	1,0
Total	56312	100

Source : Annuaire régional du Grand Casablanca 2008

1-2- Organisation professionnelle

La région du Grand Casablanca comptait 18 coopératives agricoles au titre de la campagne 2007-2008 contre 24 en 2003-2004.

**Répartition des coopératives selon
les activités agricoles**

Coopératives agricoles	2003-2004	2007-2008
Réforme agricole	6	6
Outillage agricole	0	0
Transport de viande	1	1
Collecte de lait	8	7
Aviculture	0	0
Apiculture	0	1
Approvisionnement	4	2
Primeurs	0	1
Autre	5	0
Total	24	18

Source : Annuaire Régionaux du Grand Casablanca 2008

1-3 - Production agricole

Les céréales, les légumineuses et les maraîchages constituent les principales productions agricoles dans la région du Grand Casablanca.

L'année agricole 2007-2008 a été caractérisée par une augmentation de la production agricole de 34,6% par rapport à la campagne 2006-2007. Cette augmentation a été enregistrée au niveau des céréales (+92,9%), des légumineuses (+5,4%) et des fourrages (+124,8%). En revanche la production de maraîchages a connu une baisse de 10,2%.

**Evolutions des principales cultures ensemencées
de la région**

Cultures	2005-2006			2006-2007			2007-2008			Evolution %		
	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt
Céréales	41,4	1028,9	24,9	32,1	174,6	5,4	40,5	336,8	8,3	26,2	92,9	53,7
Légumineuses	1,6	40,5	25,3	0,9	3,8	4,2	0,8	4,0	5,3	-11,1	5,4	26,2
Fourrages	10,7	1018,4	95,2	10,1	301,7	29,9	9,6	678,1	70,3	-4,9	124,8	135,1
Maraîchages	4,1	792,7	195,4	4,1	819,9	202,1	4,8	736,0	153,3	17,1	-10,2	-24,1

Source : Annales régionaux du Grand Casablanca 2006, 2007 et 2008
Superficie :1000 ha ; Production :1000 quintaux ; Rendements :qx /ha

Pour les céréales, le blé tendre occupe la première place avec près de 66,8% de la production totale céréalière en 2007- 2008, suivi de l'orge avec près de 21,0% de la production durant la même campagne agricole.

*Evolutions des principales cultures céréalières
de la région*

Cultures	2005-2006			2006-2007			2007-2008			Evolution %		
	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt	Sup	Prd	Rdt
Blé tendre	25,1	650,9	26	18,9	114,7	6,1	25,5	225,0	8,8	35,0	96,2	44,3
Blé dur	5,8	129,3	22,3	4,8	16,9	3,5	5,6	32,7	5,8	17,0	93,3	65,7
Orge	9,9	236,6	23,9	8,1	40,8	5	9,0	70,9	7,9	10,6	73,7	58,0
Mais	0,6	12,1	19,5	0,3	2,2	8	0,4	8,3	7,6	-65,0	276,1	-5,0
Total	41,4	1028,9	91,7	32,1	174,6	22,6	40,5	336,8	30,1	25,2	92,9	33,2

Source : *Annuaire Statistiques Régionaux 2006, 2007 et 2008*
Sup : ha, production en :1 000 qx, rend :q/ha

Durant la campagne agricole 2007-2008, la production céréalière de la région du Grand Casablanca a augmenté de 92,9% par rapport à l'année 2006-2007.

1- 4- Elevage

Malgré l'étroitesse de son espace rural, la région du Grand- Casablanca dispose d'un effectif important de cheptel. En 2008, la région possède près de 48 800 bovins enregistrant une progression de 4,1% par rapport à 2007. Quant aux ovins, leur nombre a atteint 145 600 têtes, soit une baisse de 14,7% entre 2007 et 2008. Pour les bovins, c'est la race croisée qui prédomine dans la région.

*Evolution des effectifs du cheptel dans la région
du Grand Casablanca*

Cheptel	En mille têtes			
	2005	2007	2008	Variation 2008/2007 (%)
Bovins	43,9	46,9	48,8	4,1
Ovins	137,3	170,7	145,6	-14,7
Caprins	1,9	2,4	2,0	-15,5

Source : *Annuaire Statistiques Régionaux 2005,2007 et 2008.*

Comparé à l'échelle nationale, la région du Grand Casablanca ne détient qu'une faible proportion du cheptel national en 2008, à peine 2% pour les bovins et 1% pour les ovins

En 2008, l'effectif des animaux de trait reste relativement important et totalise environ 8 900 têtes.

*Evolution des effectifs des animaux de trait
dans la région*

En mille têtes

Années	2005	2007	2008
<i>Chevaux</i>	2,2	2,9	2,7
<i>Mulets</i>	1,9	2,3	2
<i>Anes</i>	3,3	6,8	4,2
Total	7,4	12,0	8,9

*Source : Annuaire Statistiques Régionaux 2005,2007 et 2008
Annuaire Statistique du Maroc 2008*

1-5- Abattages contrôlés

La région du Grand Casablanca dispose de quatre unités administratives d'abattages. En 2008, on enregistre un abattage de près de 128 000 têtes de bovins et près de 668,7 milles d'ovins.

La quantité de viande produite est de 27 400 et 5 200 tonnes respectivement pour les bovins et les ovins, soit une hausse par rapport à 2007 de 47,9% et 23,8%.

Par ailleurs, l'abattage clandestin et non contrôlé continue encore à approvisionner la région de la viande, et ce malgré les efforts des pouvoirs publics pour enrayer ce phénomène.

*Abattages contrôlés dans la région
du Grand Casablanca*

Années	2 006		2007		2 008	
	Nombre de têtes	Quantité en tonne	Nombre de têtes	Quantité en tonne	Nombre de têtes	Quantité en tonne
<i>Bovins</i>	69 584	16 432	80 743	18 770	128 019	27 405
<i>Ovins</i>	309 900	4 166	302 768	4 227	668 659	5 176
<i>Camelins</i>	422	130	386	122	1 013	222
<i>Caprins</i>	4 653	55
Totaux	379 906	20 728	383 897	23 119	802 344	32 858

Source : Annuaire Statistiques Régionaux 2006,2007 et 2008

1-6- Production de lait et œufs

Au titre de l'exercice 2007, environ 32 315 milles litres de lait ont été produits ainsi que 658 000 œufs.

1-7- Capacité de production avicole

L'année 2007 s'est caractérisée par l'existence de 5 couvoirs de capacité de production de 802 000 poussins, et 21 unités reproductrices de capacité de 445 000 œufs à couvrir.

**Répartition des unités de production avicole
par type d'activité**

Année 2007

Activité ou nature de l'unité	Nombre d'unités	Capacité de Production
COUVOIRS	5	802 000 POUSSINS
REPRODUCTRICES	21	445 000 ŒUFS A COUVER
POULES PONDEUSES	38	3 213 000
POULETS DE CHAIR	154	2 740 000 OISEAUX
DINDE DE CHAIR	18	458 900 OISEAUX

Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca 2007

1 - 8 - Forêts

La Région du Grand Casablanca dispose d'une superficie de 4 000 ha de forêts provenant en totalité du reboisement, avec un taux de couverture près de 4% du territoire de la région.

Environ, 75% des forêts de la région se trouvent dans la commune rurale de Bouskoura (3 000 ha).

1-9 - Perspectives du secteur agricole

Le plan agricole « Maroc Vert » prévoit le lancement dans la région de 35 projets à forte valeur ajoutée pour un montant global de 2 milliards de dh.

La mise en œuvre du plan « Maroc Vert » dans la région du Grand Casablanca vise la mise en place d'une agriculture performante et adaptée aux règles du marché.

Ce plan prend en considération les atouts et l'attractivité de la région qui se distingue par:

- L'importance du marché de consommation;
- L'existence des infrastructures de base;
- L'existence des marchés de fourniture des matières premières agricoles;
- La concentration des unités industrielles agro alimentaires;
- Des potentiels pour le développement des produits de l'élevage.
- L'existence d'un climat favorable.

Ce plan tient compte aussi des contraintes entravant le développement du secteur agricole de la région. Il s'agit notamment de :

- La domination des petites exploitations;
- Les superficies irriguées restent limitées;
- La diminution de la main d'œuvre agricole;
- La faible spécialisation des coopératives agricoles.

Le plan « Maroc Vert » s'articule principalement au tour des filières suivantes :

- La production végétale;
- les céréales;
- les cultures maraîchères;
- Les cultures irriguées;
- La production de la viande rouge;
- La production laitière;
- Elevage des volailles et des lapins.

2 - INDUSTRIE

La région du Grand Casablanca est une région industrielle par excellence. Cette activité historique ne cesse encore de se développer malgré les incitations préconisées par les pouvoirs publics pour la délocaliser hors région.

Par ailleurs, dans la région du Grand Casablanca, il y a lieu de distinguer entre trois types d'industries :

- Les petites et moyennes industries non polluantes, implantées à l'intérieur des zones habitées arrivent à cohabiter avec la population. Cette industrie est éparpillée dans les localités des villes de Casablanca et de Mohammedia.

- Les petites et moyennes industries peu polluantes prévues dans des zones industrielles spéciales. Ce type d'industrie, créé auparavant dans les zones voisines de la ville ancienne, sont en train d'être englouties par les extensions de la ville et deviennent progressivement des industries « gênantes ».

- Les industries polluantes qui sont généralement des entreprises de grande taille. Ces industries, implantées dès le début à l'extérieur de la ville, risquent prochainement d'être devenues gênantes et imposent leur redéploiement vers d'autres zones très loin de la population. L'aménagement de nouvelles zones industrielles pour pallier à ces difficultés s'imposent à tout moment.

2 - 1- Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale

La région du Grand Casablanca, capitale économique du royaume, continue de renforcer sa position de leader dans l'industrie nationale. En effet, jusqu'à fin 2007, elle concentre 2689 établissements industriels, soit près de 34% du total des établissements industriels au niveau national. L'industrie dans cette région a connu des performances positives au niveau de la majorité des grandeurs économiques influençant ainsi les résultats sur le plan national.

La production industrielle s'est établie à près de 132 milliards de dhs, soit 49% de la production industrielle nationale.

Le montant de l'investissement réalisé au niveau de la région a atteint plus de 8 milliards de dhs, soit 46% de l'investissement industriel global.

Les exportations de la région se sont élevées à plus de 25 milliards de dhs, soit 34% du total des exportations nationales réalisées par les industries de transformation.

L'emploi total réalisé par l'industrie de transformation s'élève à 211 669 personnes dont 203 912 à titre permanents.

Du point de vu création de la richesse, la valeur ajoutée au niveau de la région est estimée à près de 37 milliards de dhs en 2007, représentant ainsi près de 50% de la valeur ajoutée des industries marocaines.

**Poids de l'industrie de la région
dans l'industrie nationale**

Année 2007

Grandeurs industrielles	Région	National	Part Région/ National en %
<i>Etablissement</i>	2689	7893	34,1
<i>Emploi total</i>	211 669	507253	41,7
<i>Production en 10⁶ de dhs</i>	131 904	268996	49,0
<i>Investissement 10⁶ de dhs</i>	8 301	18041	46,0
<i>Chiffre d'affaire 10⁶ de dhs</i>	151 352	293944	51,5
<i>Exportation 10⁶ de dhs</i>	25 252	74022	34,1
<i>Valeur Ajoutée 10⁶ de dhs</i>	36 947	74021	49,9

Source : Délégation régionale du Commerce et de l'industrie

2-2 - Evolution des grandeurs industrielles

Au titre de l'année 2007, la majorité des grandeurs économiques de l'industrie dans la région du Grand Casablanca ont connu des performances positives. En effet, toutes les grandeurs économiques se sont inscrites à la hausse par rapport à 2006.

*Evolution des grandeurs industrielles
de la région (En %)*

Grandeurs industrielles	2006/2005	2007/2006
<i>Nombre d'établissement</i>	-2,1	2,2
<i>Effectif de l'emploi</i>	0,6	4,0
<i>Production</i>	9,3	16,6
<i>Investissement</i>	61,9	1,3
<i>Chiffre d'affaire</i>	9,1	20,0
<i>Exportation</i>	7,2	22,7
<i>Valeur Ajoutée</i>	-3,2	7,2

Source : Annuaire statistiques régionaux 2006,2007et 2008

2-2-1- L'effectif des établissements

L'effectif des établissements est passé de 2 630 en 2006 à 2 689 en 2007, soit une hausse de 59 unités après une baisse de 56 unités en 2006 par rapport à 2005.

2-2-2- La production

La production industrielle qui s'est établie à près de 132 Milliards de dhs a connu une hausse de 16,6% par rapport à 2006. Cette hausse est imputable à la progression de la production des industries agroalimentaires qui représente 22% de la production de cette région et qui a augmenté de 33%. Tandis que les industries chimiques et parachimiques qui représentent à elles seules 42% de la production de cette région, ont diminué de -1% durant la même année.

Par branche d'activité, les branches qui contribuent le plus à la production industrielle dans la région sont l'industrie du raffinage (21%), les industries alimentaires (16%), l'industrie chimique (10%), l'industrie de la fabrication de machines et appareils électriques et l'industrie de travail de métaux (7% pour chacune).

2-2 -3- Les exportations

Les exportations industrielles ont progressé de 22,7% par rapport à 2006. Cette bonne performance est partagée par tous les secteurs d'activités : le secteur agroalimentaire (+51%), le secteur métalliques & mécaniques (+28%), et le secteur des industries chimiques et para-chimiques (+16%). Ce dernier représente 26% du total des exportations de la région.

Les branches les plus exportatrices sont celles de l'industrie de l'habillement et des fourrures, et l'industrie du raffinage avec respectivement 24% et 21%. La part de la production exportée a été de 19,1 en 2007 contre 18,2% en 2006.

2-2 -4- La valeur ajoutée

Du point de vue de la création de richesses, la valeur ajoutée dégagée au niveau de la région du Grand Casablanca a enregistré une hausse de 7,2% par rapport à 2006. Cette croissance est due à l'augmentation de la valeur ajoutée au niveau des industries agro-alimentaires (+47%). Ces industries ont contribué de 35% dans la valeur ajoutée de la région.

2-2 -5- L'investissement

Au titre de l'année 2007, le montant des investissements réalisés au niveau de cette région a connu une progression de 1,3% par rapport à 2006 contre près de 62% entre 2005 et 2006.

Par branche d'activité, à part le secteur de l'agro-alimentaire ainsi que celui de l'industrie mécanique et métallurgique qui ont connu des hausses des investissements respectivement de 38% et 44% par rapport à 2006, les investissements réalisés par les industries textiles & cuir, les industries électriques & électroniques et chimiques et para chimiques ont baissé respectivement de 12%, 15% et 6%.

2-2 -6- L'emploi

L'emploi industriel a enregistré une progression de 4% par rapport à 2006, soit une création de 8 139 nouveaux emplois. Cette progression n'était que de 0,6% entre 2005 et 2006.

Les industries les plus utilisatrices de la main d'œuvre sont les industries du textile et cuir (44%). Malgré sa prédominance dans l'effectif employé, l'industrie du textile a chuté de 4% par rapport à 2006.

*Evolution des grandeurs industrielles
de la région*

Grandeurs industrielles	2005	2006	2007
<i>Etablissement</i>	2686	2 630	2689
<i>Emploi</i>	202307	203530	211 669
<i>Production en 10⁶ de dhs</i>	103522	113152	131904
<i>Investissement 10⁶ de dhs</i>	5060	8196	8301
<i>Chiffre d'affaire 10⁶ de dhs</i>	115581	126153	151352
<i>Exportation 10⁶ de dhs</i>	19192	20574	25252
<i>Valeur Ajoutée 10⁶ de dhs</i>	35620	34467	36947

Source : Annuaires statistiques régionaux 2006,2007 et 2008

2-3- Grandeurs industrielles par préfectures et provinces

L'analyse de la structure du tissu industriel dans la région par préfecture et province fait ressortir la prédominance de la préfecture de Casablanca sur l'ensemble des grandeurs industrielles. En effet, à elle seule, elle concentre 82% de l'ensemble des unités industrielles, et contribue à hauteur de 64% dans la production industrielle. Environ, 85% de la main d'œuvre manufacturière sont employées dans cette préfecture.

*Répartition des grandeurs industrielles
par préfectures et provinces*

En 10⁶ de dhs

Préfectures et Provinces	Nombre Etablissement	Emploi	Production	Investissement	Chiffre d'affaire	Exportation	Valeur Ajoutée
<i>Casablanca</i>	2197	179744	84385056	3581784	96980192	15506360	29469116
<i>Médiouna</i>	62	1994	1147202	71845	2024069	59797	366672
<i>Mohammedia</i>	220	13296	34142996	3828500	38834745	5892908	3385534
<i>Nouaceur</i>	210	16635	12228881	818737	13513161	3792794	3725817
Total Région	2689	211669	131904135	8300866	151352167	25251859	36947139

Source : Annuaire régional du grand Casablanca 2008

*Répartition des grandeurs industrielles
par préfectures et provinces (%)*

Préfectures et provinces	Nombre Etablissements	Emploi	Production	Investissement	Chiffre d'affaire	Exportation	Valeur Ajoutée
<i>Casablanca</i>	81,7	84,9	64,0	43,1	64,1	61,4	79,7
<i>Médiouna</i>	2,3	0,9	0,9	0,9	1,3	0,2	1,0
<i>Mohammedia</i>	8,2	6,3	25,9	46,1	25,7	23,3	9,2
<i>Nouaceur</i>	7,8	7,9	9,2	9,9	8,9	15,0	10,1
Total Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Annuaire régional du grand Casablanca 2008

3- PECHE MARITIME

La région du Grand Casablanca dispose d'un long littoral de 98 Km. Il en découle une activité de pêche très importante.

3-1- Infrastructure d'accueil

La Région dispose de deux ports importants à savoir le port de Casablanca et celui de Mohammedia.

3-1- 1- Port de Casablanca

Le port de Casablanca est à vocation commerciale, avec aussi un pavillon réservé à la pêche de 370 m de linéaire de quais. Ce pavillon est doté des infrastructures suivantes :

- Une halle de poissons de 4000 m² ;
- Un chantier naval ;
- Une chambre froide de 1000 m³
- Une fabrique glace de 100 T/jour ;
- 85 magasins pour les armateurs sur une superficie de 5 384 m²;
- 4 225 m² réservé pour la réparation des filets.

3-1-2- Port de Mohammedia

Le port de Mohammedia est considéré comme étant un port pétrolier. Il comprend également un port de pêche dotés des équipements suivants :

- Une linéaire de quais de 250 m ;
- Une halle de poissons de 1 200 m² ;
- Des installations frigorifiques;
- Un chantier naval.

3-2- Captures

Les quantités de poisson débarquées en 2008 dans les deux ports de la région ont connu une forte baisse estimée à 25% par rapport à 2007 contre une augmentation de 2,1% entre 2006 et 2007.

**Evolution des poissons débarqués
dans les ports de la région**

Ports	Poids en Tonnes				Valeur en mille dhs			
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
Casablanca	42 992	40 940	41 719	30 867	422 159	393 907	419 296	354 867
Mohammedia	2 018	1 526	1 634	1 667	16 925	17 554	22 868	26 141
Total Région	45 010	42 466	43 353	32 534	439 084	411 461	442 064	381 008
<i>Evolution en %</i>	-	-5,7	2,1	-25,0	-	-6,3	7,4	-13,8
National	865 882	702 322	680 256	779 384	3 404 400	3 546 096	3 493 761	4 273 210
Région /National (%)	5,2	6	6,4	4,2	12,9	11,6	12,7	8,9

Source : Annuaire statistiques nationaux 2007 et 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008

Le volume des captures au niveau de la région représente 4,2% du total enregistré au niveau national.

Toutefois, on remarque une nette amélioration de prix de la tonne qui est passé de 10 199 dhs en 2007 à 11 711 dhs en 2008.

**Evolution des prix des poissons
débarqués dans les ports de la région**

Ports	Prix de la tonne en dhs			
	2005	2006	2007	2008
Total Région	9 755	9 689	10 199	11 711
National	3 932	5 049	5 136	5 500

Source : Annuaire Statistiques Nationaux du Maroc 2007 et 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008

Selon l'espèce des captures, le poisson blanc et les poissons pélagiques restent dominants avec près de 86,7% de l'ensemble des captures.

Evolution des captures par espèce

Espèces	2005		2006		2007		2008	
	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%	Poids en tonnes	%
Poissons pélagiques	17 993	39,9	19 545	46,02	20 895	48,20	13 781	42,36
Poissons blancs	20 023	44,5	18 141	42,72	15 870	36,61	14 416	44,31
Céphalopodes	4 169	9,3	2 434	5,73	3 590	8,28	1 827	5,62
Crustacés	2 826	6,3	2 348	5,53	2 996	6,91	2 512	7,72
Total général	45 011	100	42 468	100	43 351	100	32 536	100

Source : Annuaire Statistiques Nationaux du Maroc 2007 et 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008

3 -3 - Problèmes du secteur

Parmi les problèmes du secteur, il y'a lieu de citer notamment :

a) Pour les ressources halieutiques

- l'exploitation effrénée;
- La concentration des efforts de la flotte dans la zone biologiquement sensible ;
- L'absence d'un plan d'aménagement et de gestion des pêcheries ;
- L'inefficacité du dispositif législatif et réglementaire pour la protection des ressources;
- L'inadéquation des moyens de recherche scientifique et de couverture territoriale pour un contrôle intensif et régulier à terre.

b) Pour la flotte de pêche

- Une flotte vétuste : une bonne partie de cette flotte ne dispose pas de moyens suffisants pour un meilleur redéploiement vers des nouvelles zones de pêche;
- Les conditions de conservation des captures à bord sont en deçà des normes internationales.

c) Pour l'infrastructure d'accueil

- L'exiguïté des bassins;
- L'exiguïté de la cale de halage;
- L'envasement du port;
- Les difficultés de gestion du flux des personnes dans la halle des poissons;
- La saturation des quais et des halles due à l'arrivée massive des bateaux de pêche;
- L'inadaptation de l'infrastructure de base à l'évolution du secteur;
- L'existence d'un circuit informel de commercialisation de la production rendant opaque les données sur la production.

d) Pour l'industrie de valorisation

- Faible taux de valorisation;
- Coûts des facteurs de production élevés;
- Insuffisance d'encadrement en personnel spécialisé en froid industriel;
- Utilisation des substances frigorigènes qui sont interdites au niveau mondial;
- Existence d'un secteur informel très développé;
- Saisonnalité de la disponibilité des matières premières.

e) Pour la main d'œuvre

- L'existence d'un fort taux d'analphabétisme;
- Le déficit en personnel d'encadrement à bord des navires de pêche et des unités de conditionnement des produits de pêche.

4- TOURISME

4-1- Capacité hôtelière

Le Maroc dispose de tous les atouts pour promouvoir le tourisme, et Casablanca est le lieu où convergent le "tourisme de masse" et le "tourisme d'affaires". Pour ce faire, la région dispose en 2008 de 78 hôtels classés et 52 non classés d'une capacité en lits respectivement de 13 408 et 1 966.

Selon les critères d'homologation, les hôtels de grand luxe (4 et 5 étoiles) offrent à eux seuls 6 804 lits, soit 56,4% de la capacité totale des hôtels homologués dans la région et 48,5% pour ce qui est de l'ensemble des hôtels toute catégorie confondue.

Etablissements classés et capacité en lits

Année 2008

Catégories	Hôtels	Capacité en lits	Part en %
5 étoiles	6	2 440	18,2
4 étoiles	19	4 921	36,7
3 étoiles	17	3 138	23,4
2 étoiles	13	1 012	7,5
1 étoile	15	1 163	8,7
Résidences touristiques	1	288	2,1
V.V.T.	4	396	3,0
Maison d'hôtes	3	50	0,4
Total	78	13 408	100,0

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008

4-2- Fréquentation des hôtels

4-2-1- Les arrivées dans les établissements classés

L'effectif des touristes ayant été hébergés dans les établissements classés de la région a atteint près de 678 milles touristes en 2008 contre 624 milles en 2007, soit une hausse de 8,8%. Cet effectif représente 12,5% de l'ensemble des arrivées au niveau national.

Le tourisme international qui représente près de 76,3% a évolué de 8,4% contre une régression de 2,2% pour le tourisme national.

Evolution des arrivées dans les établissements classés

Type de tourisme	2007		2008		Variation en %	
	Région	National	Région	National	Région	National
Tourisme international	477 928	3 910 235	518 010	3 824 214	8,4	- 2,2
Tourisme interne	145 707	1 502 254	160 277	1 587 475	10,0	5,7
Total	623 635	5 412 489	678 287	5 411 689	8,8	- 0,01

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

4-2-2- Les nuitées touristiques

Au titre de l'année 2008, les établissements touristiques classés ont enregistré 1 500 546 nuitées, soit en moyenne 112 nuits par lit.

Les taux de fréquentation les plus élevés sont réalisés par les hôtels de 4 et 5 étoiles. En effet, les hôtels du grand luxe (4 et 5 étoiles) ont offert 849 518 nuitées en 2008, soit 56,6 % du total des nuitées réalisées par l'ensemble des hôtels classés. Il s'agit principalement d'un tourisme d'affaires.

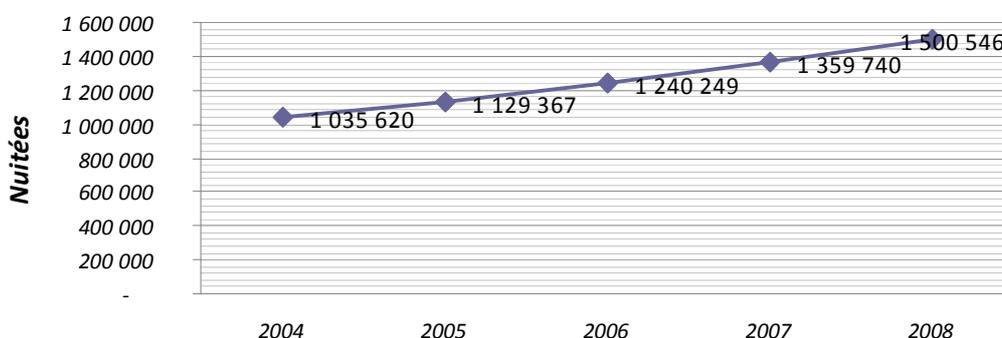
Evolution des nuitées touristiques par catégorie d'hôtels classés

Catégories	2004	2005	2006	2007	2008	Variation annuelle moyenne en % (2004-2008)
5 étoiles	276 367	306 259	347 206	359 021	316 529	3,45
4 étoiles	462 123	507 514	541 040	479 547	532 989	3,63
3 étoiles	124 988	125 006	138 511	267 126	397 962	33,58
2 étoiles	66 076	81 177	82 598	95 722	83 390	5,99
1 étoile	29 184	33 255	42 511	82 479	88 045	31,79
Résidences touristiques	20 577	26 906	29 821	27 570	33 118	12,63
V.V.T.	56 305	48 312	58 358	45 963	45 692	-5,09
Maisons d'hôtes	..	938	204	2 312	2 821	0,00
Total Régional	1 035 620	1 129 367	1 240 249	1 359 740	1 500 546	9,71
Total National	13 164 870	15 215 589	16 326 807	16 893 803	16 461 517	5,75

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2006, 2007 et 2008

Par ailleurs, la fréquentation des hôtels classés a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 9,7% sur la période 2004 - 2008 contre 5,8% au niveau national.

Evolution des nuitées réalisées dans les établissements classés



Cependant, entre 2007 et 2008, si la fréquentation des hôtels de 1, 3 et 4 étoiles ainsi que les résidences touristiques ont enregistré des hausses évaluées respectivement à 6,7%, 49%, 11,1%, et 20,1%, celle des hôtels 2 et 5 étoiles ainsi que les V.V.T ont connu des baisses respectivement de 12,9%, 11,8% et 0,6%.

4-2-3- Le taux d'occupation

Au titre de l'année 2008, le taux d'occupation régionale moyen des hôtels classés, toutes catégories confondues, est de 52% contre 55% 2007. Ce taux d'occupation au niveau national est de 45% en 2008.

Ce taux place la région en meilleure position par rapport à l'ensemble national, exception faite de la région de Marrakech, Tensift Al Haouz (54%).

Evolution du taux d'occupation réalisé dans les hôtels classés

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Taux d'occupation Régional en %	50	51	55	55	52
Taux d'occupation National en %	43	47	49	48	45

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2009

4 - 3 - Autres potentialités touristiques

Outre le tourisme d'affaire, la région attire aussi d'autres catégories de tourisme par ses potentialités touristiques à savoir notamment :

a) Les plages

Il s'agit de :

- Plage d'AIN DIAB;
- Plage de TAMARIS;
- Plage de AIN SEBAA;
- Plage de ZENATA;
- Plages de la ville de Mohammedia.

La corniche d'Ain Diab à Casablanca est dotée des équipements touristiques importants et diversifiés tels que hôtels, restaurants et piscines qui drainent énormément de touristes nationaux et internationaux.

b) Les sites et les forêts

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler la mosquée HASSAN II, la cité des Habous et l'église Catholique. La région dispose également des forêts qui servent de lieux de divertissement pour les Casablancais. Il s'agit des forêts de Bouskoura et d'Echchellalate.

c) Les lieux archéologiques

Plusieurs sites archéologiques ont été identifiés récemment dans la région. Ces lieux montrent l'existence des espèces humaines qui datent de plusieurs millénaires d'années. Ces sites sont:

- La zone de Sama 1;
- La zone d' Ouled Hamida1;

- La zone d' Ouled Hamida 2;
- La grotte de Sidi Abderrahmane;
- La grotte de Foulzou.

d) Infrastructure de base liée au tourisme

La région du Grand Casablanca dispose d'une infrastructure de base importante liée aux services touristiques. Dans ce cadre, on cite:

- Aéroport international Mohamed V;
- Aéroport de Tit Mellil pour les petits avions;
- Ports de Casablanca et de Mohammedia;
- Equipements sportifs internationaux.
- 140 agences de voyages;
- 16 agences de transport touristique;
- 4 campings internationaux.

5- ENERGIE

5-1- Raffinage du pétrole brut

Le secteur de l'énergie est un secteur stratégique. L'approvisionnement en produits énergétiques essentiellement pétroliers se fait par l'intermédiaire de la raffinerie de la SAMIR installée à Mohammedia. Cette raffinerie produit près de 80 % du pétrole raffiné au niveau national. La production de la SAMIR est livrée aux sociétés de distributions qui sont au nombre de 13 et aux centres emplisseurs des gaz (butane et propane).

Evolution des activités de la SAMIR

Activités	2005	2006	2007	2008	En 1 000 tonnes
					Variation 2008/2007 en %
Importation de pétrole brut	6 909	6 402	6 248	5 604	- 10,3
Mise en œuvre de pétrole brut	7 021	6 270	6 386	5 676	- 11,1
Production de la raffinerie	6 630	5 917	6 044	5 383	- 10,1
Livraison de la raffinerie	6 871	6 442	5 504	6 019	- 9,3

Source : *Annuaire Statistiques du Maroc*
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

La production de la raffinerie de la SAMIR a atteint 5 383 milles tonnes en 2008, enregistrant ainsi une baisse de 11,1% par rapport à 2007.

L'approvisionnement de la SAMIR en pétrole brut a diminué de 10,3% entre 2007 et 2008 en passant de 6 248 milles tonnes à 5 604 mille tonnes.

Les livraisons de la Samir ont accusé une hausse de 9,3% pour atteindre 6 019 milles tonnes entre 2007 et 2008.

Points de vente de carburants

Au terme de l'année 2008, 279 points de vente de carburants sont actifs sur l'ensemble du territoire de la région du Grand Casablanca. Le tableau ci-dessous donne la répartition de ces points de vente par préfecture et province de la région.

Répartition des points de vente de carburants par préfectures et provinces

Préfectures et Provinces	Années 2008 points de vente
Casablanca Anfa	69
AL Fida Mers Sultan	33
Hay Hassani	16
Ain Chock	15
Moulay Rachid	8
Ben M'sick	6
Ain Sebaa Hay Mohammadi	60
Sidi Bernoussi	8
Mohammedia	29
Médiouna	12
Nouaceur	23
Total Région	279

Source : *Direction Régionale de l'Energie et des Mines*

5- 2 - Production d'énergie électrique

L'énergie électrique est, à l'heure actuelle, l'unique et la principale source, au niveau de la région, desservant les divers besoins en énergie : éclairage public, éclairage domestique, industries consommatrices d'énergie. Ces besoins sont assurés actuellement, en grand partie, par des centrales thermiques installées dans la région. Il s'agit de la centrale thermique de Roches Noires et de Tit Mellil à Casablanca et la centrale thermique de Mohammedia.

Ces centrales ont produit ensemble 2 871,4 Millions de kwh en 2008, soit 17,8% de la production thermique d'électricité nationale enregistrant ainsi une régression de 10,4% par rapport à l'année 2007.

Evolution de la production d'électricité

En 10⁶ de kwh

Unité de production	2004	2005	2006	2007	2008
- Centrale thermique de Mohammedia	2 684,8	2 888,8	2 877,0	2 996,24	2 508,7
- Turbine à gaz	17,2	54,2	96,1	58,82	85,9
- Turbine à gaz de Tit Mellil	44,9	157,1	187,9	149,99	276,8
Total région	2 746,6	3 100,1	3 161,0	3 205,05	2 871,4
Variation en %	-	+12,9	+ 1,9	+ 1,4	- 10,4
Total National	14 584,2	17 539,9	18 053,8	17 944	18 048,1
Part Région/ National en %	18,8	17,7	17,5	17,9	15,4

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

6- ARTISANAT

Malgré le développement industriel de la Région du Grand Casablanca, l'artisanat continue à jouer un rôle important aussi bien au niveau de la production qu'au niveau des exportations et d'emploi.

L'artisanat s'exerce généralement selon deux pratiques principales : l'artisanat exercé dans des locaux à usage professionnel et l'artisanat dans les foyers que l'on peut qualifier d'artisanat domestique. S'il est aisé de suivre l'évolution du premier genre, il est difficile d'avoir des renseignements précis sur le second qui joue lui aussi un rôle important dans l'emploi féminin et dans la production.

Par ailleurs, et vu cette importance, l'Etat accorde une attention particulière à ce secteur notamment en matière d'organisation, d'encadrement, d'aide et de subventions.

6-1- Organisation du secteur de l'artisanat

6-1- 1- Coopératives

Au titre de l'année 2008, le nombre de coopératives d'artisanat, actives sur l'ensemble du territoire de la région, s'élève à 43 contre 36 en 2004.

*Les coopératives
par préfectures et provinces*

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>Nombre de coopératives d'artisanat</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>7</i>
<i>Hay Hassani</i>	<i>7</i>
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	<i>4</i>
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	<i>9</i>
<i>Ben M'sick - Moulay Rachid</i>	<i>4</i>
<i>Casablanca Anfa</i>	<i>1</i>
<i>Sidi Bernoussi</i>	<i>1</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>8</i>
<i>Médiouna</i>	<i>1</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>1</i>
<i>Total Région</i>	<i>43</i>

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

La répartition de ces coopératives par préfecture montre que 33 coopératives se localisent dans la préfecture de Casablanca dont 9 exercent leurs activités à la préfecture des arrondissements d'Al Fida Mers Sultan.

Par activité, les coopératives de la branche « Sculpteur de plâtre » occupent la première place avec 7 coopératives.

6-1- 2- Chambre d'artisanat

Le nombre d'artisans inscrits dans la chambre d'artisanat est estimé à 4 677 artisans en 2006.

La répartition des artisans selon les métiers montre que la proportion des tailleurs est la plus importante avec près de 44%, suivi des menuisiers avec une part de près de 17%.

Répartition des artisans inscrits dans la chambre d'artisanat de la région selon les métiers

Année 2006

<i>Métiers</i>	<i>Nombre d'artisans</i>	<i>Part en %</i>
<i>Fabriqueur de chaussures</i>	<i>220</i>	<i>4,7</i>
<i>Sculpteur de bois</i>	<i>35</i>	<i>0,7</i>
<i>Forgeron</i>	<i>135</i>	<i>2,9</i>
<i>Peintre</i>	<i>57</i>	<i>1,2</i>
<i>Tisserand</i>	<i>6</i>	<i>0,1</i>
<i>Fabriqueur de chaux</i>	<i>13</i>	<i>0,3</i>
<i>Fabriqueur de carreaux</i>	<i>26</i>	<i>0,6</i>
<i>Tailleur</i>	<i>2076</i>	<i>44,4</i>
<i>Menuisier</i>	<i>781</i>	<i>16,7</i>
<i>Tanneur</i>	<i>2</i>	<i>-</i>
<i>Potier</i>	<i>37</i>	<i>0,8</i>
<i>Maçon</i>	<i>90</i>	<i>1,9</i>
<i>Tapissier</i>	<i>3</i>	<i>0,1</i>
<i>Bijoutier</i>	<i>156</i>	<i>3,3</i>
<i>Sculpteur de plâtre</i>	<i>544</i>	<i>11,6</i>
<i>Maroquinier</i>	<i>54</i>	<i>1,2</i>
<i>Mécaniciens</i>	<i>147</i>	<i>3,1</i>
<i>Coiffeurs</i>	<i>104</i>	<i>2,2</i>
<i>Autres</i>	<i>191</i>	<i>4,1</i>
<i>Total</i>	<i>4 677</i>	<i>100</i>

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

6- 2 - Exportation des produits artisanaux

Les exportations du secteur de l'artisanat sont évaluées à près de 151 millions de dhs en 2008 contre près de 171 millions de dhs en 2007, marquant ainsi une baisse de près de 12%. Cette baisse a concerné l'ensemble des produits sauf les branches de fer forgé et de la poterie.

*Evolution des exportations des produits artisanaux
de la région*

Produits	2006		2007		2008	
	Valeur en milles dhs	Part en %	Valeur en milles dhs	Part en %	Valeur en milles dhs	Part en %
Tapis	8042,53	4,8	10158,13	5,9	10202,0	6,8
Cuir et ses produits	8314,43	4,9	13590,19	7,9	5262,0	3,4
Produits en cuivre	4030,29	2,4	4870,7	2,8	3578,6	2,3
Vêtements	9030,26	5,4	16231,05	9,5	9439,8	6,2
Bois	22888,55	13,6	25531,3	14,9	13079,4	8,7
Fer forgé	31420,16	18,7	461,03	0,3	19103,3	12,7
Bijoux de fantaisie	735,98	0,4	1 002,51	0,6	194,8	0,1
Babouches	2494,49	1,5	2045,65	1,2	109,0	0,1
Couvertures	6991,85	4,2	40 708,69	23,8	1325,0	0,9
Poterie	37688,97	22,3	8266,71	4,8	33527,8	22,2
Vannerie	29640,62	17,6	33282,59	19,4	24406,7	16,2
Divers	7151,18	4,2	15286,99	8,9	30726,2	20,4
Total	168429,31	100	171435,54	100	150954,6	100,0

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

En 2008, la part la plus élevée dans les exportations des produits artisanaux est opérée au niveau de la « Poterie » avec 22,2% de l'ensemble des exportations au niveau de la région.

*Evolution du poids des exportations des produits
artisanaux de la région*

Localité	En millions de dhs					
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Région	201	191	191	168	171	151
National	657	659	692	634	584	476
Part région / national en %	30,6	28,9	27,6	26,5	29,3	31,7

Source : Annuaire Statistique National 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2008

7- SECTEUR FINANCIER

Le secteur financier joue un rôle important dans le financement et la croissance des activités économiques. La région du Grand Casablanca a bénéficié d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics pour la promotion et le développement de ce secteur.

Les principaux acteurs du système financier sont les banques commerciales, les sociétés d'assurances et de réassurances et la bourse des valeurs.

7-1- Banques commerciales

7-1-1- Implantation bancaire

Les banques commerciales ont pour mission d'assurer les opérations de crédits et la collecte des dépôts.

Au titre de l'exercice 2008, sur 3 158 agences bancaires au niveau national, 934 agences sont implantées dans la région, soit 29,6% du réseau bancaire national.

Evolution de l'implantation bancaire

Préfectures et provinces	2006	2007	2008
CASABLANCA	738	805	49
MOHAMMEDIA	33	42	46
MEDIOUNA	-	7	7
NOUACEUR	-	7	6
REGION	771	861	934
NATIONAL	2467	2763	3158

Source : Annuaire Statistique National 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

7-1-2- Dépôts

Les agences bancaires au niveau de la région ont collecté comme dépôts près de 236,7 milliards de dhs en 2008 contre 201,2 milliards de dhs en 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 17,6%.

Évolution des dépôts effectués par les banques selon les préfectures et provinces

En Millions de dhs

Préfectures et provinces	2006	2007	2008
Casablanca	160 018	195 202	229 519
Mohammedia	4 492	5 597	6 318
Médiouna	-	323	378
Nouaceur	-	90	448
Total Région	164 510	201 212	236 663

Source : Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

Les banques de la province de Nouaceur ont réalisé une augmentation remarquable en passant de 90 à 448 millions de dhs entre 2007 et 2008.

7-1-3- Crédits

Le montant de crédits distribués par les banques de la région a atteint 337 218 millions de dhs au cours de l'année 2008 contre 271 229 millions de dhs en 2007, soit une progression de 24,3%.

Evolution des crédits effectués par les banques selon les préfectures et provinces

En 10⁶ de dhs

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<i>Casablanca</i>	<i>202 721</i>	<i>267 738</i>	<i>333 231</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>2 989</i>	<i>3 432</i>	<i>3 876</i>
<i>Médiouna</i>	<i>-</i>	<i>34</i>	<i>51</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>-</i>	<i>25</i>	<i>60</i>
<i>Total Région</i>	<i>205 710</i>	<i>271 229</i>	<i>337 218</i>
<i>Total National</i>	<i>327 357</i>	<i>422 573</i>	<i>519 317</i>
<i>Part Région/ National en %</i>	<i>62,8</i>	<i>64,2</i>	<i>64,9</i>

S source : Annuaire Statistique National 2008
Annuaire Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

Le volume de crédits distribués par les banques de la région représente 64,9% du total de crédits distribués au niveau national en 2008 contre 64,2% en 2007.

7-2- Sociétés d'assurances et de réassurances

7-2- 1- Sociétés d'assurances

Au titre de l'année 2008, le montant du Capital Social des compagnies d'assurances localisées dans la région est de près de 6,1milliards de dhs, soit une augmentation de 10,8% par rapport à l'année 2006.

Au cours de la même année, les compagnies d'assurances ont constitué un montant de provisions techniques à hauteur de près de 78,9 milliards de dhs, enregistrant ainsi une évolution de 9,1% par rapport à 2007.

L'ensemble des prestations et frais payés ont enregistré une augmentation de 12,3% entre 2005 et 2006.

**Evolution des principaux indicateurs
des sociétés d'assurances**

En 10⁶ de dhs

Indicateurs	2007	2008	Variation 2008/2007 en %
<i>Capital Social</i>	5 493,13	6 085,41	10,78
<i>Primes émises</i>	16 833,18	18 829,99	11,86
<i>Provisions techniques</i>	72 346,72	78 901,97	9,06
<i>Les placements</i>	71 346,81	77 774,97	8,80
<i>Prestation et frais payés</i>	8 783,83	9 866,14	12,32

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-2 -2- Les intermédiaires d'assurances

En 2006, le nombre des intermédiaires d'assurances agréés dans la région a été de 335 au lieu de 324 en 2005. Ce nombre était réparti comme suit :

- 193 agents d'assurances;
- 142 courtiers d'assurances.

Entre 2005 et 2006, le nombre des agents d'assurances agréés a connu une réduction de 5 unités alors que le nombre des courtiers est passé de 126 à 142 en une année.

**Evolution des intermédiaires d'assurances
de la région**

Intermédiaires	2005	2006	Variation en %
<i>Agents agréés</i>	198	193	-2,5
<i>Courtiers</i>	126	142	12,7
Total	324	335	3,7

Source : Rapport d'activité des entreprises d'assurances et de réassurances du Maroc 2005 et 2006

La région concentre 39,6% des intermédiaires d'assurances en activité à l'échelle nationale et rassemble plus que 60% des courtiers.

7-2-3- la société de réassurances

La société centrale de réassurances localisée dans la région du Grand Casablanca est considérée comme le réassureur professionnel du Maroc.

En 2008, cette société centrale a constitué 10,6 milliards de dhs de provisions techniques marquant ainsi une progression de près de 6% par rapport à 2007.

Le total des primes acceptées, réalisé au cours de l'année 2008, est de 2,07 milliards de dhs, enregistrant ainsi une régression de 3,6% par rapport à 2007.

Par ailleurs, les prestations et frais payés ont augmenté de 11,72 % entre 2007 et 2008.

**Evolution des indicateurs relatifs à la société
de réassurances**

En 10⁶ dhs

<i>Indicateurs</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Variation en %</i>
<i>Capital social</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>-</i>
<i>Primes acceptées.</i>	<i>2 150,7</i>	<i>2 072,56</i>	<i>- 3,63</i>
<i>Provisions techniques</i>	<i>10 039,29</i>	<i>10 639,99</i>	<i>5,98</i>
<i>Les placements</i>	<i>8984,5</i>	<i>9 921,16</i>	<i>10,43</i>
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>1 193,18</i>	<i>1 333,06</i>	<i>11,72</i>

Source : : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7- 3 - Bourse des valeurs de Casablanca

A la clôture de l'exercice 2008, le volume des transactions échangées à la bourse de Casablanca a connu une régression de 32,1% en passant de 359,8 milliards de dhs en 2007 à 244,2 milliards de dhs en 2008.

7- 3 -1- Marchés de la bourse des valeurs de Casablanca

Il est à rappeler que la bourse de Casablanca est composée principalement de deux marchés à savoir le marché central et le marché de blocs.

Dans ce cadre, le volume des transactions sur le marché central a passé de 213,8 milliards de dhs en 2007 à 159,1 milliards de dhs en 2008; soit une baisse de 25,6%. Cependant, sa position a été améliorée sur le marché des transactions au détriment du marché de blocs, sa participation a passé de 59,4% en 2007 à 65,2% en 2008, contre respectivement 31,2% et 24,0% pour le marché de blocs.

**Volume des transactions échangées à la bourse
des valeurs de Casablanca**

<i>Marchés</i>	<i>2007</i>		<i>2008</i>	
	<i>Volume en millions de dhs</i>	<i>Part en %</i>	<i>Volume en millions de dhs</i>	<i>Part en %</i>
<i>Marché central</i>	<i>213 797,38</i>	<i>59,43</i>	<i>159 075,57</i>	<i>65,15</i>
<i>Marché de blocs</i>	<i>112 327,54</i>	<i>31,22</i>	<i>58 660,05</i>	<i>24,02</i>
<i>Offres publiques</i>	<i>1 592,22</i>	<i>0,44</i>	<i>0,26</i>	<i>0,00</i>
<i>Transferts</i>	<i>151,44</i>	<i>0,04</i>	<i>311,92</i>	<i>0,13</i>
<i>Introductions</i>	<i>19 000,12</i>	<i>5,28</i>	<i>14 185,04</i>	<i>5,81</i>
<i>Apports de titres</i>	<i>12 462,29</i>	<i>3,46</i>	<i>6 165,71</i>	<i>2,53</i>
<i>Augmentation de capital</i>	<i>448,72</i>	<i>0,13</i>	<i>5765,90</i>	<i>2,36</i>
<i>Volume des transactions</i>	<i>359 779,70</i>	<i>100</i>	<i>244 164,44</i>	<i>100</i>
<i>Dont</i>				
<i>Actions</i>	<i>349 732,1</i>	<i>97,21</i>	<i>222 053,4</i>	<i>90,94</i>
<i>Obligations</i>	<i>10 047,6</i>	<i>2,79</i>	<i>22 111,1</i>	<i>9,06</i>

Source : Bourse de Casablanca

Les opérations boursières sont dominées par le marché des actions qui représente 90,94% du volume des transactions en 2008 contre 9,06% pour le marché des

obligations. Il est à noter que malgré sa dominance, le marché des actions a enregistré une régression remarquable de 36,5% par rapport à l'exercice 2007.

***Evolution des marchés des actions
et des obligations***

Marchés	2007				2008			
	Nombre de titres	%	Volume en milliers de dhs	%	Nombre de titres	%	Volume en milliers de dhs	%
Actions	262052645	99,98	349732110,9	97,21	224999782	99,94	222053388,5	90,94
Obligations	51858	0,02	10047593,9	2,79	124619	0,06	22111055,52	9,06
Total	262104503	100	359779704,8	100	225124401	100,00	244164444	100

Source : Bourse de Casablanca

7- 3 -2- Capitalisation boursière

La capitalisation boursière ou la valeur totale des actions cotées en bourse, a régressé de 9,3% par rapport à 2007 en se situant à un niveau de 531,7 milliards de dhs en 2008 contre 586,3 milliards de dhs en 2007.

Cette baisse de la capitalisation boursière est due notamment d'une part, à la diminution du nombre des titres traités évaluée à 14,1% entre 2007 et 2008, et d'autre part, à la baisse des cours des actions; l'indice Masi a régressé de 13,5% et l'indice Madex de 13,4% entre ces deux années.

***Evolution des principaux indicateurs boursiers
de la Bourse de Casablanca***

Indicateurs boursiers	2007	2008	Variation en %
Capitalisation boursière (en 10 ⁶ dhs)	586328	531750	-9,3
Nombre des titres traités ((en 10 ⁶ dhs))	262,1	225,1	-14,1
Indice des cours des actions :			
Masi	12694,97	10984,29	-13,5
Madex	10464,34	9061,02	-13,4
Rendement moyen général en %	2,51	3,70	-

Source : Bourse de Casablanca

Par contre, le rendement moyen général, soit la rémunération globale qu'un actionnaire obtient à partir de son placement, a connu une évolution positive en passant de 2,5% en 2007 à 3,7 en 2008.

**Evolution de la capitalisation boursière
des valeurs**

Années	Capitalisation en million de dhs	Variation en %
2000	114 765	-
2001	104 706	- 8,8
2002	87 175	-16,7
2003	115 507	+32,5
2004	206 517	+78,8
2005	252326	+22,2
2006	417092	+65,3
2007	586328	+40,6
2008	531750	- 9,3

Source : Bourse de Casablanca

L'analyse sectorielle de la capitalisation boursière, révèle que le secteur de télécommunication, dont l'évolution n'a pas cessé d'accroître ces dernières années, occupe la première position avec 25,6% de la valeur totale de la capitalisation boursière, contre 22,0% en 2007.

Quant au secteur bancaire, sa position a enregistré une légère baisse de 0,6 point en passant de 25,8% en 2007 à 25,2% en 2008.

Concernant le secteur du transport, il a gardé la même position que celle de l'année 2007 avec seulement 0,1%.

**Evolution de la capitalisation boursière par secteur
d'activité économique**

Secteurs	2007		2008	
	Valeur en millions de dhs	%	Valeur en millions de dhs	%
Agroalimentaire/Production	12 989,50	2,2	14 632,20	2,8
Assurances	19834,0	3,4	14 797,80	2,8
Banques	151 347,60	25,8	133 780,10	25,2
Bâtiment & matériaux de construction	73 686,20	12,6	56 309,30	10,6
Boissons	8 115,70	1,4	6751,0	1,3
Chimie	4 267,50	0,7	1957,0	0,4
Distributeurs	10 933,40	1,9	11 478,70	2,2
Emballage	55,7	0,0	-	-
Equipements Electroniques & Electriques	919,8	0,2	381,5	0,1
Immobilier	90 586,40	15,4	79 389,10	14,9
Industrie Pharmaceutique	1 916,60	0,3	2018,0	0,4
Ingénieries & Biens d'Equipement Industriels	-	-	368,1	0,1
Matériels, Logiciels & Services Informatiques	3 044,80	0,5	1 513,60	0,3
Loisirs et Hôtels	2 710,90	0,5	1 812,30	0,3
Mines	5 312,60	0,9	3 284,20	0,6
Pétrole & Gaz	13 371,10	2,3	11 839,90	2,2
Services aux collectivités	2480,0	0,4	1680,0	0,3
Sociétés de financement & Autres Activités Financières	8 277,20	1,4	6 936,90	1,3
Sociétés de Porte feuille -Holdings	47 025,10	8,0	45 932,40	8,6
Sylviculture & Papier	180,2	0,0	413,3	0,1
Télécommunications	128 787,50	22,0	136 171,90	25,6
Transport	486,7	0,1	302,4	0,1
Total	586 328,5	100,0	531 749,7	100

Source : Bourse de Casablanca

8- FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Dans ce chapitre, il s'agit des opérations réalisées en recettes fiscales de la région et des budgets des communes.

8-1 - Recettes fiscales

Les recettes fiscales collectées au niveau de la région ont atteint près de 85,1 milliards de dhs en 2008.

Recettes fiscales selon le type d'impôts

<i>Année 2008</i>	
<i>Impôts</i>	<i>Montant en milliers de dhs</i>
I - Impôts sur le rôle	3 402 389
<i>Dont :</i>	
<i>Impôts des patentes</i>	<i>321 275</i>
<i>Impôts généraux sur le revenu</i>	<i>917 409</i>
<i>Impôts sur les sociétés</i>	<i>143 736</i>
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	<i>179 468</i>
<i>Taxe urbaine</i>	<i>300 885</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>494 440</i>
II - Impôts sur déclaration :	81 690 6693
<i>perception</i>	<i>4 388 722</i>
<i>Impôts sur le revenu</i>	<i>4 388 722</i>
Recettes de l'administration fiscale	52 586 628
<i>Impôts sur les sociétés</i>	<i>25 762 625</i>
<i>Impôts sur le revenu</i>	<i>8 862 196</i>
<i>Majoration / rôle et déclaration</i>	<i>192 627</i>
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	<i>17 769 180</i>
Douane	24 715 343
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	<i>24 715 343</i>
Total général	85 093 082

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

8-2 - Budgets des communes

Les recettes globales des communes (non compris les communes de la préfecture de Mohammedia) ont atteint près de 4,3 milliards de dhs en 2008 et les dépenses 2,8 milliards de dhs. Une telle situation a permis de réaliser un excédent évalué à 1,5 milliards de dhs.

Budgets des Communes

En 1000 dhs

<i>Communes</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>excédent ou déficit</i>
COMMUNES URBAINES	3 913 760	2 584 641	1 329 119
CASABLANCA	3 581 114	2 447 006	1 134 108
MECHOUAR	42 072	22 355	19 717
NOUACEUR	156 490	35 744	120 746
MEDIOUNA	89 718	58 745	30 973
TIT MELIL	44 366	20 791	23 575
MOHAMMEDIA	'''	'''	'''
AIN HARROUDA	'''	'''	'''
COMMUNES RURALES	314 349	82 242	232 107
ECH-CHALLALATE	'''	'''	'''
BNI YAKHLEF	'''	'''	'''
SIDI MOUSSA BEN ALI	'''	'''	'''
SIDI MOUSSA MAJDOUB	'''	'''	'''
LAHRAOUYINE	8 398	5 255	3 143
AL MAJJATIA OULAD TALEB	10 852	10 020	832
SIDI HAJJAJ OUED HASSAR	26 015	10 451	15 564
BOUSKOURA	102 151	28 091	74 060
DAR BOUAZZA	100 711	17 671	83 040
OULAD SALAH	66 222	10 754	55 468
SYNDICAT SOCIAL	28 429	8 024	20 405
TOTAL	4 256 538	2 674 907	1 581 631

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

TROISIEME PARTIE

INFRASTRUCTURES DE BASE

1 – ELECTRICITE

Depuis l'indépendance, des efforts continus ont été déployés par les pouvoirs publics pour doter le pays en général et la région du Grand Casablanca en particulier d'une infrastructure importante en matière de l'électricité.

Dans ce cadre, par une délibération du Conseil de la Communauté Urbaine de Casablanca, adoptée à l'unanimité le 15 avril 1997, LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) s'est vu confier la gestion déléguée de la distribution d'électricité, d'eau potable et du service d'assainissement liquide à Casablanca et Mohammedia.

1-1- Infrastructure d'électricité

L'infrastructure d'électricité dans la région du Grand Casablanca se compose notamment de :

- 9 postes sources HT/MT dont 2 appartenant à l'ONE d'une puissance de 1360 MVA;
- 2 954 postes de distribution publique MT/BT d'une puissance de 1188,5 MVA;
- 1 596 postes clients d'une puissance de 1063 MVA;
- 2 267 km de réseau MT;
- 2 655 km de réseau BT;

1-2- Raccordement des ménages au réseau électrique

La distribution d'énergie électrique est assurée par la LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) et par l'ONE (Office National d'Electricité). Toutes les concentrations urbaines sont électrifiées. Par contre, en milieu rural, des efforts sont encore déployés pour généraliser l'électrification rurale.

En 2004, près de 94% des ménages urbains disposaient de l'électricité dans leurs logements. Cette part était de 67,3% en milieu rural contre 16% en 1994.

Cependant, la demande en énergie électrique ne cesse de croître suite à l'extension des différents centres urbains, à l'industrialisation et à l'électrification rurale.

Ménages disposant de l'électricité dans leurs logements par milieu de résidence

Milieu de résidence	En %	
	1994	2004
Urbain	85,1	94,1
Rural	16,0	67,3
Total région	82,1	91,8

Source : RGPH 1994 et 2004

1-3- Distribution d'électricité

Depuis 1997, la distribution d'électricité est confiée à la LYDEC. Le volume des investissements relatifs à l'activité d'électricité est évalué à 2 597 millions de dhs, soit près de 34% des investissements globaux réalisés par la LYDEC sur la période 1997-2008. Ces investissements ont permis de répondre à l'accroissement de la demande de consommation en électricité, d'accroître la politique de renouvellement des infrastructures et de déployer des actions visant l'économie d'énergie.

Les investissements de la LYDEC dans l'activité d'électricité sur la période 1997-2008

En 10⁶ Dhs

Secteurs	Montant	%
Electricité	2597	33,6
Eau- Assainissement- Communs	5129	66,4
Total	7726	100

Source : Lyonnaise des Eaux de Casablanca

Par ailleurs, dans le cadre des projets – phares 1997-2008 élaborés par LYDEC, il y a lieu de citer notamment:

- Réhabilitation des postes sources;
- Réhabilitation, renforcement et restructuration du réseau basse et moyenne tension;
- Electrification de douars et bidonvilles;
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.

1-4- Production d'énergie électrique

D'origine hydraulique et thermique, la production d'énergie électrique, sa transformation et sa distribution sont assurées par l'Office National d'Electricité (ONE) depuis 1963.

Cette production d'énergie électrique réalisée par l'ONE est cédée également à la LYDEC chargée de la distribution d'électricité à Casablanca et à Mohammedia, et aux abonnés spéciaux de cet office (ONCF...).

Evolution de la production d'électricité

En Millions de Kwh

Centrales	2006	2007	2008
CENTRALE THERMIQUE MOHAMMEDIA	2 877,0	2 996,2	2508,7
TURBINES A GAZ MOHAMMEDIA	96,1	58,8	85,9
TURBINES A GAZ DE TIT MELLIL	187,9	150,0	276,8
TOTAL	3 161,0	3 205,0	2 871,4

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

1-5- Consommation d'énergie électrique

La consommation d'énergie électrique dans la région du grand Casablanca est passée de 4 721 millions de kwh en 2006 à 4 901 millions de kwh en 2007, soit une variation positive de 3,8%. Cette consommation concerne l'éclairage public et domestique ainsi que les besoins de l'industrie et du commerce.

Consommation d'énergie électrique selon le niveau de tension

En Millions KWH

<i>Niveau</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>Variation en %</i>
<i>Basse tension</i>	<i>222,8</i>	<i>241,9</i>	<i>8,6</i>
<i>Moyenne tension</i>	<i>958,4</i>	<i>1009,1</i>	<i>5,3</i>
<i>Haute tension</i>	<i>3 539,8</i>	<i>3 650,1</i>	<i>3,1</i>
<i>Total Région</i>	<i>4 721</i>	<i>4 901,1</i>	<i>3,8</i>
<i>Total National</i>	<i>19 260</i>	<i>20 540</i>	<i>6,6</i>
<i>Région/ National (%)</i>	<i>24,5</i>	<i>23,9</i>	<i>-2,4</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007

Il ressort du tableau ci- dessus que la région du Grand Casablanca s'accaparent à elle seule près du quart de la consommation d'énergie réalisée à l'échelle nationale.

La répartition des ventes d'énergie électrique par préfectures et provinces montre que la préfecture d'Ain Chock consomme à elle seule le tiers d'énergie électrique totale distribuée au niveau de la région.

Ventes d'énergie électrique effectuées par l'ONE selon les préfectures et provinces

Année 2007

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>Ventes</i>		<i>Nombre d'Abonnés</i>	
	<i>En milliers KWH</i>	<i>En %</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>1702 197</i>	<i>34,7</i>	<i>31 158</i>	<i>19,2</i>
<i>Hay Hassani</i>	<i>139 343</i>	<i>2,9</i>	<i>26 628</i>	<i>16,4</i>
<i>Ben M'Sick, Moulay Rachid, Bernoussi et Médiouna</i>	<i>2 358 001</i>	<i>48,1</i>	<i>52 524</i>	<i>32,4</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>701 631</i>	<i>14,3</i>	<i>51 861</i>	<i>32</i>
<i>Total</i>	<i>4 901 174</i>	<i>100</i>	<i>162 171</i>	<i>100</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007

2 - EAU POTABLE

La demande en eau potable s'accroît d'une année à l'autre aussi bien de la part des ménages que de la part du secteur industriel. Il est à rappeler que 12% de la population marocaine se trouve à la Région du Grand Casablanca et près de 34,1% des unités relevant du secteur industriel sont localisées dans la région.

2 - 1 – Alimentation en eau potable

La Région du Grand Casablanca est alimentée en eau potable à partir de deux stations de traitement situées dans d'autres régions, il s'agit :

- Du Barrage Mohamed Ben Abdellah sur l'oued Bou Regreg ;
- Des barrages Daourat et Sidi Mâachou situés sur l'oued Oum Errabia dans la province de SETTAT.

Par ailleurs, en milieu rural, on enregistre l'existence de puits éparpillés dans les différentes communes.

2 - 2 – Infrastructures d'eau potable

L'infrastructure d'eau potable dans la région du Grand Casablanca se compose notamment de :

- 30 réservoirs et châteaux d'eau totalisant 619 705 m³ de stockage ;
- 18 stations de pompage ;
- 60 pompes ;
- 4 201 km de réseau de distribution.

2-3 - Raccordement des logements à l'eau

Le raccordement au réseau d'eau potable est généralisé pour les unités industrielles. Pour les logements, le taux de raccordement est variable entre les deux milieux de résidences comme le montre le tableau suivant :

*Ménages disposant de l'eau potable dans leurs logements
par milieu de résidence*

<i>Milieu de résidence</i>	<i>En %</i>	
	<i>1994</i>	<i>2004</i>
<i>Urbain</i>	<i>82.4</i>	<i>83.2</i>
<i>Rural</i>	<i>5.5</i>	<i>6.4</i>
<i>Total Région</i>	<i>79.1</i>	<i>76.8</i>

Source : RGPH 1994 et 2004.

Il se dégage que le milieu rural est sous équipé en réseau d'eau potable. Ainsi, près de 94% des ménages ruraux ne disposaient pas de l'eau courante dans leurs logements en 2004.

En milieu urbain, le raccordement au réseau d'eau potable n'est pas encore généralisé : 17% des ménages n'en disposaient pas en 2004.

2-4- Distribution d'eau potable

La gestion déléguée de la distribution de l'eau (achat chez l'ONEP) est assurée par la LYDEC (lyonnaise des eaux de Casablanca) à Casablanca et Mohammedia; suite à la signature du contrat de gestion déléguée en 1997.

Le montant des investissements dans l'eau potable réalisés par la LYDEC se chiffre à 1 747 millions de Dhs sur la période 1997-2008, soit 22,6% du total des investissements réalisés par la LYDEC et 39,6% du total des investissements financés par elle même. Ces investissements visent à renforcer les moyens de contrôle de la qualité de l'eau, à améliorer le taux de desserte et à poursuivre les efforts en matière d'économie de la ressource qui constitue un enjeu national.

Dans le cadre des projets – phares 1997-2008 élaborés par LYDEC, il y' a lieu de citer notamment:

- Etudes et réalisation des réservoirs d'eau potable;
- Etudes et alimentation des nouveaux centres en eau potable;
- Extension de réseau d'eau potable;
- Réhabilitation des réseaux d'eau potable;
- Renforcement des réseaux d'eau potable;

2- 5- Ventes d'eau potable

Les ventes de l'ONEP à la LYDEC sont évaluées à 119,43 millions de m³ en 2008 contre 112,12 millions m³ en 2007, soit une augmentation de 5,8%. Au titre de l'année 2007, ces ventes représentent environ 16,5% du total des ventes de l'ONEP au niveau national.

Evolution des ventes l'ONEP à la LYDEC en eau potable

En milliers de m³

<i>Localité</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<i>Casablanca</i>	<i>98 437</i>	<i>102 681</i>	<i>102 714</i>	<i>112 788</i>	<i>....</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>11 188</i>	<i>11 952</i>	<i>11 987</i>	<i>....</i>	<i>....</i>
<i>Total Région</i>	<i>109 625</i>	<i>114632</i>	<i>114 701</i>	<i>112 788</i>	<i>119 413</i>
<i>Total National</i>	<i>627 283</i>	<i>660649</i>	<i>664 587</i>	<i>680 778</i>	<i>...</i>
<i>Part Région/ National en %</i>	<i>17,5</i>	<i>17,4</i>	<i>17,3</i>	<i>16,5</i>	<i>..</i>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

3- ASSAINISSEMENT

La Charte Communale de septembre 1976 a confié la responsabilité de l'assainissement liquide et solide aux collectivités locales (Municipalités et Communautés Urbaines).

Par ses divers impacts sur la santé des citoyens, sur l'environnement et sur la circulation urbaine, la problématique de l'assainissement solide et liquide est au centre de la gestion urbaine du Grand Casablanca.

3-1- Assainissement liquide

A partir de 1997, dans le cadre du contrat de gestion délégué, et suite à la convention entre l'autorité délégante (conseil de la ville) et la Lyonnaise des Eaux de Casablanca (LYDEC), l'assainissement liquide a été confié à cette dernière.

Ainsi, la LYDEC poursuit les efforts en vue de développer l'assainissement liquide en termes d'infrastructures et de qualité de service. A cette fin la LYDEC a mené des actions pour lutter contre les débordements et préserver l'environnement.

Casablanca et Mohammedia ont un assainissement souterrain dirigé vers la mer. A Casablanca, le réseau d'assainissement est composé d'un réseau principal et un autre secondaire aboutissant à des collecteurs (le collecteur principal est celui d'Ouest près d'El Hank). A ce niveau, les eaux collectées sont débarrassées de tous les déchets et pompées vers un émissaire marin de 3600 m de long qui entraîne les rejets au large des côtes.

3-1- 1- Infrastructure

L'infrastructure de l'assainissement liquide dans la région se compose de:

- 3 723 km de collecteurs;
- 55 stations d'eaux usées;
- 2 stations de pré - traitement;
- 132 pompes.

3-1- 2- Raccordement des ménages au réseau d'assainissement

Les résultats du RGPH 2004 montrent que 85,3% des ménages urbains sont raccordés au réseau public d'assainissement contre 4% des ménages ruraux. De même, près de 70% des ménages ruraux évacuent leurs eaux usées dans des fosses sceptiques contre 7,6% des ménages urbains.

3-1- 3- Réalisations de la LYDEC

Le coût des activités de l'assainissement à Casablanca et Mohammedia s'élève à 2 520 millions de dhs sur la période 1997-2008, soit 32,6% de l'ensemble des investissements réalisés.

Par ailleurs, dans le cadre des projets - phares 1997-2008 élaborés par LYDEC, il y a lieu de citer notamment :

- Etude du super collecteur ouest;
- Renforcement du collecteur Délure;
- Transfert des eaux usées;
- Lutte contre le débordement des eaux pluviales;
- Assainissement de plusieurs secteurs (réalisation des réseaux primaires de collecte des eaux usées et pluviales);
- Délestage du collecteur Ouest (Quartier El Fida).

3-2- Assainissement solide

A partir de 2004, la gestion de l'assainissement solide a été confié à trois opérateurs privés, suite à un accord signé entre le conseil de la ville, la wilaya et trois entreprises.

La collecte, le transport et l'évacuation des ordures ménagères ont été attribués aux sociétés SOGEDEMA, TECMED et SITA EL BEIDA avec une répartition de la capitale économique en trois zones délimitant ainsi le territoire entre elles.

Les quantités des déchets solides produites ne cessent de croître en fonction de l'extension urbaine, de l'accroissement démographique, de l'industrialisation, de l'implantation des services administratifs, des établissements de commerce et des établissements de services.

3-2-1- Les déchets ménagers

La production des déchets ménagers au niveau de la région du Grand Casablanca collectés est estimée à 3007 tonnes par jour, soit une moyenne de 0,95 Kg par personne et par jour en 2003 contre 0,75 Kg en au niveau national.

Evolution de la production des déchets ménagers dans la région

Localité	2 000		2 003	
	Tonnes / jour	Kg/Hab/jour	Tonnes / jour	Kg/Hab/jour
Région du Grand Casablanca	2 767	0,95	3 007	0,95
National	10 903	0,75	11 376	0,75
Région/ National en %	25,4	--	26,4	--

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

Entre 2000 et 2003, ces déchets ménagers ont augmenté de 8,7% contre 4,3% au niveau national. De même, la part des déchets de la région par rapport au national a passé de 25,4% en 2000 à 26,4% en 2003.

Il est à noter que le ramassage de ces déchets ménagers se fait par des contenaires qui déposent les quantités de déchets solides collectées soit vers des dépôts sauvages pour les acheminer ensuite vers la décharge publique de Médiouna, soit transportées directement à cette décharge.

3-2-2- Les déchets hospitaliers

Les déchets hospitaliers sont estimés à 1 030 tonnes en 2008, représentant ainsi 17,2% du total des déchets au niveau national. Ces déchets doivent faire l'objet d'un traitement spécial vu leur complexité et leur nocivité. Ils se composent à leur tour de divers types :

- les déchets ménagers (hébergement, restauration, administration...etc),
- les déchets à risque (blocs opératoires, laboratoires, pharmacies, dialyses...etc),
- les déchets liquides (sang, urine, résidus biologiques...etc).

3-2-3- Les déchets industriels

Selon une enquête du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, la production des déchets solides industriels est de l'ordre de 800.000 tonnes par an. Ceux ci se composent de boues, sables ou chutes de ferrailles (72%), de sous produits (22%) et de chutes ou déchets de matières premières (5%) et directs (1%).

Le taux de collecte des déchets industriels est proche de 100% mais la plupart sont rejetés dans des décharges publiques non contrôlées ou dans des décharges aménagées à proximité des unités industrielles également non contrôlées. Plus de 20% de ces déchets sont des sous produits recyclés dans un circuit de production.

3-3- Problèmes liés à l'assainissement

L'assainissement soulève plusieurs problèmes, parmi lesquels on peut citer :

- L'absence du réseau égouts dans certaines zones : Ain Diab, bidonvilles, milieu rural, autoroute...;
- Le réseau égouts est vétuste;
- L'absence de législation réglementant le traitement des déchets et d'un "Droit environnemental" en général;
- L'absence de tri en amont des déchets (avant le ramassage);
- L'absence de filières spécialisées en matière d'élimination des déchets. Les déchets collectés sont éliminés soit dans des décharges sauvages, soit par enfouissement. Ces procédés sont non hygiénique et polluants (le traitement par compostage n'est pas pratiqué);
- L'insuffisance des moyens humains et matériels;
- La pollution du littoral;
- Les difficultés de traitement des déchets hospitaliers ;
- Impact négatif sur la nappe phréatique;
- Impact négatif sur l'environnement autour de la décharge publique de Médiouna.

4 - TRANSPORT

4-1- Infrastructure routière

Le réseau routier dans la Région du Grand Casablanca s'étend au terme de l'année 2008, sur une longueur de près de 573 Km dont 512 Km revêtues. Ce réseau est relativement dense.

Le réseau routier de la Région est carrossable toute l'année. Il se distingue par le plus important tronçon de l'autoroute Casablanca - Rabat et celle reliant Casablanca à Settat.

Réseau routier de la région du Grand Casablanca

Routes	Année 2008	
	Longueur totale en Km	Longueur revêtue en Km
<i>Routes Nationales</i>	103,22	103,22
<i>Routes Régionales</i>	69,71	69,71
<i>Routes Provinciales</i>	399,95	399,03
<i>Longueur totale</i>	572,88	511,96

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007

4-2- Infrastructure portuaire

La Région du Grand Casablanca est dotée de deux grands ports : Port de Casablanca et de Mohammedia.

4-2-1- Port de Casablanca

Le Port de Casablanca à vocation commerciale qui assure près de 35,5% du trafic de marchandises à travers les ports du Royaume. Il est le deuxième grand port d'Afrique, et dotés des infrastructures suivants :

- ☛ **Un quai de commerce** englobant :
 - Môle Tarik (pêche, conteneurs et rouliers) ;
 - Môle de commerce d'une longueur de 1810 ml ;
 - Môle des agrumes de 1680 ml;
 - Môle des phosphates de 1180 ml;
 - Terminal à conteneurs de 380 ml.

- ☛ **Un port de plaisance touristique** : Il s'étend sur 300 ml de longueur

- ☛ **Un port de pêche** : d'une longueur de 370 ml.

Evolution du trafic de marchandises : Port de Casablanca

En 103 tonnes

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Variation en % 2007/2008
<i>Marchandises chargées</i>	10 666	11 471	11 999	12 015	12 396	10 464	-15,6
<i>Marchandises déchargées</i>	10 246	10 923	12 593	11 790	13 946	13 573	-2,7
<i>Phosphates chargés</i>	8 759	9 270	9 824	9 739	10 098	8 071	-20,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

4-2-2- Port de Mohammedia

Le port de Mohammedia est considéré comme étant le premier port pétrolier du pays avec 74,7% du trafic pétrolier national. Il a également une vocation de commerce et de pêche. Ses infrastructures se composent de :

- Un terminal pétrolier ;
- Un port de pêche ;
- Un quai de commerce d'une longueur de 290 m ;
- Une jetée principale de 2800 m de longueur ;
- Deux digues secondaires de 396 et 168 m.

Trafic de marchandises et trafic pétrolier : Port de Mohammedia

Année 2008

Ports	Marchandises chargées	Marchandises déchargées	Trafic pétrolier
<i>Port de Mohammedia</i>	1 303	8 257	8 176
<i>Ensemble ports nationaux</i>	26 158	41 557	10 952
<i>Région/ National (en %)</i>	5,0	19,9	74,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

4-3- Infrastructure aéroportuaire

L'aéroport Mohamed V constitue la pièce maîtresse du trafic aérien dans la région voire même dans le pays. Au titre de l'année 2008, environ 48,3% des voyageurs au niveau national sont passés par l'aéroport Mohamed V contre 90,5% pour le fret.

Trafic aérien de l'aéroport Mohamed V

Année 2008

Aéroports	Mouvement des avions	Voyageurs en milliers	Trafic fret en tonne	Trafic poste en tonne
<i>Aéroport Mohamed V</i>	68 362	6 209,7	56 918,9	1 266,4
<i>Total National</i>	136 071	12 866,5	62 884,6	1 546,0
<i>Région/ National (en %)</i>	50,2	48,3	90,5	81,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

La superficie du parking avions de l'aéroport Mohamed V est estimée à 250 000 m². Il est doté de trois terminaux d'une capacité de plus de 11 millions de passagers par an.

***Superficie et capacité des terminaux
de l'aéroport Mohamed V***

Terminal	Superficie En m2	<i>Année 2008</i>
		Capacité (Passagers)
Terminal 1	40 000	5 Millions
Terminal 2	66 000	6 Millions
Terminal 3	4 000	400 Mille

Par ailleurs, un ensemble de projets d'aménagement de l'aéroport Mohamed V sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment de :

- L'aménagement de l'aérogare existante;
- La reconfiguration des aires de trafics;
- La construction de la nouvelle gare fret.

4-4- Infrastructure ferroviaire

Le réseau ferroviaire s'étend sur une longueur de 80 Km. Plusieurs centres urbains de la région traversés par ce réseau sont équipés de gares pour le transport des voyageurs et des marchandises. Plusieurs réalisations ont vu le jour durant ces dernières années à savoir :

- ▶ La construction de la liaison Nouaceur- Jorf Lasfar;
- ▶ L'aménagement de la voie existante;
- ▶ L'aménagement des gares (Casablanca voyageurs, Casablanca port, Mers sultan, Casablanca Oasis...);
- ▶ La construction de la liaison Casa Nouaceur pour desservir l'aéroport Mohamed V.

Les gares de la région du Grand Casablanca ont enregistré près de 15,1 millions de voyageurs en 2007 ce qui représente 57,9% de l'ensemble des voyageurs transportés au niveau national.

Pour ce qui est du transport des marchandises, les gares du Grand Casablanca ont enregistré un trafic de marchandises estimé à près de 29,3 millions de tonnes en 2006 dont 96% comme marchandises arrivées et près de 4% de marchandises expédiées.

**Transport ferroviaire
Voyageurs et marchandises**

Année 2007

Gares	VOYAGEURS en milliers		MARCHANDISES en milliers de tonnes	
	DEPART	ARRIVEE	DEPART	ARRIVEE
<i>Casa port</i>	2730,8	3070,0	0,0	0,0
<i>Casa voyageurs</i>	1501,7	1881,4	34,3	66,6
<i>Ain Sebaa</i>	714,2	302,6	0,0	1,2
<i>Mohammedia</i>	1141,0	1168,6	13,1	13,1
<i>Mers Sultan</i>	91,0	48,6	0,0	0,0
<i>Sidi Maarouf</i>	0,0	0,0	0,0	5,6
<i>Bouskoura</i>	278,2	310,3	0,0	0,1
<i>Nouaceur</i>	0,0	0,4	34,2	2,6
<i>Oasis</i>	686,5	245,6	0,0	0,0
<i>Aéroport Mohamed V</i>	478,1	465,8	0,0	0,0
<i>Zenata</i>	-	-	0,5	778,3
<i>Roches Noires</i>	-	-	204,2	15,3
<i>Casa Roches ports</i>	-	-	651,5	10234,0
<i>Total Région</i>	7 621,6	7 493,2	9380,0	11 116,9

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

4-5- Transport urbain

4-5-1- Bref historique

Des efforts importants ont été déployés pour améliorer le transport urbain dans la région. Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que le transport urbain est passé par trois étapes :

- Avant 1964

Le transport public était assuré par des sociétés privées qui possèdent une concession ou une autorisation d'exploitation du réseau routier. Ces sociétés étaient notamment : La société Cité D'jamaa , l'Autonat, Hassania, Dubar, Bonoci , Tac.

- Entre 1964 et 1985

Cette période a vu la naissance de la Régie Autonome de Transport en Commun à Casablanca (R.A.T.C.) en décembre 1964 . La création de cette régie va mettre fin à la domination des étrangers dans ce secteur.

- Après 1985

A la suite du Discours Royal du 7-8-1984 devant les élus locaux de Casablanca, les autorités compétentes ont passé des contrats avec des sociétés privées en 1985 dans le but de procéder au transport public dans des conditions plus confortables.

La création de ces sociétés avait pour cause la crise qu'a connue la RATC qui ne pouvait plus continuer à satisfaire toute seule les besoins importants en transport urbain, vu les différents problèmes qui ont participé à son déclin. En 2004, cette régie a été privatisée et porte le nom de M'dina bus.

Actuellement, le transport public à l'intérieur de la région du Grand Casablanca, est assuré par : la société M'dina bus, des compagnies privées, des grands et petits taxis et aussi par le transport "qualifié de clandestin" qui est très actif entre les quartiers périphériques.

4-5-2- Transport privé par autobus

Les concessionnaires privés opérant dans le transport urbain sont au nombre de neuf, avec une prédominance de la M'Dina bus. Le tableau ci-dessous donne la répartition de ce parc par concessionnaires privés :

*Répartition du parc d'autobus privés
par concessionnaire privé*

Sociétés	%
Mdina Bus	60,5
Lux	14,5
Chennaoui	5,8
Rafahiya	3,4
Hana	4,2
Zinata	4,6
TUNGIS	3,8
SOTRUM	1,1
SRTN	2,1
TOTAL	100

Au titre de l'année 2008, le parc autobus de la M'dina Bus est de 714 véhicules desservant 68 lignes sur une longueur de 1 167 Km contre 1 053 Km en 2007. Concernant les abonnés, ils sont principalement des abonnés scolaires.

*Evolution du trafic
de M'dina Bus de Casablanca*

DESIGNATION	2005	2006	2007	2008
Nombre de lignes	56	63	64	68
Longueur du réseau (en Km)	916	1 009	1 053	1 167
Nombre d'autobus	432	629	713	714
Nombre de voyageurs (en milliers)	105 380	114 460	139 159	142 492
Abonnés (en milliers)	5 538	7 124	8 947	12 478

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

4-5-3- Transport par taxi Les petits taxis

Le nombre de petits taxis de la Wilaya de Grand Casablanca s'élève à 8 127 au début de l'année 2009 contre 7 807 en 2004.

Les grands taxis

Au début de l'année 2009, près de 6 143 grands taxis circulent sur des axes bien connus avec une capacité de 6 places. En 2004, leur nombre était de 5 293.

4-5-4-Transport clandestin

Ce type de transport est très actif surtout aux heures de pointes, là où les moyens de transports conventionnels font défaut. Il est aussi actif entre les quartiers périphériques. Dans ce cadre, plusieurs modes sont utilisés à savoir :

- Transport par voitures personnelles

Ce mode est pratiqué par des personnes d'une façon permanente. Ce genre de transport a presque disparu sauf entre quartiers populaires périphériques.

- Transport par camionnettes

En plus du transport de marchandises, les propriétaires de telles voitures s'adonnent aux transports de personnes surtout dans les quartiers périphériques et pendant les occasions (fêtes,).

- Charrettes attelées

Il y'a deux types de charrettes :

- Les charrettes attelées à 2 chevaux (Koutchis). Elles sont spécialement dans les préfectures de Ben Msik et Moulay Rachid - Sidi Othmane sur des axes bien délimités;

- Les charrettes attelées à un seul cheval non autorisées et sur lesquelles s'entassent dangereusement plusieurs personnes. Elles font la navette sur des axes connus.

- Transport par motocyclettes

Ce type de transport est spécifique à Casablanca, il s'agit de motos à 2 roues offrant le service de transport d'une seule personne désireuse de se rendre rapidement à un lieu déterminé moyennant un prix peu coûteux. On trouve ce transport dans des places bien connues, surtout devant les marchés de gros.

4-5-5- Parc automobile

Environ 41% de l'immatriculation des véhicules au niveau national se fait à Casablanca, contre près de 36,2% pour les véhicules en circulation.

Indicateurs sur le parc de véhicules au niveau de la région du Grand Casablanca

<i>Indicateurs</i>	<i>Région</i>	<i>Maroc</i>	<i>%</i>
<i>Véhicules en circulation (2006)</i>	<i>730 019</i>	<i>2 001 458</i>	<i>36,5</i>
<i>Véhicules immatriculés (2006)</i>	<i>28 249</i>	<i>69 078</i>	<i>40,9</i>
<i>Permis de conduire délivrés (2008)</i>	<i>62 464</i>	<i>383 030</i>	<i>16,3</i>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

En 2008, 62 464 permis de conduire ont été délivrés au sein de la région du Grand Casablanca, soit 16,3% de l'ensemble des permis délivrés au niveau national.

Concernant les véhicules en circulation selon le genre au 31 décembre 2004, les voitures de tourisme viennent en premier lieu avec 77,3% suivi de loin par les camions (17,7%) et les motocyclettes (1,5%).

Véhicules en circulation selon le genre

Au 31 décembre 2004

Catégorie	Région (1)		Maroc (2)		(1)/(2) %
	Effectif	%	Effectif	Part en %	
Voitures de tourisme	522 642	77,3	1 379 569	73,9	37,9
Camions et camionnettes	119 958	17,7	356 727	19,1	33,6
Tracteurs	15 275	2,3	91 706	4,9	16,7
Autobus, autocar et ambulances	7 050	1,0	16 580	0,9	42,5
Motocyclettes	10 272	1,5	21 107	1,1	48,7
Autres	887	0,1	1460	0,1	60,8
Total	676 084	100	1 867 149	100	36,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

4-5-6- Accidents de la circulation

On observe dans la région un nombre en croissance des accidents de la circulation que se soit à l'intérieur du périmètre urbain ou à l'extérieur.

A ce propos, 21 670 accidents sont survenus en 2008 contre 20 369 en 2007, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2007 et 22,9% par rapport à 2004. Ces accidents ont causé la mort à 463 personnes et 19 729 sont blessés, enregistrant ainsi des augmentations respectives de 11,8% et 15,9% par rapport à 2007.

Accidents de la circulation

	Nombre d'accidents			Nombre de victimes					
	2007	2008	VAR %	Décès			Blessés		
				2007	2008	VAR %	2007	2008	VAR %
Sur route	1250	1437	15,0	121	162	33,9	1 938	2 330	20,2
En agglomération	19 119	20 233	5,8	293	301	2,7	15 080	17 399	15,4
Total région	20 369	21 670	6,4	414	463	11,8	17 018	19 729	15,9

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

4-5-7- Problèmes du secteur du transport urbain

Malgré les efforts déployés, le problème de transport dans la région du Grand Casablanca notamment au sein de la ville de Casablanca reste toujours posé.

En attendant la mise en œuvre de Tramway de Casablanca dont les travaux ont commencé en 2009 par l'aménagement du tracé, la crise dans ce secteur ne peut être résolue que par l'adoption des mesures adéquates et urgentes. Il s'agit des mesures institutionnelles, pragmatiques et opérationnelles.

- Mesures d'ordre institutionnel

La multiplicité d'intervenants dans ce secteur (La Wilaya , Conseil de la ville, les Préfectures, les Municipalités, les sociétés de transport....) complique la prise de décisions, ce qui nuit considérablement à la bonne marche de ce secteur.

Il est donc nécessaire de procéder à une coordination entre ces différents intervenants par l'instauration d'une stratégie unifiée dans le but de servir la population.

Afin d'atteindre ce but, il est utile de créer une institution capable de gérer ce secteur tout en tenant compte des besoins et des intérêts des différents intéressés.

- Mesures d'ordre opérationnel

Dans ce domaine, il faudrait d'abord cerner les différents facteurs qui ont engendré cette crise et trouver des solutions dans un cadre global. Parmi ces mesures, on peut citer :

- L'instauration d'une politique générale de gestion par un seul décideur;
- La planification à long terme et l'élaboration d'un plan directeur du transport commun en parallèle avec l'urbanisation et le plan de circulation;
- La restauration du réseau de transport urbain existant;
- L'augmentation du parc en nombre suffisant d'autobus et de taxis;
- La création des zones d'activités économiques dans les quartiers périphériques pour décongestionner le centre ville;
- L'instauration du transport scolaire;
- L'instauration de transport du personnel des administrations au sein de chaque organisme public.

4-5-8- Perspectives

Les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de la Région du Grand Casablanca relatives au secteur du transport s'articulent notamment au tour des axes suivants :

- Compléter le maillage du réseau routier principal dans le cœur de l'agglomération par l'ouverture de nouvelles rocade et radiales;
- Créer une nouvelle gare routière;
- Étendre les réseaux routiers en périphérie par la création d'une nouvelle rocade reliant Mohammedia à Dar Bouazza via Médiouna et Bouskoura;
- Développer un réseau ambitieux de transports collectifs de masse.

5 – POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

Les moyens de communications prennent une place de plus en plus importante dans la vie de la société.

Au Maroc, le secteur de la communication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau des télécommunications.

5-1- Infrastructure de la poste

Les évolutions économiques, démographiques et technologiques ont amené les pouvoirs publics à fournir des efforts remarquables pour doter le Royaume d'une infrastructure postale adéquate et pour améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

A cet égard, la région du Grand Casablanca a bénéficié de ces efforts. Elle s'est dotée de 53 établissements dont deux seulement sont des agences postales, soit 3 % de l'infrastructure postale au niveau national. Cependant, les infrastructures restent inférieures au poids démographique et économique de la région.

Au niveau de la région, le nombre moyen d'habitants desservis par un établissement postal est de 70 764 habitants. La répartition par préfecture, montre une concentration relative de ces établissements dans la préfecture des arrondissements de Casa Anfa avec 26,4% du total des établissements de la région . Dans ce cadre, il est nécessaire de développer d'avantage ce secteur dans l'ensemble des préfectures.

Répartition des établissements postaux par préfectures et provinces

Année 2008

<i>Préfectures et Provinces</i>	<i>Etablissements</i>	<i>Population</i>	<i>Habitants / Etablissement</i>
<i>AIN CHOCK</i>	<i>4</i>	<i>274 000</i>	<i>68500</i>
<i>HAY HASSANI</i>	<i>4</i>	<i>328 000</i>	<i>82000</i>
<i>AIN SEBAA -HAY MOHAMMADI</i>	<i>7,00</i>	<i>420 000</i>	<i>60000</i>
<i>AL FIDA MERS SULTAN</i>	<i>4</i>	<i>335 500</i>	<i>83875</i>
<i>MECHOUAR DE CASABLANCA</i>	<i>0</i>	<i>3 000</i>	
<i>BEN M'SICK</i>	<i>3</i>	<i>292 000</i>	<i>97333</i>
<i>CASABLANCA - ANFA</i>	<i>14,00</i>	<i>497 000</i>	<i>35500</i>
<i>MOULAY RACHID</i>	<i>3</i>	<i>393 000</i>	<i>131000</i>
<i>SIDI BERNOUSSI</i>	<i>3</i>	<i>469 000</i>	<i>156333</i>
<i>MOHAMMEDIA</i>	<i>6</i>	<i>341 000</i>	<i>56833</i>
<i>MEDIOUNA</i>	<i>3</i>	<i>142 000</i>	<i>47333</i>
<i>NOUACEUR</i>	<i>2</i>	<i>256 000</i>	<i>128000</i>
<i>TOTAL DE LA REGION</i>	<i>53,00</i>	<i>3 750 500</i>	<i>70764</i>

Source : Poste du Maroc

5-2- Télécommunications

Vu l'importance des télécommunications dans le développement économique et social, des efforts louables continuent d'être déployés pour doter ce secteur de moyens modernes et efficaces afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle.

Le nombre des abonnées à la téléphone mobile est estimé à 577 735 en 2004 contre 221 059 en téléphone fixe, soit respectivement près de 76% et 29% des ménages casablancais.

Répartition des abonnées téléphoniques fixes et mobiles par provinces et préfectures

Année 2004

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>Téléphone fixe</i>	<i>Téléphone mobile</i>	<i>GSM</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>21335</i>	<i>41510</i>	<i>83383</i>
<i>Hay Hassani</i>	<i>22589</i>	<i>57412</i>	<i>107208</i>
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	<i>29169</i>	<i>66720</i>	<i>120906</i>
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	<i>24223</i>	<i>53156</i>	<i>96025</i>
<i>Mechouar de Casablanca</i>	<i>369</i>	<i>603</i>	<i>1312</i>
<i>Ben M'Sick</i>	<i>16874</i>	<i>42384</i>	<i>72701</i>
<i>Moulay Rachid</i>	<i>17925</i>	<i>54031</i>	<i>90643</i>
<i>Casablanca Anfa</i>	<i>50736</i>	<i>96562</i>	<i>195158</i>
<i>Sidi Bernoussi</i>	<i>21592</i>	<i>71032</i>	<i>114819</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>13240</i>	<i>46021</i>	<i>75002</i>
<i>Médiouna</i>	<i>1110</i>	<i>14771</i>	<i>20107</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>1897</i>	<i>33533</i>	<i>46080</i>
<i>Total Région</i>	<i>221059</i>	<i>577735</i>	<i>1023344</i>

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, il y a lieu de noter que 23% des abonnées de la région en téléphone fixe se concentrent dans la préfecture des Arrondissements Casablanca Anfa contre 16,7% en téléphone mobile.

5-3 - Information

Dans le secteur de l'information, La région du Grand Casablanca dispose :

- De plusieurs stations Radio :
 - La station d'Ain Chock ;
 - La station F.M. Casablanca;
 - La radio Atlantic ;
 - Chada FM ;
 - Hit Radio ;
 - Radio plus.
- Deux chaînes de Télévision :
 - La télévision 2 M ;
 - La télévision Médi 1 Sat.
- Un nombre important de presse écrite est installé à Casablanca.

PARTIE IV

SECTEURS SOCIAUX

1 - Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée par S.M. le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste, à l'occasion du Discours Royal du 18 mai 2005, constitue le cadre stratégique global pour assurer des avancées rapides et continues dans le domaine du développement humain.

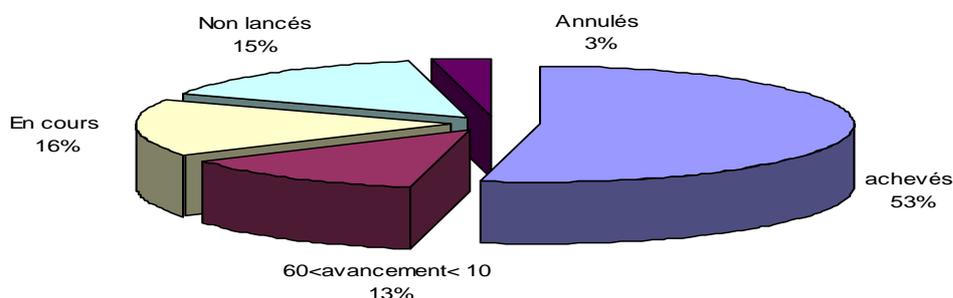
Dans ce cadre, plusieurs programmes ont été lancés à travers l'ensemble du territoire de la région du Grand Casablanca. Il s'agit :

- Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
- Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain;
- Le programme de lutte contre la précarité;
- Le programme transversal.

1-1- Avancement des projets

Sur 2045 projets de développement humain programmés entre 2005 et 2009, 1078 projets sont achevés, et 63 projets ont été annulés. Le Coût global de ces projets se chiffre à 1 379,15 millions de dhs dont 50% des participations des porteurs de projets.

Avancement des projets INDH



1-2- Réalisations physiques : 2005-2009

Santé

- L'aménagement et l'équipement de plus de 60 centres de santé (sur 110);
- Plus de 80 caravanes médicales ;
- 6 maisons d'accouchement dans les zones dépourvues de toute couverture sanitaires;
- Plus de 1 133 400 bénéficiaires.

Enseignement et éducation

- L'aménagement et l'équipement de plus de 70 écoles;
- Plus de 40 projets de soutien scolaire;
- Plus de 75 840 bénéficiaires.

Activités génératrices de revenus et d'emploi

- Plus de 100 projets AGR réalisés;
- Plus de 24 180 bénéficiaires.

Lutte contre la précarité

- Plus de 30 structures d'accueils programmés dont 10 sont réalisées;
- Une capacité prévisionnelle supplémentaire de plus de 4 260 places.

Au profit des jeunes

- Plus de 39 maisons de jeunes équipées et aménagées ;
- Plus de 17 projets de formation pour plus de 119 700 bénéficiaires;
- L'aménagement, l'équipement et la création de 105 terrains de sport de proximité et complexes;
- Plus de 60 projets d'animation socioculturelle et sportive.

2 - EDUCATION NATIONALE

A partir de septembre 1990, le système éducatif a connu une nouvelle approche. En effet, au lieu de 5 ans d'études primaires et 7 ans d'études secondaires, la durée des études a été subdivisée en un enseignement fondamental, d'une durée de 9 ans, et un enseignement secondaire, d'une durée de 3 ans.

2-1- Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement est dispensé dans deux modes d'établissements :

- Les écoles coraniques qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue. Il s'agit d'un enseignement de type traditionnel rénové ;
- Les maternelles et les jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur des méthodes modernes.

Au titre de l'année scolaire 2008-2009, le nombre des inscrits à l'enseignement préscolaire s'élevé à 92 359 répartis entre 1 724 établissements.

Principaux indicateurs de l'enseignement préscolaire

<i>Indicateurs</i>	<i>Année 2008-2009</i>			
	<i>Préscolaire</i>			
	<i>Coranique</i>	<i>Moderne privé</i>	<i>Moderne Public</i>	<i>Total</i>
<i>Etablissements</i>	1 142	434	148	1 724
<i>Inscrits</i>	49 864	36 661	5 834	92 359
<i>Encadreurs</i>	2 018	2 172	358	4 548
<i>Salles</i>	2 213	1 868	220	4 301
<i>Classes</i>	2 119	1 556	224	3 899

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-1-1- Ecoles coraniques

L'enseignement dans les écoles coraniques constitue l'essentiel de l'enseignement préscolaire avec près de 54 % en 2008-2009. Cependant, le nombre des inscrits dans ces écoles a connu une régression de 6% en passant de 52 944 élèves en 2007-2008 à 49 864 en 2008-2009.

Cet enseignement se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 48,4%, un taux d'encadrement de 25 élèves par enseignant, et 24 élèves par classe.

*Répartition des élèves de l'enseignement coranique
selon les préfectures et provinces*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont filles %	Nombre d'encadreur	Elèves/ Encadreur
Aïn Chock	3 385	47,6	156	22
Hay Hassani	6 146	47,8	264	23
Aïn Sebaa Hay Mohammadi	4 540	49,8	193	24
Al Fida Mers Sultan	3 161	49,1	134	24
Mechouar de Casablanca	0	-	0	-
Ben M'sick	4 366	50,5	193	23
Casablanca Anfa	3 895	48,6	133	29
Moulay Rachid	9 048	49,2	341	27
Sidi Bernoussi	7 625	48,7	290	26
Mohammedia	4 360	49,5	175	25
Médiouna	1 237	45,4	46	27
Nouaceur	2 101	37,6	93	23
Total Région	49 864	48,4	2 018	25

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-1-2– Enseignement préscolaire moderne privé

Le nombre des établissements de l'enseignement préscolaire moderne privé représente 25,2% du total des établissements de l'enseignement préscolaire. En 2008-2009, l'effectif des inscrits se chiffre à 36 661 enfants, soit près de 40% du total des inscrits de la région, et une hausse de 8,4% par rapport à l'année scolaire 2007-2008.

Cet enseignement se caractérise par un taux de féminité des inscrits de 48,7% et d'environ 24 élèves par classe, et 17 élèves par enseignant.

*Elèves inscrits dans l'enseignement préscolaire
moderne privé*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont Féminin %	Nombre de classes	Elèves/ Classes
Aïn Chock	7 928	48,0	252	32
Hay Hassani	4 257	48,3	189	23
Aïn Sebaa Hay Mohammadi	5 110	49,2	207	25
Al Fida Mers Sultan	1 840	46,8	33	56
Mechouar de Casablanca	100	43,0	7	14
Ben M'sick	985	50,2	37	27
Casablanca Anfa	9 347	50,3	504	19
Moulay Rachid	1 600	47,2	64	25
Sidi Bernoussi	2 497	48,6	114	22
Mohammedia	2 129	47,3	109	20
Médiouna	271	46,9	13	21
Nouaceur	597	48,1	27	22
Total Région	36 661	48,7	1 556	24

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-1-3–Enseignement préscolaire moderne public

L'enseignement préscolaire moderne public continue de jouer son rôle dans l'enseignement préscolaire avec 8,6% des établissements de la région en 2008-2009 contre 5,5% en 2007-2008. Cet enseignement se concentre notamment dans les préfectures des arrondissements de Sidi Bernoussi (22,3%) et Ben M'Sick (19,0%).

Par ailleurs, l'effectif des inscrits a connu une évolution de 64,3% entre 2007-2008 et 2008-2009.

Le nombre d'élèves par classe et par enseignant a atteint respectivement 26 et 16 au cours de l'année scolaire 2008-2009.

2-2– Enseignement primaire

Au titre de l'année scolaire 2008-2009, le nombre des écoles primaires s'élève à 909 contre 892 en 2007-2008.

Quant au nombre des inscrits, il se chiffre à 406 019 élèves, enregistrant ainsi une légère baisse de 0,5% par rapport à 2007-2008. Par ailleurs, l'année 2008-2009 a enregistré l'existence de 72 écoles satellites contre 40 en 2007-2008.

Principaux indicateurs de l'enseignement primaire

<i>Année 2008-2009</i>			
<i>Indicateurs</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>
<i>Ecoles</i>	<i>435</i>	<i>474</i>	<i>909</i>
<i>Inscrits</i>	<i>287 768</i>	<i>118 251</i>	<i>406 019</i>
<i>Encadreurs</i>	<i>8 729</i>	<i>4 751</i>	<i>13 480</i>
<i>Salles</i>	<i>7 406</i>	<i>6 663</i>	<i>14 069</i>
<i>Classes</i>	<i>8 500</i>	<i>5 135</i>	<i>13 635</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-2-1- Enseignement primaire public

Le nombre des inscrits dans l'enseignement primaire public s'élève à 287 768 élèves en 2008-2009 contre 298 647 élèves en 2007-2008, soit une régression de 3,6%. Cet effectif représente 8,2% du total inscrit au niveau national.

Les filles inscrites dans ce cycle représentent 48,8% du total inscrit au niveau régional.

*Elèves inscrits dans l'enseignement primaire public
selon les préfectures et les provinces*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont féminin %	Nouveaux inscrits	Part des nouveaux inscrits en %
<i>Aïn Chock</i>	17 236	47,6	2 287	13,3
<i>Hay Hassani</i>	25 186	49,0	3 216	12,8
<i>Aïn Sebaa Hay Mohammadi</i>	23 321	48,4	3 033	13,0
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	17 231	48,9	2 209	12,8
<i>Mechouar de Casablanca</i>	0	0,0	0	0,0
<i>Ben M'Sick</i>	20 083	49,1	2 632	13,1
<i>Casablanca Anfa</i>	18 124	49,6	2 313	12,8
<i>Moulay Rachid</i>	42 244	48,9	5 631	13,3
<i>Sidi Bernoussi</i>	47 339	49,7	6 345	13,4
<i>Mohammedia</i>	30 741	48,8	4 262	13,9
<i>Médiouna</i>	14 459	47,7	2 156	14,9
<i>Nouaceur</i>	31 804	47,9	5 088	16,0
Total	287 768	48,8	39 172	13,6

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

L'année scolaire 2008-2009 s'est caractérisée par 39 172 nouveaux inscrits, soit près de 13,6% des inscrits au niveau régional, contre 14,0% en 2007-2008. Une telle baisse pourrait s'expliquer par le rôle du secteur privé qui s'accapare une bonne partie de l'enseignement public primaire.

Le corps enseignant du secteur public est passé de 9 506 enseignants en 2007-2008 à 8 728 en 2008-2009, soit une baisse de 8,2%. On compte en moyenne 33 élèves par enseignant. Quant au nombre d'élèves par classe, il est de l'ordre de 34 élèves durant l'année scolaire 2008-2009. Selon le sexe, 63% du personnel enseignant sont des femmes.

*Effectifs des enseignants de l'enseignement primaire
public selon les préfectures et les provinces*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'enseignants	Elèves / Enseignant	Elèves / Classe
<i>Aïn Chock</i>	504	34	62
<i>Hay Hassani</i>	709	36	34
<i>Aïn Sebaa Hay Mohammadi</i>	885	26	31
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	768	22	29
<i>Mechouar de Casablanca</i>	0	0	0,0
<i>Ben M'sik</i>	603	33	30
<i>Casablanca Anfa</i>	655	28	30
<i>Moulay Rachid</i>	1 155	37	32
<i>Sidi Bernoussi</i>	1 365	35	35
<i>Mohammedia</i>	992	31	32
<i>Médiouna</i>	413	35	33
<i>Nouaceur</i>	680	47	38
Total	8 729	33	34

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Le taux de redoublement des élèves de l'enseignement primaire public enregistré au niveau de la région est de 9,2% en 2008-2009. Ce taux, bien qu'il soit élevé reste inférieur à celui signalé à l'échelle national (12,5%). Ce taux varie selon les niveaux d'études et demeure très élevé en 1^{ère} et 2^{ème} année.

**Répartition des inscrits dans l'enseignement primaire public
selon le niveau et l'ancienneté**

Année 2008-20098

<i>Niveaux</i>	<i>Total inscrits</i>	<i>Doublants</i>	<i>% des doublants</i>
<i>1ère année</i>	<i>44 861</i>	<i>5 689</i>	<i>12,7</i>
<i>2ème année</i>	<i>48 044</i>	<i>5 836</i>	<i>12,1</i>
<i>3ème année</i>	<i>53 392</i>	<i>5 370</i>	<i>10,1</i>
<i>4ème année</i>	<i>47 851</i>	<i>4 578</i>	<i>9,6</i>
<i>5ème année</i>	<i>47 242</i>	<i>3 436</i>	<i>7,3</i>
<i>6ème année</i>	<i>46 264</i>	<i>1 640</i>	<i>3,5</i>
Total Région	287 654	26 549	9,2
National	3 492 312	435 895	12,5
Région / National (%)	8,2	6,1	-

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-2-2- Enseignement primaire privé

L'enseignement primaire privé prend de plus en plus la relève dans la région. En 2008-2009, l'effectif total des inscrits a atteint 118 251 élèves, représentant ainsi près du tiers du total privé national et 29% du total de l'enseignement primaire au niveau régional.

L'importance de l'enseignement privé diffère d'une préfecture à l'autre. Ainsi, dans les préfectures de Casablanca - Anfa et Ain Chock , le secteur privé représente plus que la moitié du total des inscrits dans l'enseignement primaire, alors que ce rapport n'est que de 7% dans la province de Médiouna, et ne dépasse pas 3% pour la province de Nouaceur.

Concernant le corps enseignant du secteur privé, environ 84% de ce corps sont des enseignantes.

*Répartition des inscrits dans l'enseignement primaire
par préfecture et province*

Année scolaire 2008-2009

Préfectures et provinces	Total Des inscrits	Privé	% Privé
Ain Chock	37 635	20 399	54,2
Hay Hassani	39 810	14 624	36,7
Ain Sebaa Hay Mohammadi	39 873	16 552	41,5
Al Fida Mes Sultan	23 866	6 635	27,8
Mechouar de Casablanca	371	371	100,0
Ben M'Sick	23 655	3 572	15,1
Casablanca Anfa	44 164	26 040	59,0
Moulay Rachid	50 241	7 997	15,9
Sidi Bernoussi	59 248	11 909	20,1
Mohammedia	38 821	8 080	20,8
Médiouna	15 540	1 081	7,0
Nouaceur	32 795	991	3,0
Total	406 019	118 251	29,1

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-3- Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure de l'enseignement secondaire collégial de la région se compose de 320 collèges avec 6 100 salles, 5 959 classes, 279 bibliothèques et 6 internats en 2008-2009.

Le total des inscrits dans les deux secteurs s'élève à 206 464 élèves contre 213 215 l'année écoulée, accusant ainsi une régression de 3%. Environ 49% des inscrits sont des filles contre 44% au niveau national.

*Principaux indicateurs de l'enseignement
secondaire collégial*

Année 2008-2009

Indicateurs	Public	Privé	Total
Collèges	172*	148	320
Inscrits	185 098	21366	206464
Encadreurs	7334	2268	9602
Salles	4612	1488	6100
Classes	5340	619	5959
Internats :	5	1	6
Lits	619	12	631
Bibliothèques	148	131	279

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

(*) : y compris une annexe

2-3-1-Enseignement secondaire collégial public

La région du Grand Casablanca dispose de 172 collèges publics groupant 4 612 salles et 5 340 classes au titre de l'année 2008-2009. Le nombre des inscrits dans le secteur public est de 185 098 élèves dont 49,2% sont des filles.

La préfecture de Sidi Bernoussi se situe en premier lieu avec près de 16% des inscrits de la région, suivie de la préfecture de Moulay Rachid de près de 13,4% et des préfectures de Hay hassani et Ain Sebaa hay Mohammadi avec des parts égales

d'environ 11%. Les proportions des provinces de Médiouna et Nouaceur sont respectivement de 3,3% et 4,9%.

**Répartition des inscrits dans l'enseignement
secondaire collégial public par préfectures et provinces**

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont féminin %	Préfecture / région
Aïn Chock	13 571	50,1	7,3
Hay Hassani	20 284	50,5	11,0
Aïn Sebaa Hay Mohammadi	19 351	48,1	10,5
Al Fida Mers Sultan	14 593	50,9	7,9
Mechouar de Casablanca	0	0,0	0,0
Ben M'Sick	14 556	49,0	7,9
Casablanca Anfa	15 352	48,6	8,3
Moulay Rachid	24 758	50,2	13,4
Sidi Bernoussi	29 592	49,3	16,0
Mohammedia	17 917	47,9	9,7
Médiouna	6 112	48,8	3,3
Nouaceur	9 012	45,5	4,9
Total	185 098	49,2	100,0

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Par ailleurs, on compte en moyenne 25 élèves par enseignant et 35 élèves par classe durant l'année scolaire 2008-2009.

2-3-2- Enseignement secondaire collégial privé

Le secteur privé renferme 21 366 élèves, soit près de 29% des inscrits à l'échelle nationale. Environ 47% de ces inscrits sont des filles.

Ce secteur a enregistré une augmentation des inscrits de 3,8% par rapport à l'année scolaire 2007-2008, contre une régression de 4% pour le secteur public.

**Répartition des inscrits dans l'enseignement
secondaire collégial privé par préfectures et provinces**

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Nombre d'inscrits	Dont féminin %	Préfecture / région %
Aïn Chock	5 042	49,5	23,6
Hay Hassani	2 310	46,2	10,8
Aïn Sebaa Hay Mohammadi	2 659	46,3	12,4
Al Fida Mers Sultan	901	35,3	4,2
Mechouar de Casablanca	409	39,4	1,9
Ben M'Sick	419	32,9	2,0
Casablanca Anfa	5 628	45,7	26,3
Moulay Rachid	686	45,5	3,2
Sidi Bernoussi	1 701	43,5	8,0
Mohammedia	1 518	58,6	7,1
Médiouna	0	0,0	0,0
Nouaceur	93	52,7	0,4
Total	21 366	46,7	100,0

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Par ailleurs, près de 26,3% des inscrits du secteur privé se concentrent dans la préfecture des arrondissements de Casablanca Anfa suivie des préfectures des Arrondissements d'Ain Chock et d'Aïn Sebaa Hay Mohammadi avec respectivement près de 23,6% et 12,4%.

2-3-3- Enseignement secondaire collégial en milieu rural

En milieu rural, la région dispose de 21 collèges dont 2 privés avec un effectif des inscrits de 14 410 élèves. Cet effectif est caractérisée par un taux de féminité de 46%. Un tel taux reflète la volonté des filles rurales à poursuivre de plus en plus leurs études.

*Principaux indicateurs de l'enseignement secondaire collégial
en milieu rural de la région
(Public et privé)*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Collèges	Classes	Salles	Inscrits	Enseignants	Internats	Bibliothèques
Préfecture de Mohammedia	6	126	79	4 731	151	1	4
Province de Médiouna	5	50	46	2 518	84	2	2
Province de Nouaceur	10	189	120	7 161	177	0	4
Total	21	365	245	14 410	412	3	10

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-4-Enseignement secondaire qualifiant

Le nombre total des inscrits s'élève à 144 040 élèves contre 130 436 en 2007-08, soit une augmentation de 10,4%. Cet effectif est caractérisé par un taux de féminité de 52,6%.

2-4-1-Secteur public

Pour l'année scolaire 2008-2009, l'infrastructure de ce cycle dans le secteur public est composée de 90 lycées et 2 annexes lycées avec 2 792 salles (générales et scientifiques). Le nombre total de classes s'élève à 3 388. La région dispose entre autre de 4 internats d'une capacité de 804 lits et de 81 bibliothèques.

Concernant le nombre d'élèves inscrits dans ce secteur, il s'élève à 126 218 élèves dont 53,4% sont de sexe féminin. Le personnel enseignant est de 5 374 professeurs, soit environ 23 élèves par professeur.

2-4-2- Secteur privé

Le nombre des inscrits dans le secteur privé s'élève à 17 822 dont 46% sont des filles, enregistrant ainsi une légère augmentation de 0,8% par rapport à l'année scolaire 2007-2008. Ces inscrits représentent 12% du total des inscrits de la région.

*Effectifs des inscrits dans l'enseignement secondaire
qualifiant selon les préfectures et provinces*

Année 2008-2009

Préfectures et provinces	Public		Privé		Ensemble	
	Total	Dont Filles	Total	Dont filles	Total	Dont filles
<i>Ain Chock</i>	8 517	4 619	2 860	1 379	11 377	5 998
<i>Hay Hassani</i>	11 474	6 528	1 756	751	13 230	7 279
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	13 809	7 505	1 676	829	15 485	8 334
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	11 321	5 917	1 615	603	12 936	6 520
<i>Mechouar de Casablanca</i>	1 063	665	283	90	1 346	755
<i>Ben M'Sick</i>	11 521	6 189	1 169	433	12 690	6 622
<i>Casablanca Anfa</i>	16 646	8 445	5 675	2 816	22 321	11 261
<i>Moulay Rachid</i>	14 559	7 864	232	122	14 791	7 986
<i>Sidi Bernoussi</i>	19 783	10 826	1 341	587	21 124	11 413
<i>Mohammedia</i>	11 409	5 777	1 215	629	12 624	6 406
<i>Médiouna</i>	2 692	1 409	0	0	2 692	1 409
<i>Nouaceur</i>	3 424	1 752	0	0	3 424	1 752
TOTAL	126 218	67 496	17 822	8 239	144 040	75 735

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-4-3- Candidats au baccalauréat et taux de réussite

En 2008, 39 191 élèves étaient présents à l'examen du baccalauréat contre 44 867 en 2006, soit une baisse de 12,7%.

Le nombre des admis aux examens du baccalauréat est de 13 232 bacheliers pour la même année, soit un taux de réussite globale de 33,8% contre 40,3% en 2006.

Sur les 13 232 admis en 2008, environ 64,9% des bacheliers sont des scientifiques, près de 13,9% des littéraires et 14,1% ayant un bac technique.

Répartition des bacheliers de la région du Grand Casablanca par branche

Année 2008

Branches	Présents	Amis	% Des admis
<i>Enseignement général</i>	35 371	11 312	32,0
<i>Lettres</i>	7 578	1 838	24,3
<i>Sciences Humaines</i>	4 187	880	21,0
<i>Sciences Physiques</i>	5 763	3 084	53,5
<i>Sciences .de la vie et de la terre</i>	16 984	4 763	28,0
<i>Sciences Mathématiques A</i>	715	606	84,8
<i>Sciences Mathématiques B</i>	144	141	97,9
<i>Enseignement originel</i>	71	60	84,5
<i>Charia</i>	16	14	87,5
<i>Langue arabe</i>	55	46	83,6
<i>Techniques commerciales</i>	2 455	1 137	46,3
<i>Sciences Economiques</i>	1 588	742	46,7
<i>Tech .d'Organisation Administrative</i>			
<i>Sciences Gestion Comptable</i>	867	395	45,6
<i>Techniques Industrielles</i>	1 294	723	55,9
<i>Art Plastiques</i>	52	44	84,6
<i>Sciences et techno. électriques</i>	602	409	67,9
<i>Sciences et techno .mécaniques</i>	640	270	42,2
TOTAL	39 191	13 232	33,8

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-5 - Enseignement supérieur public

2-5-1- Capacité d'accueil

En matière d'infrastructure, la région du Grand Casablanca dispose de 11 facultés et 13 écoles et instituts supérieurs.

Ces établissements supérieurs renferment 96 amphithéâtres, 590 salles générales, 108 salles d'informatique, 16 laboratoires de langues, et 193 laboratoires scientifiques.

Ces unités universitaires sont dotées de 24 bibliothèques, 35 salles de lecture et 11 internats d'une capacité de 3 488 lits.

Répartition des équipements de l'enseignement supérieur public selon les établissements universitaires

Année 2008-2009

Établissements	Effectifs	AMPH	Salles		Laboratoires		Bibliothèques
			Générales	Informatiques	Langues	Scientifiques	
Facultés	11	75	336	71	06	150	13
Ecoles et instituts supérieurs	13	21	254	37	10	43	11
Total	24	96	590	108	16	193	24

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

2-5-2 - Evolution des étudiants

2-5-2-1- Cycle normal

L'effectif des étudiants inscrits dans les établissements universitaires de la région en cycle normal, s'élève à 39 801 dont 56,3% sont des filles au titre de l'année universitaire 2008-2009.

Les inscrits aux établissements universitaires en cycle normal

Année 2008-2009

Établissements	Ensemble	
	Total	Dont féminin
Facultés	33 923	19 693
Ecoles et instituts supérieurs	5 878	2 720
Total	39 801	22 413

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

L'enseignement universitaire dans la région est à dominance juridique et économique; près de 47,2% des étudiants universitaires optent pour ces disciplines. En revanche, les étudiants inscrits en sciences et techniques ne représentent que 20%.

Les inscrits aux facultés en cycle normal

Année 2007-2008

Facultés	Nombre	Effectifs inscrits	Part en %
Facultés des lettres et sciences humaines	3	8 146	24,0
Facultés des sciences juridique, économiques et sociales	3	16 011	47,2
Facultés des sciences et techniques	3	6 788	20,0
Facultés de médecine et médecine dentaire	2	2 978	8,8
Total	11	33 923	100

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

L'effectif des étudiants inscrits dans les établissements supérieurs du cycle normal, a régressé de 6,6% entre 2007/2008 et 2008/009. Une forte diminution a été enregistrée dans les facultés des sciences économiques et juridiques (-56,4%).

*Evolution des inscrits aux facultés
en cycle normal*

<i>Disciplines</i>	<i>2007/08</i>	<i>2007/08</i>	<i>Variation en %</i>
<i>Sciences économiques et juridiques</i>	18 685	8 146	- 56,4
<i>Lettres et sciences humaines</i>	8 422	16 011	+ 90,1
<i>Sciences et techniques</i>	6 395	6 788	+ 6,1
<i>Médecine et pharmacie</i>	2 799	2 978	+ 6,4
Total	36 301	33 923	- 6,6

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

2-5-2-2- Cycle doctorat national et doctorat d'Etat

Les effectifs des étudiants du doctorat national et doctorat d'Etat, au titre de l'année 2008-2009, ont atteint 1 850 étudiants dont 29,7% sont de sexe féminin.

Effectifs des étudiants par type de doctorat

<i>Doctorat</i>	<i>Année 2008-2009</i>					
	<i>Marocains</i>		<i>Etrangers</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Total</i>	<i>Dont féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Dont féminin</i>	<i>Total</i>	<i>Dont féminin</i>
<i>National</i>	1 471	476	62	4	1 533	480
<i>D'Etat</i>	309	69	8	1	317	70
Total région	1 780	545	70	5	1 850	550

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Quant aux étrangers, leur effectif représente 3,7% de l'ensemble des inscrits en doctorat national et doctorat d'Etat de la région.

2-5-3- Les lauréats de l'enseignement supérieur

En 2008-2009, le nombre de lauréats de l'enseignement supérieur se chiffre à 6 151 dont 41,2 % sont de sexe féminin.

L'effectif des lauréats en facultés a atteint 72% de l'ensemble des lauréats de l'enseignement supérieur.

*Lauréats de l'enseignement supérieur public
dans la région*

<i>Etablissements</i>	<i>Total</i>	<i>Année 2008-2009</i>
		<i>Taux de féminité En %</i>
<i>Facultés</i>	4 433	40,6
<i>Licenciés</i>	3 035	36,1
<i>DESA et DESS</i>	335	43,3
<i>Doctorat</i>	314	51,6
<i>Master</i>	749	52,9
<i>Ecoles et instituts supérieurs</i>	1 718	42,8
Total	6 151	41,2

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Le nombre des lauréats des écoles et instituts supérieurs de la région est passé de 1 496 diplômés en 2007-2008 à 1 718 en 2008-2009, soit une augmentation de 14,8%. Cependant les lauréats des facultés ont enregistré une baisse remarquable de 47,5%.

2-5-4- Le personnel enseignant

Le corps enseignant de l'enseignement supérieur public s'élève à 2 629 au cours de l'année universitaire 2008-2009 contre 2 640 en 2007-2008, marquant ainsi une régression de 0,4%.

Effectifs des enseignants selon les établissements universitaires publics

Etablissements	Année 2008-2009					
	Marocains		Etrangers		Ensemble	
	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
Facultés	1 641	562	6	0	1 647	562
Ecoles	944	219	38	15	982	234
Total	2 585	781	44	15	2 629	796

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Par ailleurs, environ 30% du corps enseignant de l'enseignement supérieur public, de la région, sont du sexe féminin, et 1,7% sont des étrangers.

Evolution des effectifs des enseignants selon les établissements universitaires publics

Etablissements	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Facultés	1 799	1 694	1 682	1 647
Ecoles et instituts supérieurs	888	864	958	982
Total	2 687	2 558	2 640	2 629

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2005,2006, 2007 et 2008

2-6- Enseignement supérieur privé

La région du Grand Casablanca se distingue par l'existence d'un effectif important d'établissements supérieurs privés spécialisés dans différents domaines : économie, commerce, gestion, informatique, finances et banque, télécommunications, management, technologie alimentaire, génie appliqué, agro-alimentaire, mathématiques supérieures et spéciales, sciences de l'ingénieur, électronique, publicité et optique.

Au cours de l'année 2008-2009, le nombre de ces établissements a atteint 78 écoles contre 72 au titre de l'année 2007-2008, soit une part de 44% du total au niveau national.

Ces établissements privés assurent la formation pour 14 087 étudiants inscrits en 2008 -2009 dont 41,4% sont de sexe féminin. Cet enseignement est assuré par 1 776 enseignants.

En 2007-2008, ces différents établissements ont fait ressortir 1 719 diplômés soit 55% de l'ensemble national.

*Evolution des effectifs des étudiants et des enseignants
de l'enseignement supérieur privé*

<i>Indicateurs</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2007-2008</i>	<i>2008-2009</i>	<i>Variation en % 2007-08/2008-09</i>
<i>Etablissements</i>	<i>60</i>	<i>72</i>	<i>78</i>	<i>8,3</i>
<i>Etudiants</i>	<i>10 782</i>	<i>11 535</i>	<i>14 087</i>	<i>22,1</i>
<i>Enseignants</i>	<i>1750</i>	<i>1 776</i>	<i>1 776</i>	<i>0</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2006,2007 et 2008

On note toutefois que l'enseignement supérieur privé fait appel aux enseignants vacataires pour assurer la formation supérieure privée. En effet, près de 98% des formateurs sont des enseignants vacataires.

3 - FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système de formation professionnelle dans la région du Grand Casablanca est marqué par la diversité de la formation, la multiplicité des promoteurs et des organes de coordination.

3-1- Infrastructure

Le secteur de la formation professionnelle, au niveau de la région, dispose de 76 établissements publics et 383 établissements privés, soit un total de 459 établissements en 2008 contre 434 établissements en 2004.

Infrastructure de la formation professionnelle

Année 2008/2009

Préfectures et provinces	Secteur		Total
	Public	Privé	
<i>Ain Chock</i>	8	27	35
<i>Hay Hassani</i>	3	25	28
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	17	42	59
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	6	34	40
<i>Ben M'Sick</i>	4	25	29
<i>Casablanca Anfa</i>	11	149	160
<i>Moulay Rachid</i>	8	19	27
<i>Sidi Bernoussi</i>	8	32	40
<i>Mohammedia</i>	10	27	37
<i>Médiouna</i>	1	1	2
<i>Nouaceur</i>	0	2	2
TOTAL	76	383	459

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

3-2- Effectifs en formation professionnelle

Le secteur public et le secteur privé ont formé près de 53 000 élèves stagiaires en 2008-2009. La part du secteur public est de 63,6% au niveau régional contre 69,7% au niveau national.

Le secteur public a formé à lui seul 33 629 élèves avec un taux de féminité de 37,6%. Près du quart de cet effectif est concentré dans la préfecture des arrondissements Ain Sebaa- Hay Mohammadi.

*Effectifs en formation dans le secteur public
selon le niveau*

Année 2008/2009

Préfectures et provinces	Spécialisation	Qualification	Technicien	Tech spécialisé	Total	Part en %
Aïn Chock	292	1022	919	2447	4680	13,92
Hay hassani	6	514	437	1565	2522	7,50
Ain Sebaa Hay Mohammadi	32	1989	3071	2973	8065	23,98
Al Fida Mers Sultan	25	330	1034	1298	2687	7,99
Ben M'Sick	0	191	0	831	1022	3,04
Casablanca Anfa	87	1254	1398	1571	4310	12,82
Moulay Rachid	327	1437	1560	551	3875	11,52
Sidi Bernoussi	79	1085	968	332	2464	7,33
Mohammedia	178	1237	1208	1231	3854	11,46
Médiouna	0	89	61	0	150	0,45
Nouaceur	0	0	0	0	0	0,00
Total	1026	9148	10656	12799	33629	100

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Quant au secteur privé, il a formé 19 263 élèves dont plus de la moitié est concentrée dans la préfecture de Casablanca Anfa.

*Effectifs en formation dans le secteur privé
selon le niveau*

Année 2008/2009

Préfectures et provinces	Spécialisation	Qualification	Technicien	Tech spécialisé	Total	Part en %
Aïn Chock	457	297	304	68	1126	5,85
Hay hassani	176	155	369	152	852	4,42
Ain Sebaa Hay Mohammadi	295	238	904	213	1650	8,57
Al Fida Mers Sultan	165	281	569	402	1417	7,36
Ben M'Sick	153	143	319	38	653	3,39
Casablanca Anfa	547	1061	5 688	2823	10119	52,53
Moulay Rachid	152	223	282	57	714	3,71
Sidi Bernoussi	408	439	463	109	1419	7,37
Mohammedia	113	300	435	411	1259	6,54
Médiouna	0	0	18	25	43	0,22
Nouaceur	9	2	0	0	11	0,06
Total	2475	3139	9351	4298	19263	100

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

Concernant la formation selon le niveau pour les deux secteurs, il est à noter que le niveau technicien occupe la première place avec 37,8%, suivi par les niveaux technicien spécialisé et qualification avec respectivement 32,3 et 23,2%.

Effectifs en formation selon le niveau

Année 2008/2009

<i>Niveaux</i>	<i>Public</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>	<i>Part en %</i>
<i>Spécialisation</i>	1026	2475	3501	6,62
<i>Qualification</i>	9148	3139	12287	23,23
<i>Technicien</i>	10656	9351	20007	37,83
<i>Tech spécialisé</i>	12799	4298	17097	32,32
<i>Total</i>	33629	19263	52892	100,00

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

3-3 - Evolution des effectifs en formation

L'effectif des stagiaires dans les deux secteurs public et privé a enregistré un taux d'évolution de 6,5 % entre 2007/08 et 2008/09. Le niveau technicien a augmenté de 13,5% alors que celui de spécialisation a reculé de 1,5%.

Evolution des effectifs de la formation professionnelle selon le niveau

<i>Niveaux</i>	<i>2006/2007</i>		<i>2007/08</i>		<i>2008/09</i>		<i>Variation (%)</i>	
	<i>Total</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>	<i>Privé</i>	<i>Total</i>	<i>Privé</i>
<i>Spécialisation</i>	3 927	2 025	3553	1 973	3501	2 475	-1,46	25,44
<i>Qualification</i>	11 702	2 952	12 343	2 950	12287	3 139	-0,45	6,41
<i>Technicien</i>	16 056	8 104	17 632	8 985	20007	9 351	13,47	4,07
<i>Tech spécialisé</i>	13 733	3 694	16 133	4 421	17097	4 298	5,98	-2,78
<i>Total</i>	45 418	16 775	49 661	18 329	52 892	19 263	6,51	5,10

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle

3-4- Filières de formation

3-4-1- Secteur public

Au niveau du secteur public, les filières de formation liées à l'industrie mécanique, métallurgique et électrique occupent la première position avec le tiers des élèves inscrits en 2008/2009 suivie par la filière liée à l'administration publique qui a accueilli 18,4% des élèves durant la même année.

Formation professionnelle publique
Effectifs des élèves stagiaires selon les filières de formation

Année 2008/2009

Filières	Effectif		
	1° A	2° A	TOTAL
Administration Publique	4 280	2 510	6 790
Administration - Gestion	0	0	0
Agriculture - Forêts	75	40	115
Agro-industrie	338	299	637
Artisanat de Production	319	10	329
Assistance aux ménages	135	135	270
B.T.P.	2 256	400	2 656
Chimie, Parachimie et autres industries.	196	176	372
Coiffure et Esthétique	253	92	345
Hôtellerie - Tourisme	1 281	847	2 128
I.M.M.E.	8 288	4 017	12 305
Informatique et Technologies d'info.	4 006	2 036	6 042
Santé	25	25	50
Textile - Confection	3 135	963	4 098
Transports et Communications	509	162	671
TOTAL REGION	25 096	11 712	36 808*

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

(*) : y compris formation qualifiant

I.M.M.E. : Industries mécaniques, métallurgiques et électriques

B.T.P. : Bâtiment et travaux publics

3-4-2- Secteur privé

Au niveau du privé, les filières de formations liées à l'informatique et technologies d'informations occupent la première place avec 28,5% des élèves inscrits en 2008/2009, suivies par la coiffure et l'esthétique (15,4%).

Formation professionnelle privée
Effectifs des élèves stagiaires selon les secteurs de formation

2008-2009

Secteurs	Effectifs		
	1° A	2° A	TOTAL
Administration, Gestion et Commerce	1 914	1 592	3 506
Artisanat de Production	309	14	323
Assistance aux ménages	25	0	25
B.T.P.	63	59	122
Coiffure et Esthétique	2 785	180	2 965
I.M.M.E.	599	448	1 047
Informatique et Technologies d'info.	3 127	2 356	5 483
Santé	1 048	1 443	2 491
Textile - Confection - Cuir	1 148	478	1 626
Hôtellerie -Tourisme	844	721	1 565
Transports et Communications	82	28	110
TOTAL REGION	11 944	7 319	19 263

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

3-5- Lauréats des établissements de formation

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 22 631 diplômés en 2007/08 contre 18 626 en 2006/07, soit une hausse de 21,5%.

Le secteur public a enregistré une hausse de 32,7% entre les deux mêmes années contre 8,7% pour le secteur privé.

Evolution des lauréats de la formation professionnelle par niveau

Niveaux	2006-2007			2007-2008		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
<i>Spécialisation</i>	1024	1583	2607	887	1654	2541
<i>Qualification</i>	3715	2038	5753	4090	2235	6325
<i>Technicien</i>	2324	3600	5924	3324	3694	7018
<i>Tech spécialisé</i>	2894	1448	4342	4909	1838	6747
<i>Total</i>	9957	8669	18626	13210	9421	22631

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Selon le niveau de formation, les lauréats du niveau technicien spécialisé a enregistré une hausse de 55,4%, contre une baisse constatée chez le niveau spécialisation (-2,5%).

Evolution des lauréats de la formation professionnelle selon le niveau

Niveaux	Evolution 2008-09 /2006-07		
	Public	Privé	Total
<i>Spécialisation</i>	-13,4	4,5	-2,5
<i>Qualification</i>	10,1	9,7	9,9
<i>Technicien</i>	43,0	2,6	18,5
<i>Tech spécialisé</i>	69,6	26,9	55,4
<i>Total</i>	32,7	8,7	21,5

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

4 - SANTE

L'amélioration des conditions sanitaires de la population constitue l'objectif majeur des pouvoirs publics, une grande importance est accordée à ce secteur vital. Les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour doter la région du Grand Casablanca des structures sanitaires de base adéquates et du personnel médical et paramédical qualifié, en vue de contribuer au bien-être de la population.

4-1- Infrastructure sanitaire

En 2008, le patrimoine sanitaire de la Région se compose de 10 hôpitaux, 9 polycliniques, 89 cliniques privés et 121 centres de santé. La région est également dotée d'un Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.).

Infrastructure sanitaire dans la Région

Année 2008

Préfectures et provinces	Effectif	Nombre de lits
<i>Centre Hospitalier Universitaire</i>	1	1 578
<i>Hôpitaux généraux</i>	9	1 374
<i>Hôpitaux Spécialisés</i>	1	50
<i>Polycliniques</i>	9	751
<i>Cliniques privées</i>	89	-
<i>Centres de santé</i>	121	-
<i>Dispensaires</i>	4	-
<i>Total</i>	234	3 753

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

Les établissements sanitaires publics dans la région comptent 3 753 lits en 2008, soit en moyenne un lit pour 1 000 habitants. L'objectif des pouvoirs publics est d'atteindre un lit pour 300 personnes.

4-1-1 Hôpitaux généraux

Le taux d'occupation moyen des lits est de 53,1% en 2008 contre 58,7% en 2007. Ce taux qui exprime la demande en matière de soins est en régression. Le secteur privé est de plus en plus sollicité. Le nombre de ces cliniques privées est de 89 unités en 2008 contre 82 en 2007.

Infrastructure sanitaire par préfectures et provinces de la région (Secteur public)

Année 2008

Préfectures et provinces	Capacité
<i>Ain Chock</i>	125
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	260
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	242
<i>Ben M'Sick</i>	0
<i>Casablanca Anfa</i>	207
<i>Hay Hassani</i>	110
<i>Médiouna</i>	0
<i>Mohammedia</i>	35
<i>Moulay Rachid</i>	250
<i>Nouaceur</i>	50
<i>Sidi Bernoussi</i>	95
<i>Total Région</i>	1374

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

En 2008, les hôpitaux généraux de la région du Grand Casablanca, ont accueilli 95 305 malades contre 87 728 en 2007 soit une augmentation de 8,6%. Les journées d'hospitalisation ont enregistré une hausse de 6,6% entre ces deux dates.

La durée moyenne de séjour (rapport entre les journées d'hospitalisation et le nombre total des entrées) est de 2,8 jours au niveau régional.

*Les mouvements des malades dans les hôpitaux généraux
de la région du Grand Casablanca*

<i>Indicateurs</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<i>Entrées</i>	<i>87 728</i>	<i>95 305</i>
<i>Journées d'hospitalisation</i>	<i>249 869</i>	<i>266 394</i>
<i>Durée moyenne de séjour</i>	<i>2,85</i>	<i>2,80</i>
<i>Moyenne des entrées par jour</i>	<i>240,35</i>	<i>261,11</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

4-1-2- Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd

Le personnel médical du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd se chiffre à 843 spécialistes. Le taux d'occupation moyen des lits de ce centre est de près de 77% en 2008 contre 71% en 2007.

En 2008, le Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd a accueilli 93 092 malades contre 78 437 en 2007 soit une augmentation de 18,7%. Les journées d'hospitalisation ont enregistré une hausse de 6,5% entre ces deux dates. Quant à la durée moyenne de séjour, elle est de 4,68 jours au niveau régional contre 5,21 en 2007.

*Les mouvements des malades dans
Le Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd*

<i>Indicateurs</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
<i>Entrées</i>	<i>78 437</i>	<i>93 092</i>
<i>Journées d'hospitalisation</i>	<i>408 673</i>	<i>435 294</i>
<i>Durée moyenne de séjour</i>	<i>5,21</i>	<i>4,68</i>
<i>Taux de décès</i>	<i>2,57</i>	<i>2,37</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

4-2- Personnel médical (*)

Le personnel médical dans la région du Grand Casablanca compte 922 médecins dans le secteur public et 2 078 dans le secteur privé, soit un total de 3 000 médecins. Le secteur privé représente 69,3% du personnel médical exerçant dans le territoire de la région.

A l'échelle intra régionale, la répartition du personnel médical est marquée par une concentration des médecins dans la préfecture de Casa Anfa avec 42,1%.

(*) Non compris le CHU Ibn ROCHD

**Répartition du personnel médical du secteur public
par préfectures et provinces**

Année 2008

Préfectures et provinces	Privé	Public	Total	Part en %
<i>Ain Chock</i>	101	110	211	7,03
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	155	113	268	8,93
<i>Al Fida Ders Sultan</i>	110	131	241	8,03
<i>Ben M'Sick</i>	93	27	120	4
<i>Casablanca Anfa</i>	1108	156	1264	42,13
<i>Hay Hassani</i>	176	77	253	8,43
<i>Mechouar de Casablanca</i>	20	6	26	0,87
<i>Médiouna</i>	8	27	35	1,17
<i>Mohammedia</i>	102	60	162	5,4
<i>Moulay Rachid</i>	83	84	167	5,57
<i>Nouaceur</i>	7	42	49	1,64
<i>Sidi Bernoussi</i>	115	89	204	6,8
Total	2078	922	3000	100

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

La structure du personnel médical est caractérisée par une part assez importante de généralistes du secteur privé. Par spécialisation, trois spécialités prédominent aussi bien dans le public que dans le privé, il s'agit de la chirurgie, la gynécologie et la pédiatrie.

Le nombre d'habitants par médecin est de 1 250. Cet encadrement demeure nettement inférieur à la moyenne nationale qui est d'un médecin pour 1 619 habitants.

4-3- Chirugiens dentistes

L'effectif des chirurgiens dentistes se chiffre à 939 en 2008 dont 96,5% relevant du secteur privé. Il y a aussi les mécaniciens dentistes qui concurrencent déloyalement le corps des dentistes diplômés.

*Evolution et répartition par secteur
des chirurgiens dentistes*

Secteur	2007	2008	Variation En %
<i>Public</i>	26	33	26,9
<i>Privé</i>	917	906	- 1,2
Total Région	943	939	- 0,4

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2007 et 2008

4-4- Pharmaciens

L'effectif des pharmaciens a connu une légère augmentation de 0,5% entre 2007 et 2008, en passant de 1 148 à 1 154 pharmaciens.

La région dispose de 3,2 Pharmaciens pour 10 000 habitants, la moyenne nationale étant de 2,6. Il est à signaler que la région bénéficie d'un pharmacien pour près de 2 médecins dans le secteur privé d'où une situation de saturation qui prévaut.

*Evolution et répartition
des pharmaciens par secteur*

Secteur	2007	2008
Public	9	53
Privé	1 139	1 101
Total Région	1 148	1 154

Source : Annuaire Statistique Régional 2007 et 2008

4-5- Personnel paramédical

L'effectif du personnel paramédical de la région a atteint 1 631 en 2008 contre 1 823 en 2007, enregistrant ainsi une baisse de 10,5%. Ce recul est le résultat de la baisse ayant touché les adjoints de la santé brevetée (-72%), les adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes (-70,6%), et les infirmiers diplômés d'Etat (-0,8). Quant aux infirmiers auxiliaires, ils ont connu une hausse de 9,4%.

*Evolution de la structure du personnel
paramédical*

Spécialités	2007		2008	
	Effectif	%	Effectif	%
<i>Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE)</i>	1 075	59,0	1 066	65,3
<i>Adjoints de santé diplômés d'état spécialistes (ASDES)</i>	34	1,9	10	0,6
<i>Infirmiers Auxiliaires (IA)</i>	425	23,3	465	28,5
<i>Adjoint de santé Breveté (ASB)</i>	289	15,8	81	5,0
<i>Autre</i>	0		9	0,6
Total Région	1 823	100	1 631	100

Source : Annuaire Statistique Régional 2007 et 2008

Par spécialité, on constate que les infirmiers diplômés d'Etat sont majoritaires avec 65,3% du total du personnel paramédical contre 0,6% pour les adjoints de santé diplômés d'état spécialistes.

La concentration constatée au niveau du personnel médical est identique à celle relevée chez le personnel paramédical; 18,8% des infirmiers exercent dans la préfecture Casa Anfa contre 4,3%, 3,2% et 2,3% pour respectivement la province de Nouaceur, la province de Médiouna, et la préfecture des arrondissements de Ben M'Sick.

**Répartition du personnel paramédical
par préfectures et provinces**

Année 2008

Préfectures et provinces	IDE	ASDES	IA	ASB	Autres	Total	Part en%
<i>Ain Chock</i>	91	0	50	3	6	150	9,2
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	111	0	69	2	-	182	11,1
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	128	0	71	20	-	219	13,5
<i>Ben M'Sick</i>	17	0	21	0	-	38	2,3
<i>Casablanca Anfa</i>	212	0	93	2	-	307	18,8
<i>Hay Hassani</i>	76	3	6	9	-	94	5,8
<i>Mechouar de Casablanca</i>	1	0	3	0	-	4	0,2
<i>Médiouna</i>	33	3	8	9	-	53	3,2
<i>Mohammedia</i>	134	1	62	2	1	200	12,4
<i>Moulay Rachid</i>	115	3	44	25	-	187	11,5
<i>Nouaceur</i>	60	0	9	2	-	71	4,3
<i>Sidi Bernoussi</i>	88	0	29	7	2	126	7,7
Total région	1066	10	465	81	9	1 631	100

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

En outre, l'encadrement paramédical dans la région demeure insuffisant avec 4 infirmiers pour 10 000 habitants. Ce taux est largement inférieur à celui enregistré au niveau national (9 infirmiers pour 10 000 habitants).

5 – JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

5-1 - Activités sportives

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les villes du Royaume, la Wilaya du Grand Casablanca offre à ses habitants un certain nombre d'établissements et d'équipements inhérents aux activités sportives et de loisirs : terrains de sports, foyers féminins, jardins d'enfants, centres d'accueil, maisons de jeunes et colonies de vacances.

- Infrastructure sportive

La région dispose d'une infrastructure sportive d'une grande consistance et pour différentes disciplines sportives. Elle est dotée de 697 terrains de sport contre 596 en 2007.

Infrastructure sportive selon les catégories de sports

Année 2008

Terrains	Nombre
Foot-Ball	79
Basket-ball	51
Hand-ball	36
Volley Ball	27
Rugby	3
Tennis	87
Salle de sport	11
Pétanque	17
Piste d'Athlétisme	8
Salles des arts martiaux	357
Piscine	14
Bases Nautiques	2
Sport Equestre	5
Total	697

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

- Clubs sportifs licenciés par les Fédérations

620 clubs sportifs licenciés par les fédérations sont actifs sur le territoire de la région contre 4 011 clubs au niveau national, soit 15,5 %.

Clubs sportifs licenciés par les fédérations

Année 2008

DISCIPLINES SPORTIVES	Nombre de clubs
Foot-Ball	63
Basket-ball	11
Hand-ball	12
Volley Ball	5
Rugby	3
Tennis	13
Tennis de table	9
Pétanque	24
Athlétisme	28
Arts martiaux	343
Equitation	7
Gymnastique	1
Natation	4
Lutte	8
Cyclisme	13
Yachting	3
Boxe	20
Haltérophilie	34
Escrime	13
Aviation	1
Aviron	1
Golf	2
Sport automobile	2
Total Région	620

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

5-2 - Activités en faveur de la jeunesse

➤ Les maisons de jeunes

La région du Grand Casablanca dispose de 41 maisons de jeunes d'une capacité de 23 950 personnes en 2008, soit environ 8,8% du total national. Le nombre des inscrits est de 33 688 au cours de la même année.

Répartition des maisons de jeunes selon les préfectures

Année 2008

Préfectures et provinces	Nombre d'établissements	Capacité	Nombre d'inscrits
Ain Chock	2	1 400	1 200
Ain Sebaa Hay Mohammadi	3	2 000	8 000
Al Fida Mers Sultan	2	1 400	485
Mechouar de Casablanca	-	-	-
Ben M'Sik	3	1 600	2 012
Casablanca Anfa	2	2 000	2 841
Hay Hassani	3	3 500	2 500
Médiouna	3	1 200	1 191
Mohammedia	5	2 200	3 520
Moulay Rachid	6	4 800	5 065
Nouaceur	6	2 400	2 200
Sidi Bernoussi	6	1 450	4 674
Total	41	23 950	33 688

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

➤ Les centres d'accueils

La région du Grand Casablanca compte 3 centres d'accueil d'une capacité de 164 lits au titre de l'année 2008. Le nombre de bénéficiaires se chiffre à 6 175 encadrés par 6 encadreurs. Ces centres offrent des services d'hébergement, de restauration et d'animation culturelle, sportives et touristiques.

5-3 - Activités en faveur de l'enfance

➤ Les jardins d'enfants

Sur 487 jardins d'enfants au niveau national, 21 sont localisés dans la région et encadrés par 51 cadres. Environ 1 007 enfants ont bénéficié des services de ces jardins notamment en activités de rayonnement en 2008.

➤ Les colonies de vacances

Les colonies de vacances organisées dans la région ont accueilli 24 419 enfants durant l'année 2008 contre 26 355 en 2007.

➤ Clubs d'enfants

Les clubs d'enfants ont un caractère socio-éducatif. La région compte 2 clubs d'enfants avec 679 bénéficiaires en 2008.

5-4 - Activités en faveur de la femme

La région dispose de 20 foyers féminins relevant du ministère de la jeunesse et des sports contre 283 au niveau national. Par ailleurs, 1 842 personnes ont bénéficié des activités de rayonnement et des unités mobiles d'alphabétisation et de formation. Ces foyers sont encadrés par 124 personnes.

5-5 - Activités culturelles

La région se caractérise par un manque d'infrastructure culturelle répondant aux aspirations des habitants. Les installations dans ce domaine se chiffrent à 5 théâtres, des bibliothèques municipales et de 33 salles de cinéma.

Les activités cinématographiques se dégradent d'une année à l'autre, le nombre de salles a baissé de 5 unités entre 2007 et 2008, et le nombre d'entrées annuelles a régressé de 3,4%.

Evolution des activités cinématographiques dans la région

Années	Nombre de salles de cinéma	Nombre De place	Nombre d'entrées annuelles	Recettes annuelles (1.000 DH)
2007	38	21 805	1 314 923	30 310
2008	33	18 363	1 269 822	34 138
Variation en %	- 13,2	- 15,8	- 3,4	+ 12,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007 et 2008

5-6- Associations sportives et culturelles

La région renferme 761 associations sportives et culturelles sous tutelle du Département de la Jeunesse et des Sports. Le nombre de bénéficiaires est de 66 664 en 2008.

Associations sportives et culturelles actives dans la région

<i>Année 2008</i>		
<i>Type d'association</i>	<i>Nombre</i>	<i>Adhérents</i>
- <i>Culturelles et touristiques</i>	<i>236</i>	<i>21 078</i>
- <i>Scoutisme</i>	<i>46</i>	<i>2 739</i>
- <i>Théâtrales</i>	<i>62</i>	<i>3 048</i>
- <i>Camping</i>	<i>163</i>	<i>18 077</i>
- <i>Autres associations</i>	<i>254</i>	<i>21 722</i>
<i>Total</i>	<i>761</i>	<i>66 664</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

6- JUSTICE

6-1 - Infrastructure

La région du Grand Casablanca est dotée d'une importante infrastructure judiciaire : une cour d'appel, des tribunaux de première instance, des tribunaux administratif et de commerce, des centres judiciaires, des arrondissements rattachés aux centres judiciaires, une prison civile...

6-2- Activités des tribunaux

6-2- 1- Tribunaux de première instance

Concernant les activités au cours de l'année 2008, les 6 tribunaux de première instance ont enregistré 206 996 affaires civiles et 255 639 affaires pénales, soit au total 462 635 affaires enrôlées.

Activités des tribunaux de première instance Affaires civiles

<i>Tribunaux de première instance</i>	<i>Affaires enregistrées</i>	<i>Affaires jugées</i>	<i>Affaires en instance</i>
<i>Casablanca</i>	<i>192 761</i>	<i>188 853</i>	<i>25 866</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>14 235</i>	<i>13 074</i>	<i>4 946</i>
<i>Total année 2008</i>	<i>206 996</i>	<i>201 927</i>	<i>30 812</i>
<i>Total année 2007</i>	<i>173 546</i>	<i>169 889</i>	<i>27 311</i>
<i>Variation en %</i>	<i>19,3</i>	<i>18,9</i>	<i>12,8</i>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007 et 2008

Par ailleurs, les affaires pénales enregistrées, au titre de la même année, ont augmenté de 11,2% par rapport à 2007 et les affaires en instance ont plus que doublé en passant de 2 506 en 2007 à 5 584 en 2008.

Activités des tribunaux de première instance Affaires pénales

<i>Tribunaux de première instance</i>	<i>Affaires enregistrées</i>	<i>Affaires jugées</i>	<i>Affaires en instance</i>
<i>Casablanca</i>	<i>244 848</i>	<i>244 471</i>	<i>3 499</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>10 791</i>	<i>9 901</i>	<i>2 085</i>
<i>Total année 2008</i>	<i>255 639</i>	<i>254 372</i>	<i>5 584</i>
<i>Total année 2007</i>	<i>229 812</i>	<i>229 254</i>	<i>2 506</i>
<i>Variation en %</i>	<i>11,2</i>	<i>11,0</i>	<i>112,8</i>

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2007 et 2008

6-2- 2- Tribunal administratif

Au niveau du tribunal administratif, le nombre des affaires enregistrées a atteint 4 903 dossiers en 2008, marquant ainsi une hausse de 22,3% par rapport à l'année antérieure.

Activités du tribunal administratif

<i>Années</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Variation en % 2008/2007</i>
<i>Affaires enregistrées</i>	<i>3 049</i>	<i>4 010</i>	<i>4 903</i>	<i>22,3</i>
<i>Affaires jugées</i>	<i>3 601</i>	<i>3 761</i>	<i>4 211</i>	<i>12,0</i>
<i>Affaires en instance</i>	<i>1 168</i>	<i>1 347</i>	<i>1 719</i>	<i>27,6</i>

Source : Annuaire Statistique Régional 2006, 2007 et 2008

De même, 1 719 affaires étaient en instance au cours de l'année 2008 contre 1 347 en 2007.

6-2- 3- Tribunal de commerce

Au cours de l'année 2008, 66 425 affaires ont été enregistrées au sein du tribunal de commerce soit une régression de 12,5% par rapport à l'année écoulée.

Activités du tribunal de commerce.

<i>Années</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Variation en % 2008/2007</i>
<i>Affaires enregistrées</i>	<i>70 411</i>	<i>75 883</i>	<i>66 425</i>	<i>- 12,5</i>
<i>Affaires jugées</i>	<i>71 661</i>	<i>79 807</i>	<i>71 218</i>	<i>- 10,8</i>
<i>Affaires en instance</i>	<i>22 343</i>	<i>18 419</i>	<i>13 626</i>	<i>- 26,0</i>

Source : Annuaire Statistique Régional 2006, 2007 et 2008

Quant au niveau de la cour d'appel de commerce, 6 084 affaires ont été enregistrées en 2008, soit une régression de 5,2% par rapport à 2007.

7- ENTRAIDE NATIONALE

7-1 - Infrastructure

Le secteur de l'entraide nationale dispose d'une infrastructure diversifiée dans la région. Il s'agit notamment :

- 78 centres d'éducation et de formation;
- 23 jardins d'enfants;
- 11 maisons d'enfants;
- 45 centres de formation professionnelle;
- 4 établissements de bienfaisances;
- 3 asiles de vieillards;
- 49 associations des handicapés.

7-2- Activités en faveur de la femme

Il s'agit des centres d'éducation et de formation dispensant aux jeunes filles et aux femmes issues de milieu défavorisé, une formation dans des métiers à caractère artisanal ou moderne, en plus d'un programme d'alphabétisation.

En 2008, le nombre de ces centres d'éducation et de formation relevant de l'entraide nationale est de 78 Centres accueillant 8 666 bénéficiaires encadrés par 359 encadreurs, contre 63 centres pour 6 877 bénéficiaires et 289 encadreurs en 2007.

Répartition des centres d'éducation et de formation par préfectures et provinces

Année 2008

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>Nombre de centres</i>	<i>Effectif de bénéficiaires</i>	<i>Effectif d'encadreurs</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>4</i>	<i>199</i>	<i>15</i>
<i>Hay Hassani</i>	<i>5</i>	<i>1 20</i>	<i>33</i>
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	<i>14</i>	<i>1 149</i>	<i>42</i>
<i>Al Fida Mers Sultan</i>	<i>6</i>	<i>1 019</i>	<i>36</i>
<i>Mechouar de casa</i>	<i>1</i>	<i>166</i>	<i>9</i>
<i>Ben M'Sick</i>	<i>6</i>	<i>1 490</i>	<i>25</i>
<i>Casablanca Anfa</i>	<i>19</i>	<i>1 698</i>	<i>100</i>
<i>Moulay Rachid</i>	<i>4</i>	<i>441</i>	<i>18</i>
<i>Sidi Bernoussi</i>	<i>7</i>	<i>604</i>	<i>54</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>7</i>	<i>370</i>	<i>19</i>
<i>Médiouna</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>5</i>	<i>510</i>	<i>8</i>
<i>Total</i>	<i>78</i>	<i>8 666</i>	<i>359</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-3- Activités en faveur de l'enfance

7-3- 1- Les jardins d'enfants

En 2008, la région du Grand Casablanca est dotée de 23 garderies destinées aux enfants en âge du préscolaire issus des couches défavorisées. Environ, 1141 bénéficiaires ont été pris en charge par 56 encadreurs. On remarque l'absence des garderies de l'entraide nationale dans plusieurs préfectures et provinces de la région : Hay Hassani, Al Fida Mers Sultan, Sidi Bernoussi, et Médiouna.

Nombre de jardins d'enfants dans la région

Année 2008

<i>Préfectures et provinces</i>	<i>Nombre de centres</i>	<i>Effectif de bénéficiaires</i>	<i>Nombre D'encadreurs</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>1</i>	<i>43</i>	<i>2</i>
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	<i>3</i>	<i>94</i>	<i>7</i>
<i>Ben M'Sick</i>	<i>6</i>	<i>307</i>	<i>8</i>
<i>Casa Anfa</i>	<i>1</i>	<i>160</i>	<i>5</i>
<i>Moulay Rachid</i>	<i>6</i>	<i>189</i>	<i>13</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>2</i>	<i>134</i>	<i>8</i>
<i>Nouaceur</i>	<i>4</i>	<i>214</i>	<i>13</i>
<i>Total</i>	<i>23</i>	<i>1141</i>	<i>56</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-3- 2- Maisons d'enfants

En 2008, la région dispose de 11 maisons d'enfants contre 6 en 2007. L'effectif des bénéficiaires est de 2 423 enfants encadrés par 303 encadreurs contre respectivement 1 339 et 177 en 2007.

Nombre des maisons d'enfants dans la région

Année 2008

<i>Préfectures</i>	<i>Nombre de maisons</i>	<i>Effectif de bénéficiaires</i>	<i>Nombre D'encadreurs</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>2</i>	<i>336</i>	<i>...</i>
<i>Hay Hassani</i>	<i>1</i>	<i>140</i>	<i>22</i>
<i>Ain Sebaa Hay Mohammadi</i>	<i>1</i>	<i>220</i>	<i>45</i>
<i>Casa Anfa</i>	<i>1</i>	<i>172</i>	<i>28</i>
<i>Moulay Rachid</i>	<i>3</i>	<i>1165</i>	<i>106</i>
<i>Sidi Bernoussi</i>	<i>1</i>	<i>305</i>	<i>96</i>
<i>Mohammedia</i>	<i>2</i>	<i>85</i>	<i>6</i>
<i>Total</i>	<i>11</i>	<i>2423</i>	<i>303</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-4- Oeuvres sociales

7-4-1- Etablissements de bienfaisance

La région dispose de 4 établissements de bienfaisances dont 2 sont localisés dans la préfecture des arrondissements de Sidi Bernoussi. En 2008, le nombre de bénéficiaires est de 554 pensionnaires encadrés par 77 encadrants.

*Nombre d'établissements de bien faisance
dans la région*

Année 2008

<i>Préfectures</i>	<i>Nombre d'établissements</i>	<i>Effectif de bénéficiaires</i>	<i>Nombre d'encadreurs</i>
<i>Ain Chock</i>	<i>1</i>	<i>44</i>	<i>...</i>
<i>Sidi Bernoussi</i>	<i>2</i>	<i>474</i>	<i>72</i>
<i>Moulay Rachid</i>	<i>1</i>	<i>36</i>	<i>5</i>
<i>Total</i>	<i>4</i>	<i>554</i>	<i>77</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-4-2- Autres Instituts relevant de l'entraide nationale

Au titre de l'année 2008, le nombre d'asiles de vieillards s'élève à 3, et l'effectif des associations des handicapés se chiffre à 49. L'ensemble de ces instituts sont implantés dans les préfectures d' Ain Chock, Hay Hassani et Ain Sebaa Hay Mohammadi.

7-4-3- Centres de formation professionnelle

Il s'agit de la formation des enfants déscolarisés issus des familles défavorisés. Cette formation est essentiellement pratiquée dans les entreprises et complétée par une formation théorique dans les centres de formation professionnelle.

En 2008, la région du Grand Casablanca dispose de 45 centres qui ont formé 2 747 personnes contre 858 en 2007. Le nombre de centres a plus que doublé suite aux efforts déployés.

*Centres de formation professionnelle
dans la région*

Année 2008

<i>Niveaux</i>	<i>Nombre de centres</i>	<i>Effectif de bénéficiaires</i>	<i>Nombre D'encadreurs</i>
<i>Initiation professionnelle</i>	<i>9</i>	<i>206</i>	<i>16</i>
<i>Spécialisation professionnelle</i>	<i>13</i>	<i>651</i>	<i>38</i>
<i>Autres</i>	<i>23</i>	<i>1 890</i>	<i>84</i>
<i>Total</i>	<i>45</i>	<i>2747</i>	<i>138</i>

Source : Annuaire statistique Régional du Grand Casablanca 2008

7-4-4-Organisations Alaouites

Au titre de l'année 2008, la région bénéficie des services de 6 associations et coopératives actives en matière des paralytiques et la protection des mal voyants.

7-4-5- Centres de Dar al Mouaten

Il s'agit des centres socioculturels ouverts à tous les citoyens (hommes, femmes et enfants) avec une formation gratuite. La région en compte 3 centres en 2008 dont le nombre des bénéficiaires a atteint 1 762 personnes avec 9 encadrants.

8 - HABITAT

Le secteur de l'habitat se situe au centre des priorités des pouvoirs publics. Ce secteur connaît un déséquilibre entre l'offre et la demande en logements.

8-1- Situation de l'habitat

Malgré les efforts déployés dans ce secteur, le problème du logement continue de se poser avec acuité ce qui ne manque pas de favoriser la spéculation foncière qui contribue à augmenter les prix du loyer, des terrains et du coût de construction.

La région du Grand Casablanca connaît une urbanisation rapide conséquence de l'explosion démographique, de la migration interne et de l'émergence de nouveaux centres urbains.

Le développement de la population urbaine dû principalement à l'exode rural a entraîné un développement anarchique des zones périphériques.

Il est à rappeler que plusieurs actions législatives et organisationnelles ont été mises en place visant la résorption des bidonvilles et la lutte contre l'habitat clandestin.

A noter aussi, le projet des logements économiques dans le cadre du programme national des 200 000 logements sociaux lancé par le feu Sa Majesté le Roi Hassan II en 1994. Ce projet favorise l'accès des ménages à faible revenu à la propriété privée.

Egalement, pour la prise en compte des besoins en logements sociaux, le Gouvernement s'est fixé comme objectif, pour la période 2003-2007, le doublement de la production annuelle des unités d'habitat social, pour atteindre le rythme de 100.000 unités par an.

8-1-1- Parc logement

Le parc logement de la région du Grand Casablanca est estimé à 780 000 unités en 2007. Sur l'ensemble de ce parc, 85% des logements sont occupés à titre de résidence, 8% sont utilisés à titre professionnel, et 6% sont vacants.

8-1-2- Ancienneté des constructions^(*)

Environ 11% des constructions sont construites avant l'année 1957, soit près de 35 900 constructions.

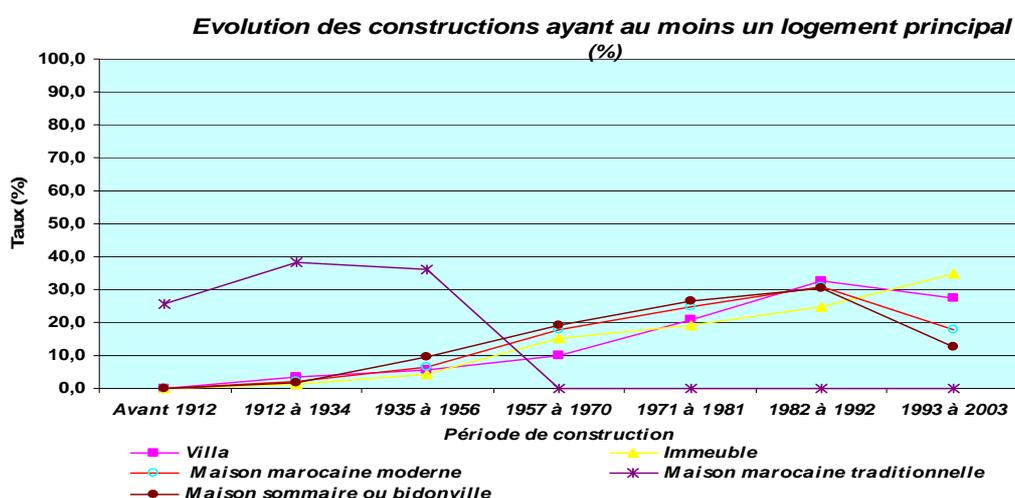
^(*) Etude sur le Parc Logement et l'Habitat Insalubre au niveau de la Région du Grand Casablanca –Mai 2005 (Observatoire Régional de l'Habitat)

**Répartition des constructions ayant au moins un logement principal
selon le type d'habitat et la période de construction (%)**

Type de logement	Avant 1912	1912 à 1934	1935 à 1956	1957 à 1970	1971 à 1981	1982 à 1992	1993 à 2003
Villa	0,0	3,4	5,5	10,2	21,0	32,5	27,4
Immeuble	0,0	1,4	4,5	15,2	19,3	24,7	34,8
Maison marocaine moderne	0,0	2,2	6,7	17,7	24,9	30,7	17,8
Maison marocaine traditionnelle	25,5	38,4	36,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Maison sommaire ou bidonville	0	1,9	9,5	19,1	26,4	30,3	12,7
Total	0,4	2,8	7,4	16,5	23,7	29,7	19,4

Source : Etude sur le Parc Logement et l'Habitat Insalubre au niveau de la Région du Grand Casablanca - Mai 2005

Environ 89% des maisons sommaires ou bidonvilles ont été construites après l'année 1956, et 70% de ce phénomène après l'année 1970.



8-1-3- Bidonvilles

Le nombre des ménages vivant dans les bidonvilles est passé de 68 000 ménages en 2002 à 98 000 en 2007, soit une augmentation annuelle moyenne de 7,6% entre ces deux années. Ces ménages représentent 12,6% du total des ménages de la région et 13,8% des ménages urbains.

8-1-4- Habitat vétuste

Le tissu urbain vétuste est estimé à 72 000 unités d'habitation en 2004 selon les données du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU).

8-1-5- Habitat menaçant ruine

Ce type d'habitat constitue l'un des points noirs de la région au niveau de son tissu urbain ancien. Ce type d'habitat est caractérisé par une densité de population élevée. Le nombre d'habitations menaçant ruine est estimé à 3 391 unités.

8-1-6- Habitat clandestin

Environ 53 quartiers clandestins sont implantés dans la région du Grand casablanca. Ces quartiers abritent 31 076 ménages, soit 4,1% des ménages de la région.

8-2- Conditions d'habitation des ménages

8-2-1- Type de logement

La répartition des ménages selon le type de logement occupé reflète le tissu architectural de la région.

En milieu urbain, 49% des ménages habitaient dans un logement de type maison marocaine moderne selon les résultats du RGPH 2004. A noter aussi que 12,4% des ménages résidaient dans des maisons sommaires ou des bidonvilles.

En milieu rural, on constate que 1,6% des ménages habitaient dans des villas contre 17,1% dans des maisons marocaines en 2004. L'habitat sommaire était prépondérant avec près de 53% des ménages.

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu (%)

Type d'habitat	Urbain		Rural		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Villa (ou niveau villa)	5,3	4,7	1,5	1,6	5,1	4,4
Appartement	19,1	26,1	0,3	0,1	18,3	23,9
Maison marocaine traditionnelle	2,8	2,0	3,3	4,3	2,9	2,2
Maison marocaine moderne	57,3	49,0	13,6	12,8	55,4	46,0
Maison sommaire ou bidonville	11,2	12,4	38,6	52,9	12,4	15,8
Habitation de type rural	0,2	-	39,3	22,9	1,9	1,9
Autres	4,1	5,8	3,5	5,5	4,1	5,7

Source : R.G.P.H 1994 et 2004

8-2-2- Statut d'occupation des logements

Selon le statut d'occupation du logement, les résultats du RGPH 2004 ont montré que 55,4% des ménages étaient propriétaires contre 39,3 % dix ans auparavant. Le régime locataire est en perte de vitesse même s'il concerne encore le tiers des ménages faute de moyens financiers pour accéder à la propriété. Les ménages locataires sont passés de 45,3% en 1994 à 31,9% en 2004.

Evolution du statut d'occupation des logements (%)

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Propriétaire, copropriétaire	33,8	44,3	53,1	72,6	34,6	46,7
- Accédant à la propriété	4,9	9,5	0,3	0,7	4,7	8,7
- Locataire	46,9	34,3	10,3	6,0	45,3	31,9
- Logement de fonction	2,2	1,8	2,6	1,5	2,2	1,8
- logé gratuitement	8,4	7,4	29,4	16,2	9,3	8,1
- Autre	1,0	1,1	2,1	1,5	1,1	1,1
- Non déclaré	2,7	1,7	2,3	1,5	2,7	1,7

Source : R.G.P.H 1994 et 2004

8-2-3- Occupation des logements

Les conditions d'habitat se sont améliorées entre 1994 et 2004 vu le nombre de pièces occupées par les ménages.

En effet, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les parts des ménages occupant au plus deux pièces ont baissé entre 1994 et 2004, passant de 52,6% à 45,2%. En revanche, les parts des ménages occupant trois pièces et plus sont passées de 45,6% en 1994 à 52,9% en 2004.

Répartition des ménages selon le nombre de pièces d'habitation (en %)

Nombre de pièces	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
1 pièce	22,0	17,9	22,7	13,8	22,1	17,6
2 pièces	30,3	26,8	34,6	36,8	30,5	27,6
3 pièces	24,2	29,8	20,4	26,4	24,0	29,6
4 pièces	10,7	11,8	11,7	12,6	10,7	11,9
5 pièces et plus	11,0	11,6	9,0	9,2	10,9	11,4

Source : R.G.P.H 1994 et 2004

8-2-4- Eléments de confort dans le logement

Comparé aux données de 1994, des améliorations notables ont été enregistrées au niveau des équipements de base des logements.

En milieu urbain, la proportion des ménages de la région disposant d'eau courante s'est élevée à 83,2% en 2004 contre 82,4% en 1994. De même, 94,1% de ces ménages bénéficiaient de l'électricité contre 85,1% en 1994.

En milieu rural, seulement 6,4% des ménages disposaient d'eau courante. En revanche, le taux d'électrification a connu une amélioration significative en passant de 16% en 1994 à 67,3% en 2004.

Répartition des ménages selon les équipements de base du logement par milieu de résidence (en %)

Elément de confort	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Cuisine	70,8	79,4	72,2	83,9	70,9	79,8
W . C	92,2	97,1	60,1	89,6	90,8	96,4
Bain moderne ou douche	33,4	42,8	3,8	6,7	32,1	39,8
Bain local	1,4	2,3	7,7	9,1	1,6	2,9
Eau courante	82,4	83,2	5,5	6,4	79,1	76,8
Electricité	85,1	94,1	16,0	67,3	82,1	91,8

Source : R. G. P.H 1994 et 2004

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, 85,3% des ménages urbains sont raccordés au réseau public contre 4% des ménages ruraux. Près de 70% des ménages ruraux évacuaient leurs eaux usées dans des fosses sceptiques contre 7,6% des ménages urbains en 2004.

8-2-5- Dépenses en habitat

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001, les dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage urbain de la région ont été estimées respectivement à près 14 600 dhs et 81 000 dhs.

Dépenses annuelles moyennes par personne et par ménage en milieu urbain

	<i>DH</i>	
	<i>DAMPP</i>	<i>DAMPM</i>
Grand Casablanca	14549	81006
Maroc	10642	58900

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

DAMPP : Dépenses annuelles moyennes par personne

DAMPM : Dépenses annuelles moyennes par ménage

Quant à la dépense annuelle d'habitation et d'énergie par personne urbaine de la région, elle s'est établie à près de 3 288 dhs contre 2 400 dhs au niveau national. Avec une taille moyenne de 5,57 personnes, chaque ménage urbain dépensait en moyenne 18 300 dhs annuellement pour l'habitat et l'énergie au niveau de la région contre 13 200 dhs au niveau national.

En milieu urbain de la région, la dépense d'habitation et d'énergie représentait en moyenne 22,6% de la dépense de consommation totale des ménages en 2001. Elle occupait la seconde place après la dépense alimentaire (37,9%).

Evolution des coefficients budgétaires entre 1970 et 2001 en milieu urbain (en %)

Grands groupes de biens et services	1970/71	1984/85	2000/01
Alimentations	44,7	43,1	37,9
Habillement	9,3	7,4	5
Habitation et énergie	18,5	22,8	22,6
Equipements ménagers	4,6	5	3,8
Hygiène et Soins Médicaux	5,1	5,4	8,3
Transport et communication	7,5	5,9	8,2
Enseignement, cultures et loisirs	4	4,3	4,3
Autres dépenses	6,3	6,1	9,9
Total	100	100	100

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

Cependant, si le coefficient budgétaire alimentaire n'a pas cessé de fléchir graduellement en passant de 44,7% en 1971 à 43,1% en 1985 et à 37,9% en 2001, le coefficient budgétaire d'habitation et d'énergie a connu une légère démunition en 2001 par rapport à 1985 (-0.2 points).

**Composantes de la dépense d'habitation et d'énergie
en milieu urbain**

Composantes de la dépense	Dépenses par		
	personne	ménage	%
Loyers et charges pour les résidences	2186	12172	66,4
Entretien et réparation	187	1039	5,7
Chauffage, éclairage, eau, énergie	914	5087	27,8
Autres dépenses d'habitation	2	8	0,1
Total	3288	18307	100

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

L'analyse des composantes constituant la dépense d'habitation et d'énergie montre que les dépenses relatives aux loyers et charges pour les résidences représentaient près de 66,4% de la dépense totale d'habitation et d'énergie. La valeur de cette dépense était de 2 186 dhs par personne et 12 172 dhs par ménage contre respectivement 1 596 dhs et 8 830 dhs au niveau national

8-3- Activité de construction

8-3-1- Autorisations de construire

Depuis 2003, l'évolution des autorisations de construire, au niveau de la région, varie en dents de scie. L'année 2008 a enregistré 2 189 autorisations contre 3 046 en 2007 et 2 904 en 2006.

**Evolution de nombre des autorisations de construire
et du nombre de logements**

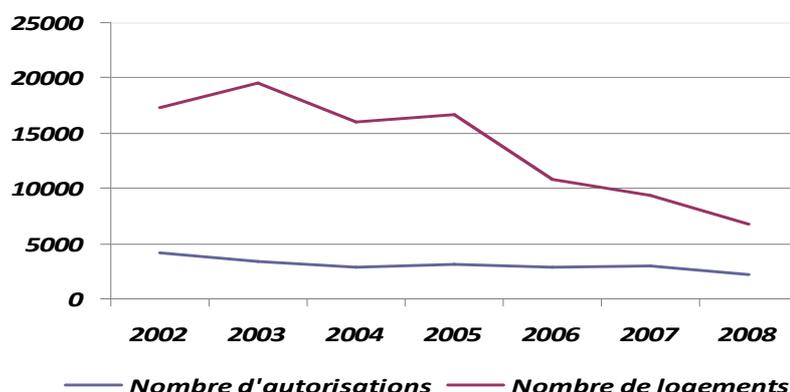
Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'autorisations	3411	2897	3145	2904	3046	2189
Nombre de logements autorisés	19536	16063	16724	10854	9338	6790

Source : Annuaire statistiques du Maroc

8-3-2- Logements autorisés

En terme de logements autorisés, l'effectif connaît une baisse continue depuis 2005. Cet effectif est passé de 16 724 logement en 2005 à 9 338 en 2007 pour atteindre 6 790 en 2008.

**Evolution de nombre des autorisations de construire
et du nombre de logements**



Le nombre moyen de logements prévus d'être construits par une autorisation est passé de 5,7 en 2003 à 3,1 logements en 2008.

Quant au nombre moyen d'étages par construction, il est passé de 4,8 en 2003 à 2,9 en 2008.

**Evolution des logements prévus, des superficies
et de la taille moyenne du logement**

Années	Nombre d'Autorisation de Construire (A)	Nombre de logements (L)	Nombre moyen de Logements par autorisation (L) / (A)	Superficie bâtie (m ²) (B)	Superficie des planchers (P)	Nombre moyen d'étages (p)/(B)
2003	3 411	19 536	5,7	1 120 657	5 378 202	4,8
2004	2 897	16 063	5,5	640 573	2 438 525	3,8
2005	3 145	16 724	5,3	839 302	2 833 202	3,3
2006	2 904	10 854	3,7	649 502	2 302 659	3,5
2007	3 046	9 338	3,1	594 132	1 882 045	3,1
2008	2 189	6 790	3,1	460 865	1 348 546	2,9

Source : Annuaire statistiques du Maroc

Par préfecture, le nombre de logements autorisés se concentre au niveau de la préfecture de Mohammedia avec 45,8%, suivi de celle de Casablanca Anfa avec 14,5%.

**Superficie et taille moyenne des logements autorisés
par préfecture**

Année 2008

Préfectures et provinces	Nombre de logements (L)	Nombre de logements en (%)	Superficie en m ²		Superficie moyenne (P)/(L)	Nombre moyen d'étages (p)/(B)
			Bâtie (B)	Planchers (P)		
AIN CHOCK	442	6,5	38 784	105 855	239,5	2,7
HAY HASSANI	409	6,0	34 920	106 290	259,9	3
AIN SEBAA HAY MOHAMMADI	265	3,9	20 251	55 658	210	2,7
AL FIDA MERS SULTAN	117	1,7	3 078	16 598	141,9	5,4
BEN M'SICK	164	2,4	1 863	14 612	89,1	7,8
CASABLANCA ANFA	982	14,5	-	227 702	231,9	4,2
MOULAY RACHID	180	2,7	3 214	17 146	95,3	5,3
SIDI BERNOUSSI	289	4,3	67 804	111 777	386,8	1,6
MOHAMMEDIA	3 108	45,8	135 523	438 387	141,1	3,2
MEDIOUNA	591	8,7	45 620	123 899	209,6	2,7
NOUACEUR	243	3,6	55 380	130 622	537,5	2,4
TOTAL	6 790	100,0	460 865	1 348 546	198,6	2,9

Source : Annuaire statistiques du Maroc

8-3-3- Inadéquation entre l'offre et la demande de logements

8-3-3-1- Différentes formes de l'inadéquation

La ville de Casablanca présente un dysfonctionnement du système urbain qui se traduit par une inadéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande en logements.

Ce déséquilibre est manifesté, notamment, par la prolifération de l'habitat insalubre ou précaire et la densification du logement.

Le dysfonctionnement urbain relève de plusieurs facteurs relatifs à la production et à la demande :

- Sur le plan foncier ;
- Sur le plan financier ;
- Sur le plan fiscal ;
- Sur le plan administratif ;
- Au niveau du secteur locatif ;
- Au niveau du secteur informel ;
- Au niveau de l'industrialisation du secteur.

8-3-3-2- Propositions et recommandations

Afin de satisfaire la demande en matière de logements et d'encourager l'investissement dans ce secteur, catalyseur de la valeur ajoutée, une série d'orientations stratégiques doit être prises. Il s'agit notamment:

- De l'encouragement du secteur de l'habitat;
- De la conception et de l'optimisation;
- De l'encouragement du secteur locatif;
- De la mise à niveau des logements anciens;
- De la destinée des logements vacants;
- De la révision des outils de l'urbanisme;
- De la lutte contre l'habitat clandestin;
- De la résorption de l'habitat insalubre et menaçant ruine.

8-3-3-3- Propositions relatives au marché de logements

Il s'agit d'un ensemble de propositions émanant des résultats du diagnostic et surtout des formes d'inadéquation entre l'offre et la demande de logements au niveau de la région du Grand Casablanca. Ces propositions s'articulent notamment au tour des axes suivants :

- Conseiller au promoteur d'élaborer des études de faisabilité financière et de la population cible, car le prix d'acquisition des logements est fortement corrélé au

revenu et à l'activité des ménages. Par conséquent, le prix d'acquisition doit être étudié en fonction du montant du crédit octroyé et celui de la première avance;

- Encadrer et structurer la profession des agents immobiliers en tant qu'intermédiaires attirés dans les transactions immobilières tout en réglementant leur service;
- Favoriser le développement de nouveaux métiers sur le marché du logement, tels que les sociétés des gestions immobilières (Syndic), les évaluateurs de patrimoine, et les agences de garantie de loyer;
- Réduire les investissements pour la promotion immobilière (acquisition et location) dans les préfectures où la demande n'est pas prononcée, pour canaliser ces investissements là où la demande est forte;
- Planifier la construction de programmes de logements dans les préfectures où la demande non encore satisfaite est fortement prononcée (Sidi Bernoussi, Casa Anfa, Ain Sbaâ Hay Mohammadi) ;
- Produire des logements économiques, sociaux ou de moyen standing ;
- Investir dans le segment des logements à personne seule tant au niveau de l'acquisition que du locatif (Studio, 2 pièces).

8-3-3-4- Mesures d'ordre organisationnel et stratégique

Dans le cadre de réaliser les propositions relatives au marché du logement, il y'a lieu de prendre des mesures d'ordre organisationnel et stratégique. Il s'agit notamment des mesures suivantes:

- ▶ Créer un observatoire au niveau de la région centralisant et diffusant les différentes données et informations sur le secteur de l'habitat;
- ▶ Elaborer un système de suivi de la demande et de l'offre (SSDO) ;
- ▶ Mise en place d'un système d'information géographique permettant le suivi de l'ensemble des transactions immobilières;
- ▶ Mise en place d'un plan de développement régional de l'habitat et de l'urbanisme définissant une stratégie et des actions dans le temps et l'espace, afin de satisfaire les besoins en matière de logements dans la Wilaya du Grand Casablanca.

9 - URBANISATION ET ENVIRONNEMENT

9-1- Urbanisation

La région du Grand Casablanca a connu une extension rapide et une croissance démographique accrue.

Elle concentre près de 19 % de la population urbaine nationale. Le taux d'urbanisation est de près de 92% en 2008 contre 57% au niveau national.

Evolution de la population urbaine de la région

<i>Années</i>	<i>Population Totale</i>	<i>Population Urbaine</i>	<i>Taux D'Urbanisation</i>
1960	1 070 359	1 000 287	93,45
1971	1 718 921	1 612 459	93,81
1982	2 470 434	2 312 177	93,59
1994	3 126 785	2 953 224	94,45
2004	3 631 061	3 325 539	91,59
2008 *	3 750 000	3 447 000	91,92

Source : les RGPH de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004
(*) Annuaire Statistique du Maroc 2009

Il est à rappeler que l'urbanisation résulte de l'interaction de plusieurs facteurs, notamment de l'exode rural et de l'accroissement naturel de la population. Par conséquent, la pression démographique et la rareté des moyens contribuent à la dégradation de l'environnement.

9-2- Pollution de l'eau

Les eaux de surface de la région présentent une qualité généralement dégradée. En effet, les mesures relevées au niveau des stations situées sur l'oued Hassar montrent une mauvaise qualité de cet oued.

Les rejets des eaux usées génèrent la pollution d'Oued Bouskoura (Province de Nouaceur) et d'oued El Maleh (Préfecture de Mohammedia).

Les eaux souterraines au niveau de la région, représentées par les nappes de Berrechid et la Chaouia, sont aussi de mauvaise qualité.

9-3- Pollution de l'air

Annuellement on enregistre dans la région du Grand Casablanca, des émissions de près de 6 000 tonnes des oxydes d'azote (NOx), de 11 700 tonnes des oxydes de soufre (SO2) et de 3 300 tonnes des matières et particules en suspension générées par les unités industrielles et le parc automobile de la région.

Les sources de pollution atmosphériques dans la région du Grand Casablanca sont notamment :

- Les moyens de transport consommables de carburants;
- Les usagers ménagers ;
- Les activités des unités industrielles.

Concernant les moyens de transport consommables des carburants, ils sont responsables de 80 à 90% de la pollution de l'air.

Quant aux activités industrielles, leur part dans la pollution de l'air est comprise entre 15 et 18%. Il s'agit notamment des activités liées à l'agro-alimentaire, la cimenterie, l'industrie chimique.

9-4- Déchets solides

a- Déchets ménagers

Concernant les déchets ménagers, la production quotidienne se chiffre en moyenne à 0,95 Kg par habitant et par jour, soit l'équivalent de 3 007 tonnes de déchets ménagers par jour.

Il est à noter que le ramassage des déchets n'est pas exhaustif, une partie reste accumulée dans les quartiers, ce qui représente un danger pour la santé du citoyen.

b- Déchets hospitaliers

Ces déchets sont estimés annuellement à 1 030 tonnes réparties entre 145 établissements sanitaires publics, 89 cliniques privés, 164 laboratoires privées & publiques, et 1 149 pharmacies privées & publiques.

La part des déchets hospitaliers traitée, dépend de la capacité des incinérateurs et des brûleurs mis en place par le ministère de la santé dans les hôpitaux publics ou par le secteur privé.

c- Les déchets industriels

Les déchets industriels sont évalués annuellement à 93 227 tonnes. Cependant, la région enregistre une absence d'unités spéciales pour le traitement de ces déchets dangereux.

9-5- Déchets liquides

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain, la moyenne des quantités des eaux usées rejetées chaque jour sur le littoral de Casablanca –Mohammedia, est d'environ 25 000 m³. Aussi les hydrocarbures liés au transport maritime se trouvent parmi les premières sources de pollution des côtes, ce qui constitue une menace pour les activités balnéaires et pour la pêche.

Par ailleurs, près de 15% de la population urbaine de la région n'est pas raccordée au réseau public. Cette situation est due essentiellement à l'habitat non réglementaire.

La région enregistre également un manque en station d'épuration : une seule station de prétraitement fonctionnelle à Casablanca Ouest « El Hank » avec une émissaire en mer de 3,6 Km et celle de l'ONDA non fonctionnelle à cause de sa saturation.

9-6- Dégradation des forêts

Les forêts de la région, principalement celles de Bouskoura et Marchiche connaissent certaines formes de dégradation, dues aux rejets de déchets, suites aux activités récréatives et de tassement du sol par les véhicules.

9-7- Dégradation liée à l'agriculture

Certaines productions agricoles dans la région ont une influence négative sur l'environnement :

- ☞ L'utilisation irrationnelle de l'eau d'irrigation baisse le niveau de la nappe phréatique;
- ☞ L'adoption de la rotation céréales/céréales réduit la fertilité du sol;
- ☞ L'utilisation d'une mécanisation non appropriée à la nature du sol;
- ☞ L'utilisation irrationnelle des pesticides.

9-8- Exploitation des carrières

L'exploitation des carrières joue un rôle économique et sociale dans la région. Toutefois, cela n'exclue pas son impact négatif sur l'environnement.

Elle génère un impact paysager durable (front de taille, abondance des installations, déchets inertes, sols nus,.....), accentué bien souvent par une méthode d'exploitation qui limite les possibilités de réaménagement.

Le nombre de carrières abandonnées sans remise en état est de l'ordre d'une cinquantaine, au niveau des provinces de Médiouna et Nouaceur, de la préfecture de Mohammedia et de la préfecture de Casablanca.

9-9- Dégradation du paysage urbain

Le paysage dans la région souffre d'un manque d'espaces verts, de la concentration des bidonvilles et de la cohabitation d'unités industrielles et des zones résidentielles dans plusieurs zones de la région.

9-10- Orientations relatives à la protection de l'environnement

Les grands axes du Schéma Directeur d' Aménagement Urbain de la région du Grand Casablanca s'articulent au tour des axes suivants:

- ✓ Préserver la trame régionale d'espaces naturels et verts : le cordon littoral, la ceinture verte, les oueds et les zones humides, les forêts...
- ✓ Valoriser les espaces verts existants et aménager de nouveaux parcs;
- ✓ Réaliser un schéma d'assainissement intégré pour toute la région;
- ✓ Assurer le recyclage des eaux usées et la réutilisation des eaux pluviales;
- ✓ Créer une nouvelle décharge répondant aux normes environnementales;
- ✓ Développer un réseau ambitieux de transports collectifs de masse.

TABLE DES MATIERES

PAGE

AVANT PROPOS	7
BREF HISTORIQUE	9
PARTIE I – MILIEU NATUREL ET HUMAIN	11
1- Milieu naturel	13
1 - 1 - Situation géographique	13
1 - 2 - Superficie	13
1 - 3 - Relief	13
1 - 4 - Climat	14
2- Découpage administratif	15
3 - Milieu humain	17
3 - 1 - Population et ménages	17
3 - 2 - Distribution spatiale de la population	19
3 - 3 - Evolution de la population des préfectures et provinces	19
3 - 4 - Caractéristiques démographiques	19
3 - 4 - 1 - Population par milieu de résidence	19
3 - 4 - 2 - Population par sexe et par âge	21
3 - 4 - 3 - Etat matrimonial et nuptialité	22
3 - 4 - 4 - Fécondité	24
3 - 4 - 5 - Perspectives démographiques	25
3 - 5 - Caractéristiques socio-économiques de la population	25
3 - 5 - 1 - Alphabétisation et éducation	25
3 - 5 - 2 - Activité, emploi et chômage	26
3 - 5 - 3 - Indice des prix à la consommation (IPC)	31
PARTIE II - SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS	35
1 - Agriculture	37
1 - 1 - Statut foncier, taille des exploitations agricoles et utilisation des terres	37
1 - 2 - Organisation professionnelle	39
1 - 3 - Production agricole	40
1 - 4 - Elevage	41
1 - 5 - Abattages contrôlés	42
1 - 6 - Production de lait et oeufs	42
1 - 7 - Capacité de production avicole	42
1 - 8 - Forêts	43
1 - 9 - Perspectives du secteur agricole	43
2 - Industrie	45
2 - 1 - Poids de l'industrie de la région dans l'industrie nationale	45
2 - 2 - Evolution des grandeurs industrielles	46
2 - 3 - Grandeurs industrielles par préfectures et provinces	48
3 - Pêche Maritime	49
3 - 1 - Infrastructure d'accueil	49
3 - 2 - Captures	49
3 - 3 - Problèmes du secteur	51

4 - Tourisme	52
4 - 1 - Capacité hôtelière	52
4 - 2 - Fréquentation des hôtels	52
4 - 3 - Autres potentialités touristiques	54
5 - Energie	56
5 - 1 - Raffinage du pétrole brut	56
5 - 2 - Production d'énergie électrique	57
6 - Artisanat	58
6 - 1 - Organisation du secteur de l'artisanat	58
6 - 2 - Exportation des produits artisanaux	59
7 - Secteur financier	61
7 - 1 - Banques commerciales	61
7 - 2 - Sociétés d'assurances et de réassurances	62
7 - 3 - Bourse des Valeurs de Casablanca	64
8 - Finances publiques locales	67
8 - 1 - Recettes fiscales	67
8 - 2 - Budgets des communes	67
PARTIE III – INFRASTRUCTURES DE BASE	69
1 - Electricité	71
1 - 1 - Infrastructure d'électricité	71
1 - 2 - Raccordement des ménages au réseau électrique	71
1 - 3 - Distribution d'électricité	72
1 - 4 - Production d'énergie électrique	72
1 - 5 - Consommation d'énergie électrique	73
2 - Eau potable	74
2 - 1 - Alimentation en eau potable	74
2 - 2 - Infrastructure	74
2 - 3 - Raccordement des logements à l'eau potable	74
2 - 4- Distribution d'eau potable	75
2 - 5- Ventes d'eau potable	75
3 - Assainissement	76
3 - 1 - Assainissement liquide	76
3 - 1 - 1 - Infrastructure	76
3 - 1 - 2 - Raccordement des ménages au réseau d'assainissement	76
3 - 1 - 3 - Réalisations de la LYDEC	76
3 - 2 - Assainissement solide	77
3 - 3 - Problèmes liés à l'assainissement	78
4 - Transport	79
4 - 1 - Infrastructure routière	79
4 - 2 - Infrastructure portuaire	79
4 - 3 - Infrastructure aéroportuaire	80
4 - 4 - Infrastructure ferroviaire	81
4 - 5 - Transport urbain	82

4 - 5 - 1 - Bref historique	82
4 - 5 - 2 - Transport privé par autobus	83
4 - 5 - 3 - Transport par Taxis	83
4 - 5 - 4 - Transport clandestin	84
4 - 5 - 5 - Parc automobile	84
4 - 5 - 6 - Accidents de la circulation	85
4 - 5 - 7 - Problèmes du secteur du transport urbain	85
4 - 5 - 8 - Perspectives	86
5 - Poste et Télécommunications	87
5 - 1 - Infrastructure de la poste	87
5 - 2 - Télécommunications	88
5 - 3 - Information	88
PARTIE IV – SECTEURS SOCIAUX	89
1 - Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)	91
1 - 1 - Avancement des projets	91
1 - 2 - Réalisations physiques : 2005-2009	92
2 - Education Nationale	93
2 - 1 - Enseignement préscolaire	93
2 - 2 - Enseignement primaire	95
2 - 3 - Enseignement secondaire collégial	98
2 - 4 - Enseignement secondaire qualifiant	100
2 - 5 - Enseignement supérieur public	102
2 - 6 - Enseignement supérieur privé	104
3 - Formation professionnelle	106
3 - 1 - Infrastructure	106
3 - 2 - Effectifs en formation professionnelle	106
3 - 3 - Evolution des effectifs en formation	108
3 - 4 - Filières de formation	108
3 - 5 - Lauréats des établissements de formation	110
4 - Santé	111
4 - 1 - Infrastructure sanitaire	111
4 - 2 - Personnel médical	112
4 - 3 - Chirurgiens dentistes	113
4 - 4 - Pharmaciens	113
4 - 5 - Personnel paramédical	114
5 - Jeunesse, sport et culture	116
5 - 1 - Activités sportives	116
5 - 2 - Activités en faveur de la jeunesse	117
5 - 3 - Activités en faveur de l'enfance	118
5 - 4 - Activités en faveur de la femme	118
5 - 5 - Activités culturelles	118
5 - 6 - Associations sportives et culturelles	119

6 - Justice	120
6 - 1 - Infrastructure	120
6 - 2 - Activités des tribunaux	120
7 - Entraide Nationale	122
7 - 1 - Infrastructure	122
7 - 2 - Activités en faveur de la femme	122
7 - 3 - Activités en faveur de l'enfance	123
7 - 4 - Œuvres sociales	123
8 - Habitat	125
8 - 1 - Situation de l'habitat	125
8 - 1- 1- Parc logement	125
8 - 1 - 2 - Ancienneté des constructions	125
8 - 1- 3 - Bidonvilles	126
8- 1- 4 - Habitat vétuste	126
8 - 1 - 5- Habitat menaçant ruine	126
8 - 1 - 6 -Habitat clandestin	127
8 - 2 - Conditions d'habitation des ménages	127
8 - 2- 1- Type de logement	127
8 - 2 -2 - Statut d'occupation des logements	127
8 - 2- 3 - Occupation des logements	128
8 - 2- 4 - Eléments de confort dans le logement	128
8 - 2- 5- Dépenses en habitat	129
8 - 3 - Activité de construction	130
8 - 3- 1- Autorisations de construire	130
8 - 3 -2 - Logements autorisés	130
8 - 3 -3 - Inadéquation entre l'offre et la demande de logements	132
9 - Urbanisation et Environnement	134
9 - 1- Urbanisation	134
9 - 2- Pollution de l'eau	134
9 - 3- Pollution de l'air	134
9 - 4- Déchets solides	135
9 - 5- Déchets liquides	135
9 - 6- Dégradation des forêts	136
9 - 7- Dégradation liée à l'agriculture	136
9 - 8- Exploitation des carrières	136
9 - 9- dégradation du paysage urbain	136
9 -10- Orientations relatives à la protection de l'environnement	137



المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT -COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DU GRAND CASABLANCA
Rond point d'Europe Angle Bd la Résistance, Rue Oum Rbia
B.P. 16 229 Tél. : 06 74 90 81 50 / Fax : 05 22 26 39 31
E – mail : hcp.casa@gmail.com